JOU
2996

28-03-76 00107 1-90S 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

Deuxième année — No 176 | 18 pages | 25 cents | 1975

le mercredi 1 octobre
nuageux
quelques averses
aperçu pour demain : éclaircies, plus frais
Celsius (°C)
minimum 8
maximum 20

Le scandale de la viande avariée
Dix commerçants à leur procès

Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

Jean-Guy Leblanc, qui était gérant général à la Federal Packing, à sa sortie de la division criminelle de la Cour Supérieure, hier matin.

Le procès est fixé au 3 novembre

par Robert Lévesque

Un par un, les dix commerçants de viande accusés d'avoir exercé le commerce de la charogne ont comparu, hier matin, devant le juge Peter V. Shortino de la Cour Supérieure, division criminelle.

En vertu d'un "preferred indictment", ils ont été envoyés immédiatement à leurs procès lors de l'ouverture des Assises le 3 novembre. C'est à la suite des audiences de la CECO sur le scandale de la viande avariée que le ministère public a intenté des poursuites au criminel contre ces dix hommes d'affaires qui auraient constitué deux réseaux bien établis de commercialisation de viande impropre à la consommation humaine.

Gilbert Massey, Jacques Massey, Réal Pagé, Luc Bérard, Jean-Guy Leblanc, Marcel Fontaine, Roger Deslauriers, André Picard, Luc Longtin, Michel Rosa ont tous plaidés non-coupables, et ont été libérés sur parole.

Nos informations, page 3

Les Italiens rencontrent Garneau
mais sont décidés à n'accepter que leur solution

Québec (J.K.) — "Il faut trouver une solution administrative qui permettra d'inscrire, dans les écoles anglaises de Jérôme LeRoyer, les enfants italiens que leurs parents désirent inscrire dans ces écoles"., déclarait, peu avant que nous allions sous presse, M. Angelo Montini, président du Consiglio Educativo Italo-Canadese.

Une délégation de cette association rencontrait, hier soir, le nouveau ministre de l'Education, M. Raymond Garneau, à Québec. Visiblement déjà informés des "trois hypothèses" qu'envisage le ministre, les gens de la délégation ont réaffirmé que, pour eux, il n'y avait qu'une seule et unique solution: l'école anglaise.

Il ne saurait être question d'accepter les écoles françaises, comportant un enseignement accru de l'anglais, ni les écoles bilingues dont l'expérience a démontré, a souligné M. Montini, qu'elles ne sont pas souhaitables.

C'est un problème administratif, estime donc l'association. Et pour le régler, il suffirait de considérer, comme façon de fixer le quota, le nombre d'enfants, de l'âge de la maternelle, qui l'an passé n'ont pu s'inscrire dans les écoles anglaises, à cause de la loi 63. Ce nouveau quota permettrait d'intégrer les enfants italiens mis de côté par la loi 22.

Le ministre Garneau doit faire connaître sa solution samedi au plus tard, à moins d'événements nouveaux.

Le Stradivarius d'Arthur Leblanc a été volé

SAINTE-PETRONILLE (PC) — La Sûreté du Québec enquête au sujet du vol d'un Stradivarius commis dans un hôtel de Sainte-Pétronille, sur l'Ile d'Orléans.

L'instrument de musique, évalué à quelque $75,000, appartient à M.Arthur Leblanc, musicien acadien de réputation internationale.

Ce dernier a déclaré qu'il avait constaté la disparition de son violon à son retour à sa chambre, lundi soir, après une absence de quelques heures.

Il s'agit d'un Stradivarius fabriqué en 1733.

Editorial
Vers d'étranges négociations
par Laurent Laplante

page 10

Casey Stengel n'est plus

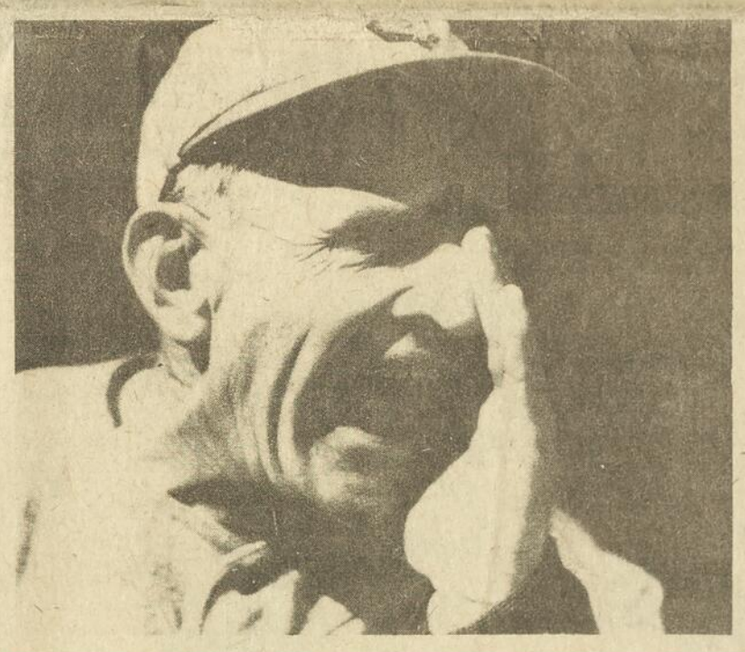

Casey Stengel n'est plus. Ce légendaire joueur et instructeur de baseball est décédé lundi soir à l'âge de 85 ans des suites d'un cancer. "Stengel était unique parmi les héros du baseball. Sa longue carrière a été dédicacée au sport qu'il aimait tant, car son nom était synonyme de baseball. Nous perdons un grand ami, mais son souvenir ne périra jamais", a déclaré Lee MacPhail, le président de la Ligue américaine de baseball.

Casey aurait aimé être astronaute, mais le monde du baseball peut être reconnaissant du fait que la lune était trop loin pour lui.

Nos informations, page 17

La vraie sortie

Cette photo du leader libéral ontarien, M. Robert Nixon a été prise à l'aéroport d'Ottawa le 17 septembre dernier.

Cette fois-ci, il s'agit pour M. Nixon de la vraie sortie puisqu'il vient de démissionner de la direction du Parti libéral.

nos informations, page 5

La boxe en tutelle

(CP) — L'Association québécoise de boxe amateur vient d'être mise en tutelle par le gouvernement du Québec pour mauvaise administration de ses fonds. La nouvelle a été confirmée par le président de l'Association, André Forget, qui a déclaré qu'un cinquième du budget de $46,000 a été dilapidé ou utilisé à des fins inconnues; il a lui-même demandé la tutelle en juillet dernier.

"Ils sont dans un beau fouillis" a déclaré Gaby Mancini, vice-président de l'association canadienne et ancien président de l'association québécoise.

Celui-ci prépare un rapport à l'association nationale au sujet de cette tutelle, la déclarant invalide parce que Forget ne peut pas être membre du conseil d'administration et en même temps être tuteur.

St-Augustin
De bien étranges explications

C'est une bien étrange démonstration qu'a faite lundi soir, devant un groupe d'experts, l'attaché de presse du ministre de l'Industrie et du Commerce. Réunis au Grand Séminaire du campus de l'Université Laval, des géographes et des agronomes voulaient en savoir plus long sur le projet d'aluminerie à Saint-Augustin. Le ministre Saint-Pierre n'a pas cru bon de se déranger.

Son représentant, quant à lui, a plutôt réussi a convaincre les experts réunis que ce projet d'aluminerie relève plus de la bouffonnerie que du sérieux. On nous prend vraiment pour de misérables hères, comme nous le rappelle Jacques Guay.

Nos informations, page 6

Une recommandation à Ottawa
Plus de malades mentaux en cour

par Robert Lévesque

La Commission de réforme du droit du Canada, dans un document rendu public hier, critique sérieusement l'attitude des tribunaux face aux déséquilibrés ou malades mentaux. Recommandant la "déjudiciarisation" de ces individus, souvent arrêtés seulement parce qu'ils ont un comportement irrationnel qui peut faire peur au citoyen ordinaire, la Commission conclut que le processus pénal doit être utilisé, dans ces cas, que lorsqu'il n'y a aucune solution de rechange.

Dans ce document de travail de 70 pages, le quatorzième publié par cet organisme, sous le titre "Processus pénal et désordre mental", la Commission soutient qu'un tamisage du malade mental devrait être institué et que l'on traduise le moins souvent possible devant les tribunaux ces citoyens défavorisés.

Nos informations, page 6

auto LA BELLE PROVINCE questions et réponses

Le concessionnaire du mois

L'hebdomadaire Time Magazine a déniché dans ses pages publicitaires un "concessionnaire du mois".

Comme l'Association pour la protection des automobilistes est fort étonnée d'un tel choix, elle a déposé une plainte au Ministère fédéral de la Consommation...

Notre chronique en page 2

Les vins
ANTONIN RODET

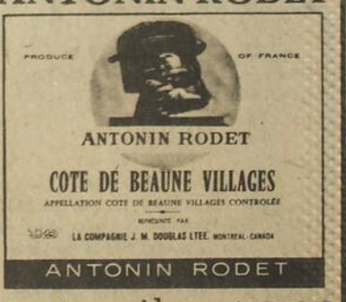

sont aussi bons qu'on le dit $6.95

les régions

Télécâble peut utiliser les poteaux

La Régie affirme que Bell n'a pas "un grand souci d'ordre social"

QUEBEC (PC) — S'il n'en tient qu'à la Régie des services publics du Québec, la compagnie Télécâble de Québec pourra désormais suspendre ses câbles aux poteaux de Bell Canada, dans la région de Québec.

La régie a en effet acquiescé à la requête de Télécâble de Québec qui demandait l'autorisation d'utiliser les poteaux existant, appartenant à Bell Canada et à l'Hydro-Québec, pour des fins de télédistribution dans le territoire qui lui est attribué exclusivement.

La compagnie Bell a cependant annoncé qu'elle s'adresserait à la Cour d'appel pour obtenir la permission d'en appeler de la décision de la Régie.

En plus de fixer à $3.50 le loyer annuel pour chaque poteau utilisé, la Régie, dans une ordonnance émise lundi, ordonne à la requérante de raccorder ses nouveaux câbles à ceux de Bell Canada, dans les secteurs où un tel réseau existe déjà.

Selon le président de la régie, le juge Yvon Côté, et les deux régisseurs, MM. Charles Bernier et François Simard, l'utilisation commune des poteaux est souhaitable autant sur le plan économique que sur les plans de l'esthétique, de l'environnement et des conditions urbaines.

Juridiction

La Régie a également réfuté la prétention de Bell à l'effet que l'organisme provincial n'avait aucune juridiction sur elle, étant donné que cette compagnie de téléphone est constituée par une loi spéciale du gouvernement fédéral et qu'elle relève exclusivement du Parlement fédéral.

"En un bref raccourci, de même qu'on soutient que l'attribution des ondes hertziennes relève du gouvernement fédéral, de même peut-on retenir que l'aménagement des sols, l'attribution de la destination du territoire, l'organisation de la municipalité relèvent premièrement des provinces", souligne l'ordonnance.

Qualifiant de "motifs d'ordre de concurrence industrielle" les raisons du refus de Bell, la Régie précise "que pareille attitude, unique à toutes fins utiles, ne découle certes pas d'une mentalité de service public ni d'un grand souci d'ordre social".

Amiante

La FTQ intensifie son appui à la grève

La FTQ, intensifie son appui aux grévistes de l'amiante.

Réuni à Sherbrooke mardi et mercredi, le conseil général de la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ) a adopté une résolution d'urgence réitérant l'appui de la centrale aux 3,500 grévistes de l'amiante, dont 1,000 sont membres du syndicat des métallos (FTQ).

Le Conseil Général qui est l'instance décisionnelle de la FTQ entre les congrès, a décidé d'intensifier au cours des prochaines semaines, la campagne d'appui lancé en faveur des travailleurs de l'amiante en grève depuis plus de six mois.

Devant les membres du Conseil Général, M. Jean-Gerin Lajoie, vice-président de la FTQ et directeur québécois du syndicat des métallos (FTQ) a souligné que la grève des mineurs de l'amiante risque de se poursuivre encore longtemps à cause de l'intransigeance des grandes compagnies minières. Il a rappelé que les mineurs de Thetford luttent pour un rattrapage salarial essentiel ainsi que pour une vie décente pour les mineurs qui prennent leur retraite.

Pour sa part, M. Louis Laberge, président de la FTQ, a affirmé: "La lutte des mineurs de Thetford est comparable à celle que viennent de mener les travailleurs de United Aircraft. C'est la lutte de tous les travailleurs québécois qui sont décidés à prendre les moyens pour se faire respecter par les puissantes multinationales. Tout comme elle l'a fait dans la grève à la United Aircraft et dans plusieurs autres, la FTQ se battra avec les grévistes de Thetford jusqu'au bout de leur lutte."

Les recherches se poursuivent

Nicole Baril est introuvable

FORT CHIMO PC — Les recherches menées pour retrouver Mme Nicole Baril, disparue dans le Nouveau-Québec, n'avaient encore donné aucun résultat hier.

Les chercheurs conservent toutefois l'espoir de retrouver la jeune femme vivante, même si elle erre depuis fin août, sans vivres et sans vêtements chauds, dans une région où le mercure descend déjà sous le point de congélation à cette période de l'année.

Les chercheurs n'étaient plus qu'à 35 milles de Fort Chimo, lundi. Au nombre de huit, ils avancent à l'aide de deux canots, longent les berges de la rivière Caniapiscau et devaient s'attaquer ce mardi à la rivière Koksoak, qui coule jusqu'à Fort Chimo.

Le Beaver prêté par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche est retourné à Schefferville, lundi, afin de poursuivre son travail régulier de ravitaillement pour les garde-chasse.

L'avion Canso du ministère des Transports et l'hélicoptère affecté en permanence à Fort Chimo continuent toutefois de prêter main forte aux chercheurs.

Agée de 23 ans et demeurant à Varennes, près de Montréal, Mme Baril n'a pas été revue depuis la mi-juin, alors qu'elle a quitté Schefferville en compagnie de son mari pour remonter jusqu'à Fort Chimo en canot. Le couple devait arriver à destination vers le 25 août.

Les recherches ont été entreprises après qu'un technicien du ministère des Richesses naturelles eût découvert, il y a deux semaines, à 35 milles au sud de Fort Mackenzie, un message écrit avec du rouge à lèvre.

Dans ce message, Mme Baril indiquait que son mari était mort et qu'elle faisait route à pied vers Fort Mackenzie.

au jour le jour

A MONTREAL

• Présentation du numéro zéro d'une nouvelle revue nationale destinée à la jeune génération de Québécois, **La Tête à Papino,** à 11h, au 57, rue Saint-Jacques, chambre 300.

• Conférence de M. François-Albert Angers sur le bill 22, à 12h, au local 3068 de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), 5255, avenue Decelles.

AILLEURS AU QUEBEC

Mont-Orford: Congrès annuel de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec, 15e anniversaire, au Centre d'art, parc provincial Mont-Orford, sortie 69, autoroute des Cantons de l'Est (jusqu'au 3 octobre).

Québec: Congrès des organismes voués à la protection des animaux, au Holiday Inn, centre-ville (jusqu'au 3 octobre).

auto LA BELLE PROVINCE questions et réponses

par l'Association pour la protection des automobilistes

"Concessionnaire du mois" de la revue Time Magazine

Saviez-vous que l'hebdomadaire Time Magazine, en collaboration avec la Fédération des Marchands d'automobiles du Canada (FADA) et l'Association des Marchands d'automobiles de Montréal (AMAM), choisit "le concessionnaire du mois", vanté dans les pages publicitaires du Time comme un concessionnaire recommandé?

L'APA a été fort étonnée d'apprendre cela et lorsque nous en avons parlé avec un journaliste du Time, il nous a avoué qu'il n'était même pas au courant d'une telle pratique parce que les journalistes ne sont pas renseignés sur les méthodes publicitaires de la revue. Ce journaliste a conseillé à l'APA de porter plainte auprès du service de publicité de la revue, avec copie à l'attention du rédacteur-en-chef de Time.

L'un des derniers commerçants choisi comme "concessionnaire du mois" de Time est M. Harry Hoy, président de **Parkway Motors** de Pointe-Claire. L'APA est fort étonnée du choix de M. Hoy parce que nous avons reçu plusieurs plaintes concernant les services et les produits **General Motors** qu'il vend. L'APA ne sait pas si Time Magazine a consulté des organisme voués à la protection du consommateur avant de faire son choix, mais il est évident que l'APA n'a pas été consultée.

Nous trouvons qu'une telle pratique publicitaire donne une fausse impression aux consommateurs qui ont l'habitude de lire cette revue américaine, qui publie également une édition canadienne. L'APA dépose donc une plaintes auprès **du Ministère fédéral de la Consommation** afin de vérifier si Time a violé la loi sur la publicité mensongère en faisant ce jeu de "concessionnaire du mois".

Lewis Motor à Ottawa: Ford abandonne...

L'année dernière, à Ottawa, la compagnie Ford et le concessionnaire **Lewis Motor** ont été condamnés en Cour des petites créances, à payer $400 pour dédommager un consommateur propriétaire d'une voiture **Ford Cortina** 1971 qui était en réalité un modèle de l'année 1970. Un beau cas de "redatage" encore.

Ford a été condamnée par le juge Kenneth Fogarty, ancien maire de la ville d'Ottawa, malgré la brillante défense assurée par deux procureurs à la solde de la compagnie Ford dans cette cause. Le consommateur, Mme Hélène Brosseau n'était pas représentée par les avocats et à eu un seul témoin, expert Philippe Edmonston de l'APA. Le juge a rendu son jugement sur le banc, après cinq heures d'audience.

La compagnie Ford et Lewis Motor ont annoncé ensuite qu'ils porteraient la cause en appel devant la Cour Suprême de l'Ontario.

Imaginez-vous notre surprise, cette semaine, d'apprendre que le concessionnaire Lewis Motor et la compagnie Ford ont décidé d'abandonner leur appel.

Si le concessionnaire refuse de payer, Mme Brosseau peut saisir les biens du concessionnaire! Nous trouvons que l'abandon de l'appel de la part du concessionnaire, de concert avec Ford, était vraiment une "meilleure idée".

Pauvres courtiers!

Lors des audiences de la Commission Parlementaire qui a étudié le rapport Gauvin sur l'assurance automobile à Québec, l'année dernière, les courtiers d'assurances ont protesté vivement contre la recommandation qui préconise l'abolition de leur rôle et fonction au Québec.

Ces courtiers d'assurances ont prétendu que cette abolition irait contre l'intérêt public et que, le public se trouve bien servi par l'entremise des courtiers d'assurances du Québec. **QUELLE FARCE!**

Rien ne peut être loin de la vérité selon les nombreuses plaintes que l'APA a reçues à ce sujet. Nous avons la certitude que plusieurs courtiers d'assurances au Québec ne sont pas compétents, professionnels ou prêts à observer un code d'éthique sévère. De plus, plusieurs courtiers d'assurances refusent d'accepter des clients pour l'assurance automobile s'ils n'achètent pas, en même temps, des polices d'assurances pour protéger leur vie, leur maison, etc etc... L'APA trouve que tout ça sent le "chantage".

Il est maintenant bien évident que le courtier d'assurances est au centre d'un conflit d'intérêt et d'une contradiction. Le conflit d'intérêt se manifeste lorsque le courtier est payé à commission selon le pourcentage du coût total de la prime d'assurance. Donc, on n'a pas intérêt de donner la plus basse prime au consommateur! La contradiction, c'est que le courtier doit connaître différentes compagnies d'assurances. S'il fait trop de réclamations à une compagnie ou s'il gueule un peu trop afin de protéger son client, il va se faire envoyer promener. Comme plusieurs courtiers d'assurances exploitent leur commerce dans la cuisine ou le sous-sol de leur maison, la menace des compagnies d'assurances de se lier avec d'autres courtiers a un effet terrifiant sur le comportement de ces courtiers.

Pendant que le ministre québécois des Consommateurs, Lise Bacon, fait des réunions avec les motards mécontents à Québec, sans avoir agi sur le plan législatif, les courtiers d'assurances sont libres de faire du chantage auprès des consommateurs. Et les compagnies d'assurances au Québec restent toujours libres de nous "fourrer".

A quand l'étatisation de l'assurance auto?

Tout automobiliste ayant des problèmes est prié de communiquer avec l'Association pour la proctection des automobilistes (APA) à l'adresse suivante: APA, C.P. 117, Station E Montréal. L'APA a son siège social au 292 ouest boulevard Saint-Joseph à Montréal. Tél: (514) 273-2477. Cette chronique est rédigée par le président de l'APA, M. Phillippe Edmonston, en collaboration avec les avocats de l'Association.

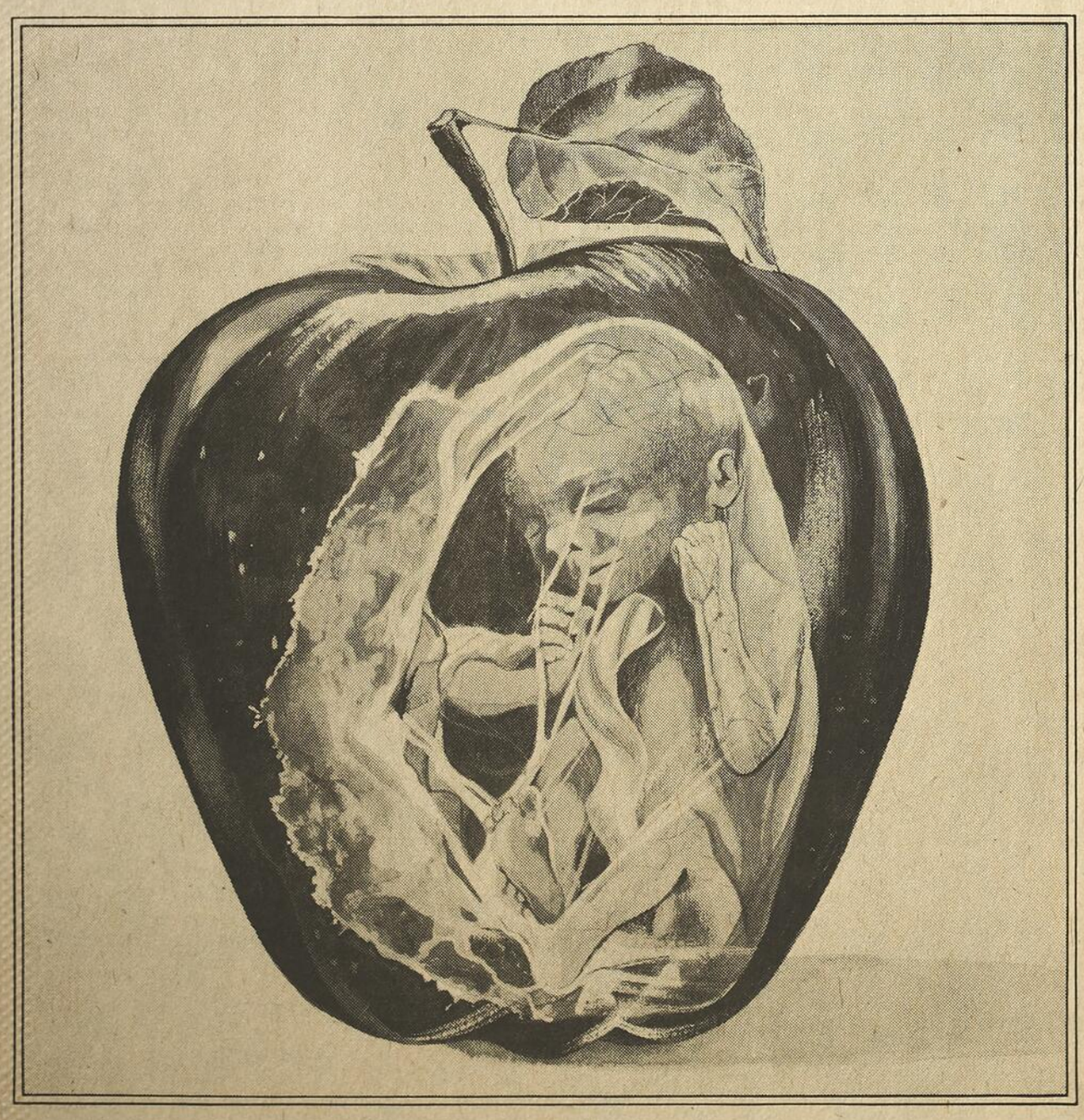

APPROCHE

le mercredi à 21h30

L'éducation sexuelle au petit écran réalisée de magnifique façon. Approche vous donne une information de base sur la sexualité avec la collaboration de spécialistes (psychologues, sexologues et autres).

Plusieurs témoignages ajoutent une dimension plus humaine à cette émission.

la télévision des Québécois
CIVQ-TV 15 QUÉBEC CANAL
CIVM-TV 17 MONTRÉAL CANAL
et sur câble dans plusieurs villes du Québec

RADIO·QUÉBEC

PÉTITION ST-AUGUSTIN

Nous nous opposons publiquement à ce que le gouvernement du Québec sous le couvert de la communauté urbaine de Québec et en vue de créer un parc industriel, procède à l'expropriation de terres situées sur les rives du St-Laurent à St-Augustin de Portneuf.

Ce projet engendrera des conséquences encore insondables sur l'équilibre écologique de la région. De plus, il démontre une absence de politique de planification du développement industriel pour la région de Québec. Il prouve enfin que le gouvernement actuel consent à aliéner d'excellentes terres arables au profit des intérêts des compagnies multinationales.

Signature: . . . . . .

Faire parvenir à:

Denis Villemure
494 Chemin du Roy
St-Augustin de Portneuf
Québec

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste; $60.00 par année $32. par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du samedi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Editorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau.

Chef de pupitre: Roch Côté; adjoint: Jean-Noêl Bilodeau.

Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Guy Rochette, Jean Chartier, Pierre Sormany, Antoine K. Char, Jacques Keable.

Informations générales: Alain Duhamel, Louis Fournier, Pierre Tanguay, Robert Lévesque et Gisèle Tremblay.

Culture populaire: Henri Jalbert, Jean-Pierre Tadros, Bruno Dostie, Christian Nobert, Kathleen Francoeur, Pierre Vallières, André Charrand.

Photographie: Antoine Désilets, Claire Beaugrand-Champagne, Pierre Boisclair.

Caricature: Berthio

ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Comptable: Ginette Roy

Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage: Michel Gagné, Roland Legault

Publicité: Directeur, publicité locale et nationale: Marcel Pinsonnault

Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Robert Pépin, Armand Lavigne,

Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy

Petites annonces et avis légaux: Hélène Lespérance

LE JOUR

Le RCM la proposera
Une commission d'enquête sur les incendies dans le quartier Saint-Louis

par Alain Duhamel

La prolifération des incendies, l'insuffisance des services d'inspection et de prévention de la ville de Montréal, et les pressions des spéculateurs accélèrent le vieillissement du quartier Saint-Louis et la désertion de ses habitants.

Pour connaître les liens entre ces phénomènes, le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) proposera à la prochaine réunion du Conseil municipal la création d'une commission d'enquête devant répondre à quatre questions: quelles sont les causes fondamentales des incendies dans ce quartier? Y a-t-il une relation entre le développement de ce quartier tel qu'envisagé par les spéculateurs et les incendies? Quel est le rôle des compagnies d'assurances et quelle est l'interdépendance entre divers services municipaux?

Une étude, menée par un groupe d'étudiants du département d'urbanisme de l'université McGill pour le compte du comité Logement Saint-Louis et le RCM, démontre que le quartier a subi les plus grandes pertes en valeur de tous les quartiers de la ville en 1973.

"Il s'avère que, bien que la population de Saint-Louis représente seulement 7 pour cent de la population totale de Montréal, le quartier a subi 10 pour cent des feux. Ceci représente en moyenne 12 pour cent de la valeur totale perdue. Depuis 1971, cette proportion des pertes causées par les feux dans le quartier a augmenté jusqu'à environ 16 pour cent".

La plupart des incendies ont pour cause la négligence des occupants des logements. "Il est important de noter que, bien que la moitié des feux soit causée par l'occupant, ils ne représentent que moins d'un tiers des pertes encourues. De plus, un quart sont de causes criminelles ou suspectes, mais représentent plus de la moitié des pertes".

Parallèlement, le nombre de pompiers a diminué de six pour cent entre 1969 et 1973, le nombre d'inspecteurs est passé de 49 à 43 et les inspections ont toujours lieu à la demande d'un résident "ou à la suite d'un rapport d'anomalies émis par les pompiers après leurs visites sociales avec le public".

"En conséquence, conclut Logement Saint-Louis, nous dénonçons l'incurie de l'administration municipale de Montréal en matière de prévention des incendies dans les domiciles. Par son service d'incendie et tous ses autres pouvoirs, elle doit donner l'exemple aux citoyens en offrant des services adéquats de prévention et non pas, comme actuellement, par le laisser-aller.

Si l'administration municipale travaille en fonction des citoyens et non des spéculateurs et des grands développeurs, elle ne peut tolérer davantage des situations comme celles de Saint-Louis".

Le nouveau ministre dès Communications du Québec, Denis Hardy a visité, hier, les principales installations techniques de Radio-Québec à Montréal et s'est entretenu avec M. Yves Labonté président de Radio-Québec et les membres du conseil d'administration. Le ministre en était à ses premiers contacts avèc Radio-Québec.

Construction: la chasse est ouverte

par Gisèle Tremblay

La campagne officielle de recrutement syndical, qui s'ouvre aujourd'hui dans la construction, sera le premier véritable test des effets de l'enquête Cliche, et des lois qui ont suivi, sur les 147,000 ouvriers de ce secteur.

En attendant que le scrutin de novembre prochain ne jette là-dessus toute la lumière, les nombreuses restrictions nouvelles que la loi impose aux centrales syndicales obligent déjà celles-ci à toutes sortes d'acrobaties pour atteindre les ouvriers dont elles sollicitent l'adhésion.

Une campagne électorale

L'action des centrales prendra cette année pour la première fois l'allure typique des campagnes électorales:

- Les présidents des trois centrales impliquées, MM. Louis Laberge (FTQ), Marcel Pepin (CSN) et Paul-Emile Dalpé (CSD), participeront activement à la campagne de recrutement, aux premières lignes tels des chefs de partis politiques.
- La sollicitation, qui est maintenant interdite sur les chantiers mêmes, prendra des formes multiples: assemblées publiques, publicité payée dans les organes d'information, contacts directs à partir des listes officielles de l'Office de la construction, tournées à travers le Québec, visites à domicile, etc.
- Chaque centrale développera un ou plusieurs thèmes, qu'elles se réservent de dévoiler en temps et lieu mais dont on peut prévoir qu'ils porteront, selon le cas, sur: la sécurité physique, (FTQ, CSN), la sécurité d'emploi (CSN, CSD), la nécessité d'une centrale fortement majoritaire (FTQ), l'assainissement des syndicats (CSN, CSD), la lutte contre les nouvelles lois "anti-syndicales" (FTQ, CSN).

La FTQ-construction lancera officiellement sa campagne vendredi à Québec, à l'ouverture du congrès de trois jours qui réunira quelque 300 délégués de ses 23 syndiats de métier. Le tuteur, M. Fernand Daoust, précisera alors l'orientation de la campagne FTQ.

La CSN a lancé sa propre campagne lundi au cours d'une conférence de presse de M. Pepin t la CSD fera de même dans quelques jours, en présence de M. Dalpé.

L'enquête Cliche

La FTQ entend insister au cours de sa campagne pour que tous les inscrits se rendent voter. Le calcul de la représentativité de chaque centrale se fera en effet en fonction du nombre des inscrits (147,000) et non du nombre total de votants le jour du scrutin (qui pourrait n'être, par exemple, que 90,000). Un pareil calcul, appliqué aux résultats de 1973, ferait descendre sa majorité de 72% à 51%.

Le FTQ ne croit pas que l'enquête Cliche nuise à son recrutement: ce qui préoccupent les ouvriers, affirme-t-elle, c'est moins les cas de corruption que la sécurité d'emploi et les conditions de travail. Elle estime représenter encore 75% des ouvriers de la Baie James et cela lui paraît une indication. Elle compte que les ouvriers, tout en désavouant certains gestes, préféreront une centrale forte même si elle n'est pas la plus pure.

La CSN, au contraire, entend profiter de la réputation sans faille que lui laisse l'enquête Cliche pour obtenir la confiance des ouvriers et augmenter son pourcentage de 1973 (23%). La présence de M. Pepin est significative à cet égard: il n'a été impliqué ni dans les auditions de la commission Cliche, ni dans les contreverses FTQ-CSN de la construction, de sorte qu'il conserve une grande crédibilité.

La CSD, quant à elle, se présentera comme une solution de rechange aux "vieilles centrales". Elle compte notamment que la surveillance de la campagne et du vote par l'Office de la construction, en protégeant le libre choix du travailleur qui s'interroge, lui permettra de hausser sa représentativité de 1973 (5%).

Enquête sur la charogne: 10 individus à leur procès

par Robert Lévesque

Dix individus, dont les noms sont devenus tristement célèbres lors des audiences de la Commission d'enquête sur le crime organisé, ont comparu, hier matin, devant le juge Peter V. Shortino de la Cour supérieure. Ils ont été envoyés à leurs procès à l'ouverture des Assises le 3 novembre.

En vertu d'un "preferred indictment", ou acte d'accusation privilégiée, ces dix présumés responsables de deux réseaux de commercialisation de charogne sont envoyés directement à leurs procès devant sury sans enquête préliminaire.

C'est le 10 septembre dernier que le bureau du Solliciteur général a autorisé des poursuites criminelles contre ces dix commerçants. Ils sont accusés de fraude, de conspiration pour fraudes et de multiples contraventions à la loi fédérale sur les aliments et drogues, à la suite des audiences de la CECO sur le scandale de la viande avariée.Les dix qui ont comparu, hier, sont les présumés responsables de deux réseaux de commercialisation de charogne qui ont largement décrits lors des audiences de la CECO: le réseau de la Fédéral Packing et celui de Reggio Food.

Devant le juge Shorting, on a donc vu défiler Gilbert Massey, qui était directeur de la production de la saucisse pour Reggio Food (entreprise appartenant à Vic Cotroni, Paolo Violi et Armand Courville), son frère Jacques Massey, M. André Picard, récupérateur d'animaux morts ou malades de Sainte-Rosalie. Aussi, du même réseau, MM Roger Deslauriers, Michel Rosa et Luc Longtin, propriétaires de la boucherie d'escompte Roger et du dépanneur de Laprairie.

Du côté du groupe Fédéral Packing, on a vu comparaître Réal Pagé, l'ex-président de cette entreprise alimentaire de Magog, et M. Jean-Guy Leblanc, exgérant-général. Aussi, MM, Marcel Fontaine et Luc Bérard, qui auraient été leurs fournisseurs d'animaux.

Les accusations ont été portées contre leurs activités exercées entre décembre 74 et mai 75 pour le réseau Reggio Food, et entre janvier 75 et mai 75 pour le réseau Fédéral Packing. Ils ont tous plaidés "noncoupable" et devront revenir pour leurs procès le 3 novembre. Le juge les a libérés sur parole.

Ces accusations, lancées par le ministère public avant même que le rapport de la CECO sur ce scandale de la charogne soit rendu public, ont créé une incertitude sur la publication de ce rapport très attendu.

René Gagnon serait ruiné financièrement

(Le Jour) René Gagnon, l'ex-chef de cabinet du ministre Jean Bienvenue, serait "ruiné financièrement", selon le juge Anatole Corriveau des Sessions de la Paix, et c'est pour cela qu'il a obtenu un délai de six mois pour payer deux amendes totalisant $700.

M. Gagnon, dont les activités dans le milieu de la mafia ont été rendues publiques lors de l'enquête sur le crime organisé, comparaissait, hier à Québec, devant le juge Corriveau. Il a reconnu sa culpabilité à l'accusation de fraude aux dépens du gouvernement du Québec portée contre lui en mars dernier.

Il était accusé d'avoir accepté pour lui-même ou une autre personne une somme de $2,000 en considération d'une aide concernant la nomination de M. Paul Joyal au poste de commissaire à la Commission du salaire minimum. Il a écopé d'une amende de $500. sous ce chef d'accusation.

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU QUÉBEC

Tiendra son congrès annuel "15e ANNIVERSAIRE"
les 1-2-3 octobre 1975

Au Centre d'Art du Mont-Oford, parc Provincial d'Oford sortie 69, autoroute des Cantons de l'Est.

THÈME: Service social - perspectives et orientations.

BIENVENUE À TOUS LES PROFESSIONNELS DES SCIENCES HUMAINES

Le secrétaire général, Jacques Duval.

bref travail

Plus qu'on demandait

Les employés de l'usine de textile Wabasso de Trois-Rivières ont ratifié hier le nouveau contrat de travail qu'ils ont obtenu après une grève de près de cinq mois et qui leur accorde des conditions supérieures à celles obtenues par leurs camarades de Dominion Textile et de Wabasso à Welland, Ontario.

L'augmentation globale des salaires se monte à $1.09 l'heure. Ce qui est plus que les revendications des travailleurs. "Je n'ai jamais vu ça en 32 ans de métier"devait déclarer hier le principal porte-parole syndical à la table des négociations, M. Vern Mustard des Ouvriers unis du textile d'Amérique.

Non aux cartes

Les ouvriers travaillant sur le chantier olympique n'auront plus à remettre leur carte d'identité aux agents de sécurité à l'entrée du chantier, pour la reprendre à la fin de leur journée de travail comme cela est la coutume depuix deux ans.

Telle est la conséquence directe d'une grève de quatre heures, hier, des opérateurs en machinerie lourde travaillant au chantier olympique. Ces derniers ont en effet débrayé hier matin pour protester contre cette pratique. Désormais tous les travailleurs pourront conserver sur eux ces cartes d'identité qu'ils devront par contre toujours présenter en arrivant à leur travail

Conciliation à la CTCUM

C'est un consultant en matière de relations de travail, Me Raymond Leboeuf, qui vient d'être nommé par le ministre du Travail comme conciliateur dans le conflit de la CTCUM.

Me Leboeuf, en vertu de la loi spéciale votée vendredi dernier pour mettre fin à l'arrêt de travail légal des employés sédentaires de la CTCUM, a maintenant 15 jours devant lui pour rencontrer les parties en couse et tenter d'en arriver à un règlement.

Dans le cas où sa mission échouerait le dossier sera remis dans les mains d'un arbitre qui aura à rendre une décision finale et exécutoire.

et dans le vêtement

Le syndicat américain des Travailleurs unis de vêtement dont 12,000 membres sont présentement en négociation au Québec et en Ontario vient de faire une demande de conciliation au Conseil des relations travail.

les échos du jour

S'ajoutant aux scandales successifs qui ont terni l'image du gouvernement Bourassa, la démission de Jérôme Choquette du Parti libéral et le désenchantement éprouvé par d'autres membres du gouvernement amènent certains observateurs politiques à prédire des élections générales à l'automne. En effet, Bourassa aimerait mieux sacrifer une vingtaine ou même une trentaine de comtés au Parti québécois plutôt que de tout perdre en 1976 ou en 1977.

•••

Et puis, d'une pierre trois coups, en concédant du terrain au PQ, il se débarrasserait des ministres et des députés qui lui disputent sa manière de gouverner à la Duplessis, tout en contribuant à donner à l'Assemblée nationale une image plus "démocratique" que maintenant.

•••

Concernant l'avenir de Jérôme Choquette, trois posibilités sont évoquées: sa nomination comme juge de la Cour supérieure, la fondation d'une nouvelle Union nationale ou, enfin, sa candidature à la mairie de Montréal... après les Jeux. Sachant ce qu'il sait par bandes sonores interposées, Choquette n'aurait aucun mal à bâtir une campagne électorale municipale sur le thème de la moralité. Drapeau mort politiquement, Drapeau ressuscitera peut-être dès le lendemain.

•••

Nous disions dans notre édition d'hier qu'Yvon Deschamps, Sol et Beau Dommage seraient présents au second Automne Show de Longueuil, à la fin octobre. Un organisateur de cet événement destiné à ramasser des fonds pour soutenir les 34 ex-grévistes de la United Aircraft devant les tribunaux nous a souligné, hier, qu'aucune entente n'était encore réalisée au sujet de la participation de ces trois "grands noms"...

•••

En attendant les honneurs du dictionnaire de l'Académie française, le mot "joual" figure pour la première fois dans la dernière édition du Petit Larousse en couleurs qui vient de paraître. Le mot est défini ainsi: "substantif masculin, parler populaire des francophones du Québec". Avis aux Etiemble du Québec français!

le château d'aujourd'hui...

extravagant ou sage

LA FORME DU CONFORT

Au Château d'Aujourd'hui, nous croyons que le confort repose dans la forme et dans l'environnement.

Quand votre corps ne fait qu'un avec les choses qui l'entourent, vous vivez une merveilleuse histoire de bien-être. . .

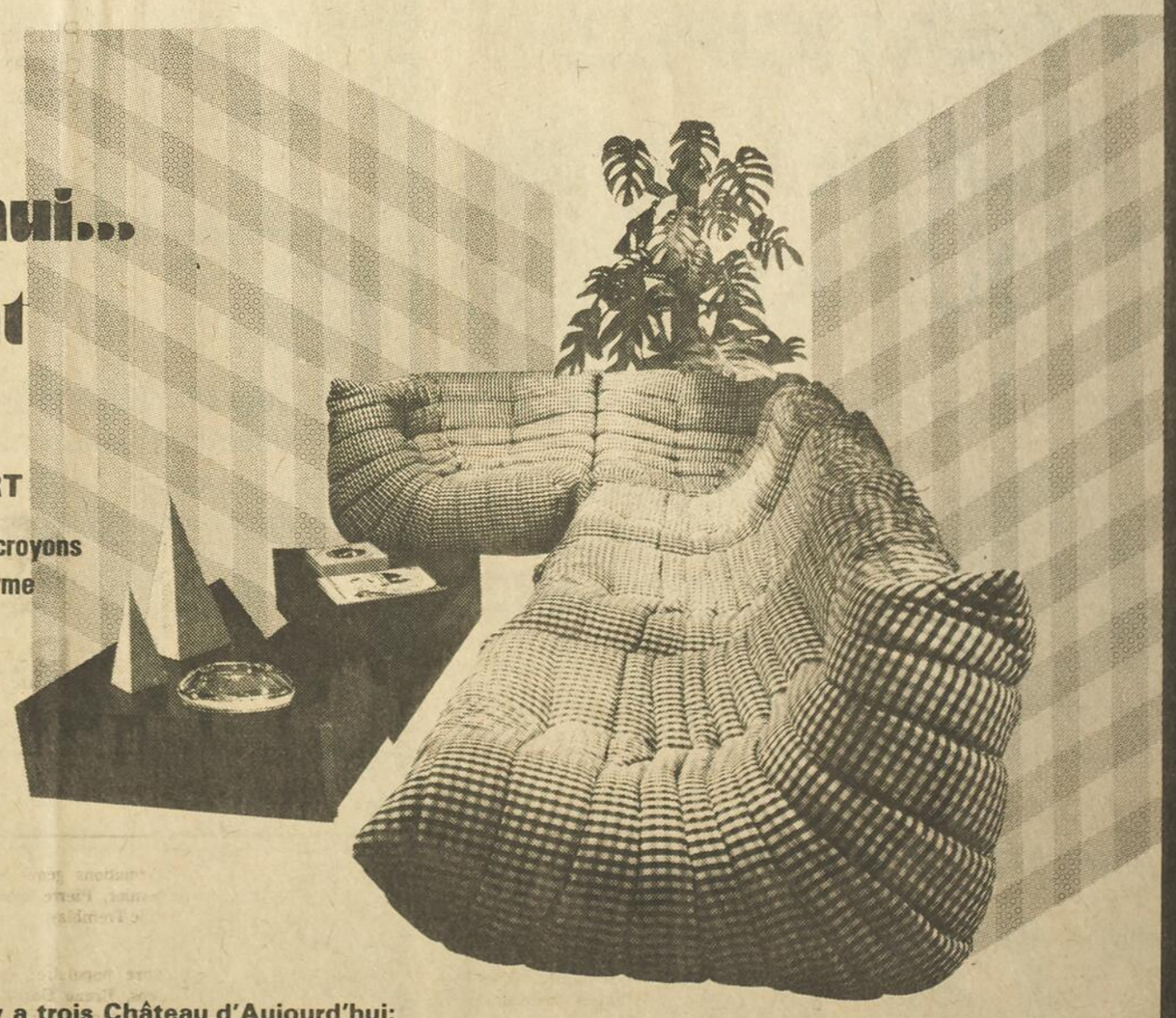

Château d'aujourd'hui

Il y a trois Château d'Aujourd'hui:
• 6370 St-Hubert • 6375 St-Hubert, Montréal • 1125 boulevard St-Martin, Laval.
Téléphone: 382-4710

Des salaires trop faibles

490 postes à combler au ministère du Revenu

QUEBEC (J.K.) — Il y a beaucoup de postes vacants, actuellement au Ministère du Revenu: 490 postes. On ne peut les combler à cause de la faiblesse des salaires offerts à Québec, par rapport aux salaires offerts, par le ministère correspondant, à Ottawa, ont déclaré hier les officiers supérieurs du Ministère du Revenu, à Québec.

Cette difficulté, éprouvée par le Ministère, a été évoquée lors de la conférence de presse que donnaient le ministre Robert Quenneville et ses hauts fonctionnaires, pour commenter les informations parues dans La Presse, récemment, et selon lesquelles une directive, signée par le sous-ministre André Gauvin, le 1er juin dernier, avait pour conséquence d'adoucir le traitement accordé aux individus riches et entreprises, par rapport à celui réservé aux individus ordinaires.

Robert Quenneville, ministre... (Photo Pierre Boisclair)

Plus rapide

En vue d'accélérer les rentrées de fonds et le fonctionnement du ministère, le sous-ministre, dans sa directive, demandait aux employés de prendre tous les moyens légaux possibles de façon à éviter d'avoir à se présenter devant les tribunaux, ce qui est long et coûteux. Mieux vaut régler entre nous que d'aller en Cour!

Or, on sait que les procédures judiciaires ne sont pas à la portée de tout le monde et que les seuls qui peuvent véritablement laisser planer cette menace sont les gens fortunés et les entreprises. C'est donc avec eux, surtout, que la "négociation" de l'impôt se fera, pour éviter le processus judiciaire.

Un cas

L'exemple fourni par La Presse était celui d'un industriel à qui on réclamait $12,000. selon un fonctionnaire. Des négociations amenèrent le gouvernement à réduire sa demande, après avoir passé des niveaux intermédiaires, à $5,000.

A cela, le ministère répond qu'à "la suite d'une nouvelle vérification, où l'étude de faits nouveaux apportés au dossier, il arrive que le vérificateur fasse droit aux revendications". Pour le gouvernement, il ne s'agit donc pas de "négociation" mais de "nouvelle vérification ou de l'"étude de faits nouveaux".

Le ministre

Le ministre s'est contenté de répondre qu'il était normal que des bureaux d'avocats se retrouvent, plus souvent que d'autres, à titres de représentants de contribuables ou d'entreprises devant l'impôt, à cause de leurs expériences en droit fiscal. Ce serait le cas du bureau auquel appartient Me Jean Lesage, ex-premier ministre, dont La Presse, tenant ses informations de fonctionnaires, affirme qu'il intervient souvent, avec succès, auprès du Ministère . . . Certains bureaux seraient donc particulièrement respectés, ce que se contente de nier le Ministère!

Quant aux hommes d'affaires liés à la politique, leurs impôts se seraient déjà négociés dans le bureau même de l'ex-ministre Gerald Harvey, passé récemment au Travail. A ce chapitre, l'actuel ministre Quenneville dit: "mon collègue et prédécesseur répondra à cette affirmation qui m'apparaît relever de la plus haute fantaisie" . . .

Contre Shell et St-Léonard

Une veuve gagne sa cause... après 10 ans!

par Robert lévesque

Trois juges de la Cour d'appel ont confirmé la responsabilité de Shell Canada Ltée et de la cité de Saint-Léonard dans une affaire qui remonte à 1965. C'est ainsi que la veuve d'un travailleur italien de Montréal recevra, dix ans après la mort accidentelle de son mari, une somme de $23,357 en dommages.

Dans un jugement publié hier, les juges Bernier, Owen et Turgeon concluent, comme la Cour Supérieure l'avait fait en juillet 71, à la responsabilité commune de Shell et de Saint-Léonard pour une explosion survenue le 7 septembre 65 et qui avait entrainé la mort de l'auvrier Emedio Delli Quadri le 30 septembre suivant.

Shell Canada et la ville de Saint-Léonard devront payer, en parts égales, une somme de $21,983.72 à la Canadian General Electric, une autre somme de $19,387 à la Commission des accidents du Travail et enfin un montant de $23,357 à la veuve Delli Quadri.

L'affaire, qui traîne devant les tribunaux depuis dix ans et qui a entrainé une série d'actions, remonte à la nuit du 7 septembre 65 lorsqu'un camion-citerne de Shell Canada capota sur le boulevard Métropolitain dans la ville de Saint-Léonard.

Dans les heures qui suivirent, quelque 4,600 gallons d'essence s'écoulèrent sur la chaussée, puis dans l'égout pluvial du boulevard, puis dans celui de St-Léonard et enfin dans celui de la Ville de Montréal. Vers 8 heures du matin, une violente explosion se produisait dans les égouts à l'intersection des rues Notre-Dame et Dickson. Emilio Delli Quadri travaillait à cet endroit. Il décédait des suites de ses brûlures le 30 septembre. En Cour Supérieur, le tribunal attribua à Shell deux fautes, soit d'avoir volontairement vidangé la plus grande partie de la cargaison d'essence et de n'avoir pas pris les mesures qui s'imposaient pour parer à l'explosion; et à Saint-Léonard, une faute pour n'avoir pas pris de mesures préventives et d'avoir négligé d'aviser la Ville de Montral du déversement de l'essence dans ses égouts.

Les procureurs de Shell Canada avaient tenté de faire proter la responsabilité de l'explosion sur le ministère de la Voirie puisque l'accident qui avait fait renverser le camion-citerne avait été causé par la défectuosité d'un "regard" (un man-hole) sur le boulevard, en Cour Supérieure, la province avait en effet été trouvé responsable de " l'accident". Quant à " l'explosion" qui devait suivre, la Cour d'appel juge que la négligence des parties en cause est seule responsable.

Le juge Bernier est particulièrement sévère, dans son jugement, pour le sous - chef pompier de Saint-Léonard qui se rendit sur les lieux. Celui-ci, devait connaître le réseau des égouts, n'a rien fait pour prévenir l'accident. Même chose pour les employés de Shell qui étaient sur les lieux.

"Le sous-chef pompier (M. Gilles Martin a démissionné de son poste il y a 5 ans) a fait montre d'insouciance, d'irresponsabilité, de manque de jugement", écrit le juge Bernier et il ajoute: "Les préposés de Shell ont fait preuve d'une insouciance injustifiable".

Donc, dix ans plus tard, justice est rendue pour la veuve Delli Quadri et ses trois enfants.

Un commentaire de Jacques Keable

Quelle directive?...

Un commentaire de Jacques Keable

Le 20 septembre dernier, un article du journaliste Rhéal Bercier, publié à la une de La Presse, faisait état d'une "directive" du sous-ministre du Revenu.

La mise en application de cette directive, rapportait le journal, au terme d'une enquête auprès d'un certain nombre de fonctionnaires responsables, aura pour effet de réserver un traitement plus avantageux aux richards et aux entreprises qu'aux citoyens moyens. L'article en question était fondé sur le texte même de la fameuse directive du 1er juin dernier, directive dont le journaliste avait pu obtenir une copie.

Hier après-midi, conférence de presse. Durée: deux heures. Ce sont le ministre du Revenu, M. Robert Quenneville, des sous-ministres dont M. André Gauvin, auteur de la directive, quelques hauts fonctionnaires, qui rencontrent les journalistes.

Pour dire quoi? Pour dire que l'article de La Presse ne donnait pas une idée honnête de la réalité et que les informateurs du journaliste Bercier étaient dans l'erreur, etc...

Pouvons-nous avoir une copie de la directive, avons-nous demandé? Non, c'est un document interne, répond-on! Résultat: en possession d'un document qu'un journaliste a pourtant en mains, le ministère réduit sa réaction à dire que l'interprétation qu'on en donne, dans La Presse, est fausse.

C'est vraiment prendre les journalistes pour des canards sauvages ou encore pour des perroquets à la solde du gouvernement. L'objectif visé par le ministère, qui se refusait à distribuer le texte de la directive, ne pouvait être que d'inciter les journalistes à diffuser une nouvelle selon laquelle le Ministère, contrairement à ce que certains ont laissé entendre, est beau et fin!...

Non seulement le Ministère ne distribue pas sa directive, mais la réponse qu'il apportait, paragraphe par paragraphe, au texte de La Presse, n'était pas de nature à infirmer de manière significative l'information parue et dont on voit mal pourquoi on pourrait en douter, tant que le Ministère ne voudra pas distribuer et commenter le texte même de sa directive. En somme, on demandait aux journalistes de faire un acte de foi dans le gouvernement et de prendre sa parole, contre un article de journal écrit à partir d'un texte que le Ministère cache!

Le Ministère du Revenu devrait pourtant savoir, lui dont le travail est théoriquement fait de rigueur, que l'information se fait à partir de données vérifiables et non pas à partir de démentis non vérifiables. Surtout quand il s'agit d'une administration publique.

Les journalistes n'auront donc pas pu poser de questions à partir d'un document précis. Et la fameuse directive, il aura fallu que ce soit le journaliste impliqué qui la distribue, devant le refus du Ministère dont les porte-parole, entre temps, avaient sagement regagné leurs terres...

Congrès de l'Union des municipalités

Les regroupements municipaux préoccuperont les ateliers

QUEBEC PC — Le ministère des Affaires municipales sera de nouveau invité "à développer un plus grand leadership en matière de regroupement municipal", lors du Congrès de l'Union des municipalités qui s'ouvre aujourd'hui, mercredi, à Québec.

Dans un des six ateliers du congrès, celui sur l'aménagement du territoire, un des documents à l'étude est le mémoire de l'Union des municipalités sur l'urbanisation. Deux recommandations s'y dégagent:

— la réduction du nombre des municipalités au Québec afin de pallier à la faiblesse administrative et d'assurer de meilleures conditions de planification et de développement économique;

— la nécessité pour le ministère des Affaires municipales de développer un plus grand leadership en matière de regroupement.

Ces recommandations sont basées sur celles publiées en 1968 dans le rapport Lahaye. On y suggérait alors une Loi-cadre sur l'urbanisme afin d'assurer un développement harmonieux des villes.Cette loi se fait toujours attendre.

Fiscalité

Dans un autre atelier, le dossier de la fiscalité municipale sera passé au crible.

Les délégués s'attendent particulièrement à avoir une réponse finale du ministre des Affaires municipales, le Dr Victor Goldbloom, quant au problème du partage fiscal entre le gouvernement provincial et les municipalités.

L'Union avait présenté un mémoire en ce sens au ministre, en mai dernier, lors de la dernière conférence provnciale. La réponse gouvernementale est toujours attendue.

Les municipalités n'ont pas pris de chance cette fois puisqu'elles ont invité le ministre Goldbloom et son collègue des Finances, M. Raymond Garneau, à venir prendre la parole. On s'attend à ce que M. Garneau prenne position sur les recommandations faites par l'Union des municipalités en mai dernier.

Parmi les demandes municipales, on retrouve:

— le droit pour les municipalités d'être exemptes de l'application de la Loi de l'impôt sur la vente au détail;

— une demande au gouvernement de discontinuer le mode de subventions aux municipalités, échelonné sur une période de 10 ans.

Loisirs

Les représentants municipaux profiteront également du congrès pour se prononcer sur la création, cet automne, d'un ministère québécois des Loisirs.

La création de ce ministère avait été annoncée dans le discours inaugural de mars dernier et confirmée en août par le premier ministre, M. Robert Bourassa, qui était de passage aux Jeux du Québec, à Trois-Rivières.

Le futur ministre des Loisirs, le député de Vaudreuil-Soulanges, M. Paul Phaneuf, sera invité à exposer son point de vue devant les délégués du congrès de l'Union des municipalités du Québec.

L'atelier sur les loisirs traitera également de la participation des municipalités aux programmes d'assistance financière du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

L'an dernier, le HCJLS a mis 41 p.c. de son budget au service des mucicipalités, soit un montant global de $12,380,000.

Trois autres ateliers seront ouverts aux délégués. On traitera de la refonte des lois municipales, un autre des relations ouvrières et un dernier du transport en commun en milieu urbain.

Ce dernier atelier aura à traiter du problème du coût toujours croissant du transport en commun pour les grandes villes. Ainsi, un document nous apprend que le transport en commun coûte $28 par année per capita à la ville de Montréal, $18 à Québec et $14 dans l'Outaouais.

Le congrès de l'Union des municipalités se poursuit à Québec jusqu'à vendredi prochain et il est sous la présidence du maire de l'Acienne-Lorette, M. Marcel Pageau.

PARTICIPEZ
À LA RELANCE
DU "JOUR"

DU 8 OCTOBRE 1975 AU 17 OCTOBRE 1975

Le Jour met sur pied une équipe de crieurs sur le territoire de Montréal.

Nous avons besoin de jeunes dynamiques à toutes les intersections importantes de la ville, ainsi qu'aux portes des maisons d'enseignement (cegeps, universités et autres).

CONDITIONS

1) Intéressé à la croissance du "Jour"
2) Disponible le matin du 8 octobre au 17 octobre sauf le samedi.
3) Possibilité de continuer après le 17
4) Rémunération: selon les normes du milieu.

COMMUNIQUEZ AVEC MICHEL GAGNÉ A
331-8961 POSTE 246

Marcel Jacob md.

TÉL.: 669-4141
L'Hydroquébécois
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN ENRG.
ANDRÉ BUJOLD SERVICE 24 HEURES

BERNARD LANDRY
avocat
1117 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal
849-5311
33 sud, St-Charles
Joliette
759-0420 et 588-5317
(direct Montréal)

Tél.: 274-4673
J. Aimé St-Louis T.D.C.
DENTUROLOGISTE
SUR RENDEZ-VOUS
6305, rue ST-DENIS MONTRÉAL

maison Beaudet INC.
Inglis
Libérez-vous de la corvée de lavage et du séchage qui vous empêchent de faire votre vrai boulot.
Livraison, démonstration et service inclus dans notre BON PRIX

maison Beaudet
8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.
729-5217

Convention hâtive au leadership

Les libéraux ontariens perdent leur chef

TORONTO (PC) — Les dirigeants du Parti libéral ontarien sont actuellement à préparer une convention hâtive au leadership, par suite de l'annonce, hier, que M. Robert Nixon abandonnait ce poste. Le président du parti, M. Jeffrey King, qui a reçu la lettre de démission de M. Nixon, a révélé qu'une convention pourrait avoir lieu dès décembre, et "certainement pas plus tard que janvier".

Plusieurs membres du caucus provincial songent à briguer le poste. Un adjoint de M. John Turner, ancien ministre fédéral des Finances, a assuré que M. Turner, dont on a parlé comme successeur possible, n'est pas intéressé au poste.

Quant à M. Norman Cafik, député fédéral qui venait après M. Nixon lors de la convention de leadership de 1973, il n'a pas exclu la possibilité de se présenter de nouveau, selon un porte-parole du parti.

Gain important

M. Nixon a aidé les libéraux à remporter 36 sièges à l'élection du 18 septembre, soit leur plus important succès depuis 30 ans. Cependant, les libéraux venaient en troisième position, derrière les progressistes-conservateurs (51 sièges) et les néo-démocrates (38).

M. Nixon, âgé de 47 ans, qui détenait son poste depuis 1967, déclarait dans sa lettre de démission qu'il continuerait à remplir son rôle de chef jusqu'à l'élection de son successeur.

Au cours d'une conférence, hier, il a déclaré qu'il n'était pas question qu'il change d'avis. "Je crois, dit-il, que nos chances seraient meilleures avec un nouveau leader. Et j'en suis convaincu." Dans sa lettre, il a dit que le caucus libéral, qui s'est réuni hier à Queen's Park, ferait tout ce qui est raisonnable pour tirer profit d'une situation minoritaire à la législature.

L'avenir

M. Nixon a indiqué qu'il chercherait probablement à se faire réélire comme député provincial de Brant. Fermier et ancien professeur de sciences, il avait d'abord été élu à la législature lors d'une élection partielle en 1962. Il succédait à son père, feu Harry Nixon, qui avait détenu le siège depuis 1919, et qui fut le dernier premier ministre libéral de la province, en 1943.

Un élément qui a influé sur la démission de M. nixon, c'est le fait qu'il n'ait pas réussi à exercer plus d'influence sur le Toronto métropolitain, où les libéraux n'ont fait élire que trois députés sur 29, le 18 septembre. Le chef démissionnaire a refusé d'indiquer s'il appuierait un candidat à sa succession au leadership, mais il n'a pas éliminé la possibilité qu'on trouve un candidat hors du caucus. Dans les circonstances, il serait disposé à servir de leader en Chambre jusqu'à la prochaine élection.

(Téléphoto PC)

Robert Nixon, ex-leader du Parti libéral ontarien.

Montée des prix et des salaires

Les gouvernements devraient faire preuve de leadership

–Mme Plumptre

OTTAWA (PC) — Devant la montée continuelle des prix de l'alimentation, et compte tenu que les coûts de main-d'oeuvre sont maintenant devenus un facteur important de cette tendance à la hausse, les gouvernements doivent faire preuve de leadership pour mettre un terme à cette excalade des salaires et des prix ou des prix et des salaires.

C'est là la conclusion de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, qui, dans son neuvième rapport trimestriel, prévoit que le Canada connaîtra en 1976 des augmentations de prix en matière d'alimentation du même ordre qu'au cours des deux dernières années.

Alors qu'en 1973 et durant la majeure partie de 1974 cette tendance était attribuable à l'augmentation du prix de certaines denrées alimentaires brutes, telles que les céréales, les oléagineux, le sucre et le boeuf, il est maintenant clair, soutient la commission, que les coûts de main-d'oeuvre, ainsi que d'autres facteurs extérieurs, exercent une pression importante sur le coût du panier de provisions.

Main-d'oeuvre

Concernant l'analyse des autres coûts extérieurs, la commission fait part de son intention d'examiner dans un rapport subséquent les profits des compagnies de produits alimentaires.

Au chapitre des coûts de main-d'oeuvre, la commission Plumptre souligne que les gains horaires moyens des secteurs de l'alimentation et des boissons, qui s'étaient accrus de 15 POUR CENT DE !(¾¼ A¢ ont augmenté de 15 pour cent au cours du premier semestre de cette année et dépassé de trois pour cent le niveau des gains dans ces mêmes secteurs aux Etats-Unis.

"Pendant ce temps, la productivité déclinait à un rythme accéléré, faisant grimper de 17.5 pour cent le coût en salaires et traitements d'une unité de production", ajoute le rapport.

Comment arrêter cette escalade et qui doit en prendre l'initiative? demande la commission.

"Les syndicats doivent-ils demander moins que ce que peut supporter le marché pour leurs membres, au risque de voir les revenus de ceux-ci diminuer comparativement aux revenus de ceux qui ont moinx de conscience sociale?

"Faut-il que les hommes d'affaires résistent à toute augmentation des salaires qui entraîneront une augmentation du coût de la main-d'oeuvre et, par conséquent, des prix de vente, au risque de voir se produire une réduction importante de leurs opérations?

"Faut-il que les hommes d'affaires gèlent ou réduisent délébérément les marges de profit même au risque de réduire le flux de liquidités interne ou de réduire la capacité de la compagnie d'encourager les investissements de l'extérieur nécessaires pour investir dans de nouvelles usines, du nouvel équipment et créer des emplois?

La commission en conclut que c'est plutôt aux gouvernements d'assumer le leadership économique "avec leurs politiques en matière de salaires et d'embauche, avec le contrôle considérable et final qu'ils exercent sur la dépense, la taxation, la création d'argent et la gestion de la demande".

Dans cet ordre d'idée, la commission réitère la demande logée auprès du gouvernement de Colombie-Britannique pour qu'il intervienne dans le conflit de travail touchant le secteur alimentaire, étant donné que "les demandes syndicale et l'offre patronale dépassent ce que la commission conxidère comme une augmentation raisonnable".

Quang pourrait retourner au Sud-Vietnam (le GRP)

(PC) — Le général Dang Van Quang, ancien conseiller militaire de l'ancien gouvernement sud-vietnamien, pourrait être autorisé à retourner au Sud-Vietnam, a déclaré un membre important du Gouvernement révolutionnaire provisoire (GRP) sud-vietnamien.

"Tous les réfugiés qui ont quitté le Vietnam peuvent faire une demande de retour et le GRP examinera chaque cas concrètement", a déclaré au cours d'une conférence de presse M. Truong Dan, du ministère des Affaires étrangères du nouveau régime sud-vietnamien.

M. Dan, qui estime que la question devrait être étudiée par les gouvernements canadien et sud-vietnamien, a souligné que le général Duong Van Minh — dit le "Grand Minh" — mène maintenant une existence paisible dans une villa de Saigon, et ce malgre qu'il ait "mené des opérations d'extermination de la population dans les régions libérées"...

M. Dan s'est refusé cependant à spéculer à propos de ce qu'il adviendrait du général Quang si le gouvernement canadien le plaçait à bord d'un avion en partance pour Saigon.

Le général Quang a reçu l'ordre de quitter le pays le 7 juillet à l'issue d'une enquête du ministère de l'Immigration relative à des accusations selon lesquelles il aurait dirigé un réseau de trafic de stupéfiants au Sud-Vietnam. Par la suite, il s'est vu refuser le droit d'en appeler de cette décision.

L'ancien officier sud-vietnamien, qui est toujours à Montréal cherche présentement un pays qui pourrait l'accepter.

Accès des soviétiques

Le gouvernement aurait sacrifié les pêcheurs

PORT MOUTON' N. E. (PC) — La décision du gouvernement de rouvrir les ports de la côte est aux chalutiers soviétiques constitue un abandon des pêcheurs de l'Atlantique, a déclaré M. Crosby MacLeod, propriétaire de la société MacLeod Fisheries.

M. MacLeod, qui avait organisé une campagne l'année dernière en vue de forcer les Soviétiques à verser des compensations aux pêcheurs canadiens pour avoir endommagé leurs agrès de pêche, a accusé le gouvernement de revenir sur la promesse qu'il avait faite aux pêcheurs de ne pas rouvrir les ports de l'Est tant que cette question des compensations ne serait pas réglée.

M. MacLeod a rappelé à ce propos que la réclamation de $170,000 de son entreprise et une autre de $100,000 du capitaine E. C. Roache, de Lockeport, n'ont toujours pas été réglées.

Le gouvernement avait interdit l'accès des ports de l'Atlantique à la flotte de pêche soviétique pour appuyer ses positions concernant les quantités de poisson prises par les pêcheurs étrangers.

Des représentants des pêcheurs de l'Atlantique ont eu par ailleurs une semaine d'entretiens avec les autorités soviétiques ce mois-ci, dans l'espoir d'en arriver à une entente au sujet des compensations. Mais les Soviétiques n'ont offert de payer que 30 pour cent des montants réclamés, a indiqué M. MacLeod.

Sept des pêcheurs concernés sont dans le besoin, et il ont accepté cette "offre", a précisé M. Mac Leod, mais lui et le capitaine Roache continuent à demander un règlement plus équitable.

"Mais maintenant que le ministère fédéral de la Pêche nous a retiré notre atout, en revenant sur sa promesse au sujet des ports de l'Atlantique, il devient presque impossible pour les pêcheurs d'obtenir plus que 30 pour cent des montants de compensation", a-t-il dit.

CHEZ FRENIÈRE et FILS INC.
TU PEINTURES ET TU TAPISSES À MEILLEUR MARCHÉ QU'AILLEURS
• MOBIL
• CANADA PAINT
• CROWN DIAMOND
• SHERWIN-WILLIAMS
Rég. $8.95 à $13.95 gal.
3 GALLONS POUR $12.00 SURPLUS DE STOCK

GRATIS
ACHETEZ UN ROULEAU DE PAPIER TENTURE ENCOLLÉ (en magasin) ET OBTENEZ-EN UN DEUXIÈME GRATUITEMENT
272-9743

SPÉCIAL GRIS À PLANCHER 3 GALLONS $10
ROULEAUX 75¢ CH.
GRATUIT 1 GALLON DE PEINTURE AVEC CHAQUE ACHAT DE $20.00 et plus
PEINTURE C-I-L À DES PRIX IMBATTABLES
EXTRA SPÉCIAL 3 GALLONS POUR $9.98
SPÉCIAL TOILE DE PEINTURE 9' x 12' Reg. $9.95 GRAND SPÉCIAL $4.50
FRENIÈRE ET FILS INC.
6210, RUE PAPINEAU
272-1033 — 272-4418 CHARGEX
2 STATIONNEMENTS À VOTRE SERVICE
Livraison gratuite pour la ville et la banlieue

Staccato (musique) inc.
CENTRE D'ACHATS DUVERNAY
LAVAL, QUÉBEC
LE PLUS GRAND CHOIX DE DISQUES FRANCAIS EN AMÉRIQUE
ACCEPTONS TOUTE COMMANDE POSTALE

CLINIQUE CHIRURGICALE DE GREFFE DE CHEVEUX VIVANTS
Dr Bernard Blanchard, M.D.: F.R.C.S. (C)
Dr Guy Blanchard, M.D.: F.R.C.S. (C)
Place Samuel de Champlain
350 Chemin Ste-Foy suite 1007
Québec 418-687-2677
94 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal 382-5565

5600 Est, Boul. Henri-Bourassa
Montréal H1G 2T3
Tél.: 325-4466
LAINE PAUL GRENIER
Spécialité: laine du Québec
laines canadiennes et importées - fil Phentex
Canevas à petits points service d'encadrement
2301 Est, rue Fleury
Montréal H2B 1K8
Tél.: 388-9154

AUJOURD'HUI À 85 CKVL

6h à 10h OPINION PUBLIQUE
FRENCHIE JARRAUD
Animateur de lignes ouvertes depuis 20 ans, il dirige avec autorité, dynanisme et humour son émission matinale.

10h à 12h COUPS DE GRIFFE
LISE LAPIERRE
Son caractère curieux et agressif lève le voile sur des facettes inusitées des affaires publiques. Spontanée, imprévisible, son émission réserve toujours des surprises.

12h à 15h ACTUALITÉ
YVON DUPUIS
Un homme complet. Il fut député provincial, député et ministre fédéral. Animateur, journaliste et homme d'affaires, marchand et fermier.

15h à 18h QUÉBEC EN ACTION
MATHIAS RIOUX
Professeur d'histoire, licencié en administration et possédant une maitrise en sciences politiques, cet animateur aborde facilement les grandes questions de l'heure.

18h à 20h AFFAIRES PUBLIQUES
ME MARC TRAHAN
Jeune et bouillant avocat dont les conseils d'ordre juridiques sont toujours fort appréciés. Il n'en traite pas moins affaires publiques avec des invités qui font l'actualité.

LE CHAMPION DE LA PAROLE
85 CKVL

Une recommandation de la Commission de réforme du droit

Ne plus traduire les malades mentaux devant les tribunaux

par Robert Lévesque

Un document de travail rendu public, hier, par la Commission de réforme du droit du Canada recommande que l'on amène le moins souvent possible le malade mental devant les tribunaux et que l'on ne se serve du processus pénal à l'égard du déséquilibré que s'il n'y a aucune solution de rechange valable'.

Dans ce quatorzième document que publie la Commission de réforme du droit, et qui porte le titre "Processus pénal et désordre mental", on retrouve les éléments d'une politique sociale globale visant à respecter les intérêts de l'accusé ou du délinquant déséquilibré.

Les auteurs du document de 70 pages regrettent, entre autres, que la réaction du policier à qui le citoyen fait appel s'il se sent menacé par le comportement bizarre ou irrationnel d'un individu soit, traditionnellement, de porter plainte et d'amener celui qui souffre de désordre mental devant les tribunaux. "Dans les circonstances appropriées, le policier devrait orienter l'aliéné hors du processus pénal", recommande-t-on.

"La déjudiciarisation de l'aliéné mental avant le début du procès est un domaine important du droit pénal, écrit-on, qui a été généralement négligé". On recommande donc un tamisage du malade mental, tant par la police que par la poursuite, afin d'arriver à un règlement extra-judiciaire du plus grand membre de causes.

Quant au désordre mental après le procès, lorsque le déséquilibré a traversé le processus judiciaire, le document préconise le recours à un régime d'ordonnances d'hospitalisation comme solution de rechange à l'emprisonnement.

A cet égard, le document de travail contient un chapitre critique sur les soins psychiatriques dispensés dans les prisons. Les auteurs recommandent une amélioration de ces soins et un remaniement des procédures qui prévoient le transfert d'un détenu de la prison à un institut psychiatrique pour en accroître l'efficacité.

Le dernier chapitre du document traite du rôle du psychiatre devant les tribunaux. "Il y a deux exigences fondamentales pour tout rapport psychiatrique, explique-t-on. Tout d'abord, le juge doit décider des renseignements dont il a besoin et les communiquer clairement au psychiatre. Ensuite le psychiatre doit communiquer au juge ses connaissances professionnelles dans un rapport exhaustif et compréhensible".

La sémantique étant source de difficultés, et des mots comme "psychotique", "schizophrène" et "paranoïaque" n'ayant même pas d'acceptation uniforme dans la profession médicale, les auteurs du document ne s'étonnent pas qu'ils soient mal compris, voire déformés, par les juges et avocats.

"On résoudrait ce problème de vocabulaire, dit-on, si en concevait le rapport psychiatrique de façon à contraindre l'expert à définir les termes et à expliquer les conséquences du désordre mental sur la personnalité du prévenu d'une façon intelligible pour le profane intelligent".

Ce document est publié dans le cadre d'un processus de consultation. Après avoir pris connaissance des commentaires du public, la Commission présentera son rapport définitif au ministre de la Justice.

Armand Bois lance un nouveau programme

BERTHIERVILLE (PC) – Résurrection du Conseil législatif, formation de gouvernements régionaux, abolition des cours juvéniles, création de villages pour retraités, allocation de $250 à $300 par mois pour l'épouse au foyer et une politique claire et simple en matière linguistique.

Ce sont là quelques-unes des réformes que se propose d'apporter le Parti réformateur Québec créditiste lorsqu'il sera au pouvoir.

Toutes ces questions ont été abordées au cours d'un rassemblement de ce parti, fondé par M. Pouliot, de Saint-Jérôme, et ayant à sa tête M. Armand Bois, ex-député créditiste à l'Assemblée nationale.

La réunion a eu lieu en fin de semaine à Berthierville, et, pour l'occasion, une cinquantaine de personnes étaient disséminées dans la salle paroissiale de l'endroit.

Gilles Caouette dans Hochelaga

(D'après CP) – Gilles Caouette, fils du leader créditiste Réal Caouette, se présentera comme candidat du Crédit social dans l'élection partielle qui se déroulera le 14 octobre dans le comté fédéral de Hochelaga.

M. Caouette sera l'un des sept candidats qui tentent de remporter le siège précédemment occupé par le ministre fédéral des Communications, M. Gérard Pelletier, qui a démissionné pour devenir ambassadeur du Canada en France. Le candidat libéral, M. Pierre Juneau, a déjà été désigné comme successeur de M. Pelletier au ministère des Communications.

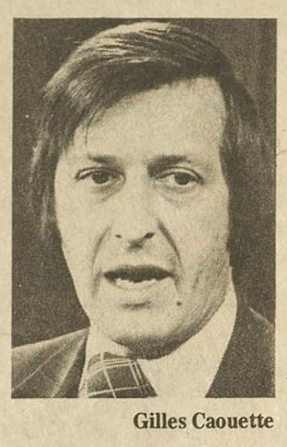

Gilles Caouette

Le candidat conservateur est M. Jacques Lavoie, qui a fait la lutte à Gérard Pelletier en 1972 et 1974. Onias Synott, un débardeur, est le candidat du Nouveau parti démocratique. Il y a aussi trois candidats indépendants: Gérard Contant, Louise Ouimet et Daniel Charlebois.

La loi 22 a été mal appliquée et mal expliquée au public

–Howard Grafftey

SYDNEY, N.-E. (PC) – La Loi sur les langues officielles du Québec a été mal appliquée et mal expliquée au public, estime M. Howard Grafftey, candidat à la direction du Parti progressiste conservateur.

"Le gouvernement Bourassa n'a pas explicité ce qu'il essayait de faire", a déclaré lundi le représentant de la circonscription québécoise de Brome-Missisquoi lors d'une interview à une réunion du PC de la Nouvelle-Ecosse.

Il estime, d'autre part, que les conservateurs peuvent remporter un succès au Québec lors des prochaines élections fédérales s'ils s'y mettent assez tôt et s'ils travaillent fort. Le Québec n'a que trois parlementaires conservateurs aux Communes.

"Je ne peux pas promettre de miracles, mais le parti doit construire une organisation au niveau des comtés et se lancer dans la politique provinciale.

M. Grafftey s'est ensuite attaqué au "socialisme de Trudeau", estimant que la politique libérale fédérale entraînait un niveau record de chômage, un niveau record d'inflation, un niveau record de disparités entre régions et des déficits record de la balance des payements.

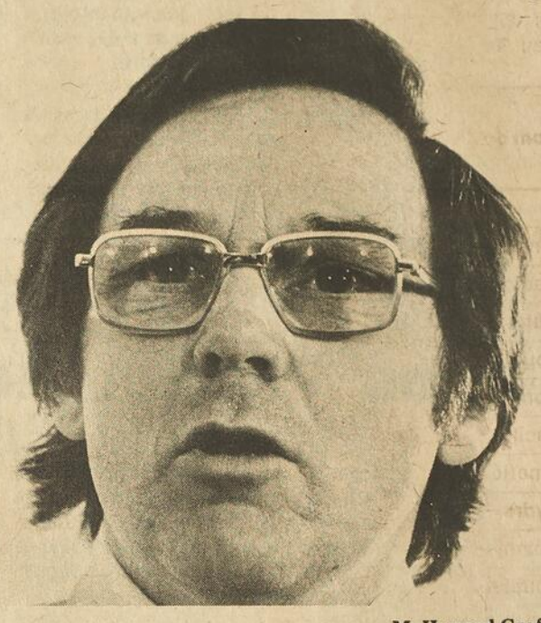

M. Howard Grafftey

Illettrés économiques

Le gouvernement, selon M. Grafftey, est composé d'"illettrés économiques" vivant des revenus provenant de ressources non renouvelables.

"Sous le gouvernement Trudeau, nous avons vu les dépenses annuelles du gouvernement fédéral passer de $10 à $35 milliards, ce qui représente une augmentation de 350 pour cent", affirme M. Grafftey. Il a dit que le premier ministre a institué un tel degré d'étatisme et un tel contrôle gouvernemental "qu'à l'heure actuelle, peu de Canadiens sont encore capables de s'acheter une nouvelle maison, de se lancer en affaires ou d'exploiter entreprise agricole".

M. Grafftey a conclu que le gouvernement dont il serait le chef agirait en collaboration avec les autres niveaux de gouvernement et avec le secteur privé afin de donner à chaque citoyen le sens de la propriété.

Le projet d'aluminerie à Saint-Augustin

La Southwire s'intéresserait aux canards et aux petits oiseaux

par Jacques Guay

QUEBEC – Si la National Southwire construit ses usines en rase campagne, c'est qu'elle veut faciliter les relations de travail.

C'est ce qu'a déclaré lundi soir, M. Françoys Roberge, attaché de presse du ministre de l'Industrie, en expliquant que les ouvriers ont "moins de stress quand ils ont des fermes dans la région".

A la surprise générale, M. Roberge représentait le ministre à une soirée d'information sur les expropriations de Saint-Augustin organisés par les professeurs et les étudiants de la faculté de Géographie.

Les petits canards

Mais la surprise a été encore plus grande quand M. Roberge s'est mis à parler devant une brochette de spécialistes en sols, en aménagement, en climatologie et autres disciplines.

Sans document, sans se référer à une étude précise, M. Roberge a parlé de 3,500 emplois directs et autant d'indirects, de 75% de terres en friche sur le site exproprié etc, reprenant en fait les arguments déjà servis par son ministre la semaine dernière. On a bien ri lorsqu'il a affirmé que la Southwire a l'intention d'aménager "le bas de la zone" en sanctuaire d'oiseaux.

On a été un plutôt sceptique quand il a ajouté que la compagnie constatant la richesse pour le patrimoine de certaines maisons les a photographiées pour assurer leur protection.

Dossier fantôme

Et s'il a souligné que le ministère de l'Industrie a soumis un dossier là-dessus aux Affaires culturelles, il a été incapable de dire quand. (Aux Affaires culturelles, hier, personne n'en avait entendu parler, de l'entourage immédiat du ministre aux fonctionnaires responsables du patrimoine).

Il n'a pu, non plus, dire quelles études avaient été faites concernant le site lui-même et il n'a pu, à cause d'un blanc de mémoire, mentionner quels sont les trois autres sites retenus au départ et abandonnés parce que moins favorables.

Enfin, il a répété à au moins trois reprises que jamais le cabinet n'avait consenti de tarifs privilégiés d'électricité à la NSW, y compris lorsque le journaliste du JOUR lui a lu un compte rendu d'une commission parlementaire, le 4 juillet dernier, où le président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giroux, a reconnu la chose en notant que le gouvernement "peut, quand il le juge bon, donner des subventions ou des avantages à une compagnie".

Etonnement général

Etonnement général quand il a déclaré qu'il n'y a pas de ligne importante d'électricité sur la rive sud du fleuve. Un géographe lui a montré sur une carte l'endroit où, entre autres, le réseau en provenance de la Manicouagan enjambe le fleuve à travers l'île d'Orléans pour sauter de la rive nord à la rive sud, justement.

M. Roberge a aussi raconté au journaliste du JOUR que les usines de transformation, dont on ne peut garantir qu'elles ne seront pas polluantes, ne seront pas construites à côté du laminoir mais dans le parc actuel, quatre milles au nord-est.

Peu importe d'ailleurs que le ministre ait déjà déclaré que ces usines allaient transformer l'aluminium chaud. M. Roberge a la réponse: on va transporter l'aluminium en fusion d'un endroit à l'autre, en traversant le village de Saint-Augustin.

Mais, devait-il affirmer, il est très difficile de transporter sur de grandes distances l'alumine dont se servira le laminoir. C'est pourquoi il est nécessaire d'installer cette usine sur le bord du fleuve. Il n'a pas paru décontenancé quand on lui a fait remarquer que déjà l'Alcan transporte de l'alumine d'Arvida à Shawinigan par train, sur près de 300 milles.

Par ailleurs, détaché, il a déclaré à l'assistance qu'elle avait bien le droit d'épouser les thèses du "Club de Rome" et de préférer l'agriculture et le tourisme au développement industriel. Quant à lui, il croit qu'on pourrait fort bien s'alimenter à même ce que produisent les Etats-Unis.

Quelqu'un s'est finalement levé pour s'exclamer: "La preuve que ce projet n'est pas sérieux, c'est qu'on a envoyé l'attaché de presse pour le défendre".

Les misérables (2)

Ou bien M. Françoys Rogerge ment, ou bien il est d'une rare naïveté. De toute manière, il n'avait rien à faire à la réunion d'information sur les expropriations de Saint-Augustin, lundi soir.

Depuis quand les ministres se font-ils remplacer par leurs attachés de presse pour renseigner la population sur les intentions du gouvernement?

Ou bien M. Saint-Pierre rit du monde, ou bien il reconnaît lui-même que son aluminerie est un vaste canular. A moins qu'il soit, tout simplement, tanné de se dédire lui-même.

Face à des spécialistes inquiets, il envoie son amuseur préféré déclamer, sans y croire, des inepties inimaginables, genre un sanctuaire d'oiseaux devant une usine. Imaginez des canards sauvages dans un étang devant les installations de l'Alcan à Arvida.

Quel tableau idyllique, par ailleurs, que celle de cette bonne compagnie qui s'installe toujours à la campagne pour combattre le "stress" de ses ouvriers!

Et si vous êtes contre une aluminerie en plein dans les meilleures terres arables de la région de Québec, vous êtes contre l'industrialisation, vous êtes un partisan de la croissance zéro, vous préférez, en un mot, crever de faim sur une mine d'or.

Comme l'a fait si bien remarquer un assistant c'est le genre d'arguments qu'on prône dans les pays sous-développés pour piller les richesses naturelles.

L'entendre dire par des étrangers c'est déjà intolérable, se le faire répéter par nos propres représentants ou leurs souriant messagers, c'est innommable.

Ces gens-là n'ont aucun respect pour l'intelligence. Ils se paient joyeusement notre gueule.

Et s'ils sont sérieux, ils sont d'une incompétence crasse.

De toute manière ils ne sont pas à leur place. Les laisser faire plus longtemps relève de l'inconscience collective.

Sommes-nous si misérables?

Jacques Guay

Géographes et agronomes condamnent le projet

QUEBEC (J.G,) – Des professeurs de la faculté de Géographie et des agronomes à l'emploi du ministère de l'Agriculture ont dénoncé, lundi soir, les expropriations de Saint-Augustin et l'intention d'y aménager une aluminerie.

Un spécialiste en localisation industrielle, M. François Hullbert, a demandé aux autorités gouvernementales de démontrer qu'il s'agit bien du meilleur site. Il a rappelé que les responsables de la Communauté urbaine de Québec ont répété durant des années que la rive-sud était plus favorable que la rive-nord à l'établissement d'industries. Il a qualifié d'aberration la construction d'un port à Saint-Augustin alors que toutes les études démontrent que les meilleurs endroits sont situés à l'est de Lévis, là où le fleuve est plus large.

L'environnement, rien –

Il a transmis à l'assemblée un message du professeur Hufty, spécialiste en environnement, qui souligne qu'il tente depuis des années d'intéresser le gouvernement à des études sur l'environnement dans la région de Québec.

M. Paul Bussières, un expert en géographie économique, a déclaré qu'aucune terre agricole ne doit être détournée de ses fins.

Il a, par ailleurs, tourné en ridicule la prétention du ministre suivant laquelle le laminoir créerait 3,500 emplois. Il n'y a pas d'exemples au Canada, a-t-il souligné, d'un procédé de réduction de l'alumine comme celui qu'on propose qui nécessite plus de 1,200 travailleurs.

Un agronome indigné

Quant à M. Bertrand Forest, du service de la recherche du ministère de l'Agriculture, il a dénoncé "le gaspillage éhonté de nos ressources agricoles".

A l'aide de nombreuses cartes affichées au mur de la salle, il a démontré qu'il s'agit en l'occurence de très bons sols et il a invité le ministre Saint-Pierre à consulter une étude de tous les sols de Portneuf qui vient d'être complétée.

"Si on veut constituer des banques, qu'on constitue des banques de sols destiné à l'agriculture" a-t-il ajouté en soulignant qu'il faut distinguer entre l'usage qu'on fait d'une terre et son potentiel. Il a donné comme exemple la ferme de l'Université Laval, située à côté du périmètre exproprié, et qui a réussi pour la première fois dans la région à produire du maïs-grain de première qualité.

"Les agriculteurs de Saint-Scholastique en pleurent des expropriations" s'est-il exclamé avec indignation.

La soirée a été une levée de boucliers contre ce que d'aucuns ont qualifié de ballon.

Invités à participer, les responsables de la Communauté urbaine ont refusé de se rendre à la réunion. Ils ont fait savoir aux étudiants qu'ils étaient prêts à les rencontrer seuls, sans public et surtout sans...journalistes.

Pour l'ouverture de l'aéroport

La Lorraine fait don d'une cargaison d'alcool de mirabelle

PARIS (AFP) – Le premier vol commercial vers le nouvel aéroport Mirabel de Montréal sera assuré par un jumbo jet cargo d'Air France qui transportera une cargaison d'alcool de mirabelle, offerte par la Chambre régionale d'agriculture de Lorraine.

L'avion, venant de Paris, se posera demain jeudi, à 14h30 HAE, à Mirabel, date à laquelle la compagnie nationale française attache une signification particulière puisqu'elle marquera le 25e anniversaire, jour pour jour, de la première liaison entre la France et le Canada. A l'arrivée de l'avion, une dégustation de mirabelle sera organisée par Air France.

C'est à partir du 26 octobre que la compagnie nationale française assurera son trafic passagers depuis le nouvel aéroport, abandonnant la desserte de celui de Dorval.

La compagnie souligne dans son communiqué que, premier transporteur aérien européen pour le fret à Montréal, elle disposera à Mirabel de la plus importante gare privative de toutes les compagnies européennes, dans le bâtiment C. Le coût de cette gare s'élève à plus d'un million de dollars.

Ces installations permettront de traiter quatre fois plus de tonnage que celles dont la compagnies dispose à Dorval. Air France compte atteindre les 50,000 tonnes en 1980.

Les droits des non-fumeurs

S.T.O.P. (Society To Overcome Pollution) prétend que ni les installations du terminus à Mirabel ni les services de transport des passagers ne tiennent compte des droits des non-fumeurs.

S.T.O.P. cite les 3 points suivants où le public non-fumeur sera ignoré. Alors qu'il y a interdiction de fumer dans les véhicules desservant la région métropolitaine, la C.T.C.U.M. déclare qu'elle ne pourra pas imposer d'interdiction de fumer à ses clients internationaux arrivant à ou quittant Mirabel.

Le second point soulevé par S.T.O.P. est celui concernant la salle d'attente du terminus de l'aérogare Mirabel. Cette salle immense - la moitié de l'édifice en largeur, les 2/3 en longueur - aurait pu facilement être prévue pour y incorporer une section à l'usage des non-fumeurs. Enfin, il y a les restaurants. Les entreprises Cara, concessionnaires des restaurants qui seront ouverts dans le terminus ont déclaré qu'ils ne peuvent prévoir des zones pour les non-fumeurs du fait que les restaurants sont des endroits publics et que le public a le droit de fumer partout à moins d'avis contraire.

Visite du public

Les quatre jours d'activités prévues à l'occasion de l'ouverture du nouvel aéroport international de Mirabel seront clôturés dimanche par la réception du grand public entre 10h00 et 16h00. M. Paul-Emile Lacombe, maire de Mirabel, sera l'invité d'honneur de cette journée.

Les visiteurs pourront se rendre à l'aéroport en empruntant l'aurotoute des Laurentides jusqu'à la sortie 22. Néanmoins, il est fortement conseillé de profiter des autobus mis en service par la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal et de la Commission de transport de Laval. Les billets (aller-retour) coûteront $5.00 et seront en vente aux points de départ. Les premiers autobus partiront à 9h00 et 9h30 de la station de métro Berri-de-Montigny et à 14h00 d'Henri-Bourassa et du Centre Laval. Selon les besoins, des autobus partiront de Lachute, St-Jérôme, Ste-Thérèse et St-Eustache.

Le clou de la journée sera les deux spectacles aériens de 45 minutes qui auront lieu à 11h00 et à 14h00. Ces spectacles comporteront une démonstration de savoir-faire aérien donnée par des avions militaires, des hélicoptères et des parachutistes.

l'économie

En Amérique du Nord

L'Hydro-Québec, déjà 9e grande entreprise de services publics

par Pierre Sormany

Avec des actifs qui dépassaient les $5.8 milliards l'an passé, l'Hydro-Québec se situe déjà au neuvième rang des entreprises nord-américaines oeuvrant dans le secteur des services publics, juste derrière Bell Canada, dont les actifs ne dépassent ceux de l'Hydro que par quelques millions.

C'est ce qui ressort d'une analyse de Guy Hévey, journaliste du bulletin officiel de la société, Hydro-Presse, publié dans l'édition de la mi-septembre, et tentant de mettre en évidence que la situation de l'Hydro se compare "avantageusement" avec celle des principales entreprises privées américaines de services publics.

Une situation particulière

Par bien des aspects, la situation de l'Hydro apparaît particulière. Les revenus d'exploitation (bruts) sont plutôt faibles ($797 millions, ce qui place la société au 28e rang seulement), cette "faiblesse" étant due principalement aux tarifs d'électricité qui, malgré les hausses répétées depuis deux ou trois ans, demeurent nettement en deçà de ceux des autres compagnies. Le nombre relativement faible des abonnés, par rapport à la grande superficie du Québec exigeant des immobilisations considérables, diminue d'autant le rapport entre les revenus et les actifs.

Toutefois, malgré ces ventes "faibles", les profits de l'Hydro-Québec ($176 millions en 1974) replacent la compagnie à son rang "normal" au classement (9ème). Cela signifie que les dépenses de l'Hydro sont proportionnellement plus faibles que celles de la majorité des entreprises privées analogues. Or, le tiers des dépenses sont attribuables aux coûts d'intérêt, sur lesquels l'Hydro-Québec n'a guère moyen de jouer, un autre tiers étant attribuable aux coûts de main-d'oeuvre (l'Hydro-Québec compte un peu moins d'employés que les grandes entreprises auxquelles on la compare).

Quand au capital propre (l'ensemble des actifs, moins le total de la dette), l'Hydro-Québec, comme toute compagnie nationalisée, n'ayant pas recours au marché des actions, n'a donc que deux "sources": l'accumulation de ses bénéfices (elle ne paie pas de dividendes, de sorte que tous ses profits demeurent dans le capital propre) ou un recours aux investissements gouvernementaux. Dans le cas de l'Hydro, ce second recours n'a pas été employé, Québec s'étant contenté de garantir les emprunts de la société. Pour toutes ces raisons, le capital propre de l'Hydro est légèrement plus faible que dans le cas des autres sociétés, et le rendement sur ce capital (rapport entre les profits et le capital propre) place l'Hydro nettement en tête de liste parmi les grandes sociétés de services publics, et au 11ème rang dans la liste de plus de 50 compagnies répertoriées par le magazine américain Fortune et l'Hydro-Presse.

L'Hydro-Ontario

Si deux compagnies se détachent nettement de l'ensemble (American Telephone & Telegraphe et General Telephone & Electronics), c'est en bonne partie parce que ces firmes oeuvrent dans un secteur nettement plus vaste que les compagnies spécialisées dans l'électricité qui forment le reste de la liste.

Dans ce secteur, l'Hydro-Ontario occupe donc, en fait, la première place au rang des actifs. Toutefois, une étude des autres éléments du bilan montrent que la société d'Etat ontarienne rapportait en 1974 des profits moindres que ceux de l'Hydro-Québec (malgré des tarifs supérieurs pour son électricité), et un capital propre à peine supérieur, deux indices d'une situation financière nettement moins favorable pour d'éventuels prêteurs. En termes de pronostics, cela signifie que, pour ses besoins futurs, l'Hydro-Ontario risque de payer des taux d'intérêt supérieurs, ou d'avoir recours à des hausses de tarifs de plus en plus contraignantes.

Nom de l'entreprise	Actif	Revenus d'exploitation	Revenu net	Capital propre	Revenu net en % du capital propre	Nombre d'employés permanents
	($000)	($000)	($000)	($000)	%	#
American Telephone & Telegraph (New York)	74 047 288	26 174 412	3 169 946	31 763 824	10.0	999 796
General Telephone & Electronics (Stamford, Conn.)	11 976 756	5 661 510	272 732	3 008 618	9.1	198 000
Ontario Hydro	**7 080 289**	**997 776**	**126 209**	**1 471 930**	**8.6**	**17 954**
Southern Company (Atlanta)	6 574 744	1 488 995	122 866	1 635 653	7.5	21 115
Consolidated Edison (New York)	6 285 430	2 439 471	194 505	2 758 245	7.1	24 846
Pacific Gas & Electric (San Francisco)	6 019 481	1 726 755	261 237	2 692 801	9.7	26 333
American Electric Power (New York)	5 923 106	1 316 124	186 945	1 550 988	12.1	17 673
Hydro-Québec	**5 813 552**	**797 881**	**176 623**	**1 436 968**	**12.3**	**13 679**
Commonwealth Edison (Chicago)	5 155 735	1 459 640	180 045	1 952 752	9.2	14 956
Southern California Edison (Rosemead)	4 403 944	1 483 432	218 298	1 986 804	11.0	13 468
Public Service Electric & Gas (Newark)	4 331 261	1 455 873	153 840	1 774 262	8.7	14 032
Philadelphia Electric	3 668 026	1 011 726	129 097	1 564 352	8.3	10 071
British Columbia Hydro and Power Authority	**3 556 085**	**425 271**	**3 350**	**218 132**	**1.5**	**10 361**

Les grands des services publics en Amérique du Nord

Ce tableau, tiré de l'Hydro-Presse de mi-septembre, est incomplet, puisque les chiffres de Bell Canada n'y sont pas inscrits. Au niveau des actifs, Bell se situe juste devant l'Hydro-Québec ($5,820,597,000). Les revenus d'exploitation sont nettement supérieurs ($1,693,380,000) et le revenu net aussi ($206,842,000). Le capital propre de Bell dépasse les $2.2 milliards, ce qui donne un rendement de 8.04. Le nombre d'employés, chez Bell, est de 46,484.

Liquidation de Westgate

Les créanciers devront patienter sans grand espoir

(Le JOUR) — Les créanciers de Westgate Realties, qui était jusqu'en août dernier le premier courtier immobilier au Québec, risquent de ne recevoir que fort peu d'argent de la mise en faillite de la compagnie. En outre, ils devront attendre en novembre ou en décembre prochain avant de connaître la part des comptes à recevoir qui revient "de droit" à la Banque Royale.

Cette institution estime avoir un droit de saisie pour plus de $1 million, alors que le syndic Paul Perras estime pour sa part qu'il ne lui revient que quelque $241,000. La cause ne sera soumise aux tribunaux que dans quelques mois.

Hier, au palais de Justice de Montréal, l'assemblée des créanciers a donc pu être décevante pour plusieurs d'entre eux. En fin d'après midi, les participants discutaient encore vivement de la nomination des inspecteurs, après une longue période de questions... souvent agressives pour le président et seul véritable propriétaire de la firme faillie, M. Steve Peizler.

Steve Peizler, président de Westgate Realties, a répondu hier aux questions agressives des créanciers, au Palais de Justice de Montréal.

La dette globale de Westgate s'élève finalement à $5 millions, dont près d'un million et demi aurait été engouffré dans Westgate Mortgage, une filiale spécialisée dans les prêts sur hypothèques, créée plus récemment, et qui n'aurait pas encore pu s'assurer la rentabilité. Pour leur part, en incluant les comptes à recevoir de $1.4 million, les actifs pourraient atteindre quelque $2 millions, provenant principalement pour le reste de la vente des filiales, et des biens personnels (la maison, en fait) du président, enregistrée au nom de la compagnie.

Les seuls véritables gagnants de la faillite semblent donc être, comme le dénonçait récemment Steve Peizler dans un quotidien montréalais, les firmes de courtage immobilier rivales, qui ont pu acheter à bon compte les bureaux de Westgate. C'est le cas notamment de Lepage-Westmount, Canada Permanent, Montréal Trust et United Trust. Chose curieuse, c'est aussi de ces firmes que seraient venues, selon le président Peizler, les premières plaintes soumises au surintendant du courtage immobilier, concernant la pratique de Westgate avec ses fonds in trust. C'est à la suite d'une directive obligeant la société à modifier cette pratique, que Westgate a dû fermer ses portes.

Bricklin en faillite d'ici dix jours

DETROIT (AP) — La première compagnie depuis 30 ans à se lancer dans la fabrication d'automobiles en série en Amérique du Nord risque d'être en faillite d'ici à 10 jours, estime son fondateur, Malcolm Bricklin.

M. Bricklin a déclaré que la General Vehicle Inc. de Scottsdale, Arizona, qui fabrique la voiture de sport Bricklin de $10,000 présentera cette semaine une demande de réorganisation en vertu de l'article 11 de la Loi fédérale américaine sur les faillites. M. Bricklin estime que la compagnie pourrait connaître la faillite en dépit de ce projet de réorganisation.

"Les choses vont très, très mal", a déclaré le millionnaire de 36 ans à l'AP lors d'une interview téléphonique depuis son bureau de Scottsdale. "Nous avons besoin immédiatement de $4 à $5 millions".

Les problèmes financiers de Bricklin ont tourné au tragique, la semaine dernière, lorsque la province de Nouveau-Brunswick a mis en tutelle la cie Bricklin Canada Ltée qui fabrique la voiture sport.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick M. Richard Hatfield, avait annoncé que son gouvernement avait décidé de couper les subsides qui maintenaient la compagnie à flot.

Fermeture des ports

L'usine, une ancienne fabrique de balais et brosses, de Saint-Jean, a fermé ses portes le même jour et la plupart des employés nord-américains ont été licenciés.

Le Nouveau-Brunswick, qui a investi $20 millions dans la compagnie depuis 1971, en est propriétaire à 67 pour cent.

Le gouvernement Hatfield, qui avait encouragé la province à soutenir Bricklin il y a quatre ans grâce à un investissement de $500,000, afin de renforcer les ressources industrielles de la province, a accordé à l'entreprise un subside de $1.2 million il y a seulement deux semaines.

M. Bricklin déclare que l'avenir de l'usine se trouve maintenant dans les mains de la province. "Si l'usine ne rouvre pas ses portes d'ici une semaine ou 10 jours, Bricklin Canada et General Venicles seront en faillite", estime M. Bricklin.

Le fondateur de la marque automobile estime qu'il faudrait au moins $10 millions de fonds supplémentaires pour élargir la production et améliorer les opérations de marketing.

"Mais nous aurions pu nous passer de l'argent. Nous n'en avions pas besoin pendant quelques mois. Maintenant nos fournisseurs ont perdu confiance et réclament leur dû immédiatement", déclare M. Bricklin.

SCRIBEC

45 est, rue Jarry, Montréal

387-2486

Secrétariat
Dactylographie
Impression

Photocopie Xerox

1-4 . . . . . 11¢
5-10 . . . . . 8¢
11-16 . . . . . 7¢

copies du même original

17-30 . . . . . 6¢
31-49 . . . . . 5¢
50-70 . . . . . 4¢

Format légal et papier couleur: 20% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

Impression offset

Copies	8½ x 11"	8½ x 14"
100	3.50	4.35
200	4.65	5.95
300	5.85	7.30
400	7.00	9.20
500	8.15	10.20
1000	11.70	14.60
5000	49.00	61.75

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ACT-75-10155
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 21 octobre 1975

Gentilly, P.Q.

POUR LA FOURNITURE D'HUILE COMBUSTIBLE A CHAUFFAGE TYPE 2

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC
Bureau no 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
M.-A. DEMERS-W.E. JOHNSON
Montréal, le 23 septembre 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AGB-75-10156
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 21 octobre 1975

Divers endroits dans la Province de Québec

FOURNITURE DE PNEUS DU TYPE "RADIAL" POUR 1975-76

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC
Bureau no 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
M.-A.DEMERS-W.E. JOHNSON
Montréal, le 23 septembre 1975

UNE PREMIÈRE À MONTRÉAL:

Les membres de 2 Cooprix vont élire leurs "comités coopératifs"

Du 16 au 25 octobre, les membres de la Coop des Consommateurs de Montréal (Cooprix) vont élire, pour la première fois, deux comités coopératifs: 1 pour le Cooprix de la rue Legendre, 1 pour celui du boul. St-Joseph.

Qu'est-ce qu'un comité coopératif?
Un comité coopératif est constitué de 15 membres (13 consommateurs et 2 membres du personnel du magasin). Il est le porte-parole des consommateurs auprès de l'administration du magasin. Il organise les activités coopératives locales.

Qui peut être membre d'un comité coopératif?
Il suffit d'être membre de la Coop des Consommateurs de Montréal, c'est-à-dire détenir une part sociale de la Coop ($25.)

Comment?
Il faut remplir une formule de mise en candidature (disponible au comptoir d'accueil des 2 Cooprix de Montréal) et l'envoyer au siège social de la Coop des Consommateurs de Montréal, par courrier recommandé au plus tard le 11 octobre, avec votre photo et votre curriculum vitae.

Calendrier des élections
- envoi des formules de mise en candidature: 11 octobre (date limite)
- publication de la liste officielle des candidats (1 par magasin): 15 octobre
- vote, dans chaque magasin: du 16 au 25 octobre
- dépouillement du scrutin: le 27 octobre
- publication des résultats dans chaque magasin: le 30 octobre.

coop

Coop des consommateurs de Montréal

monde

Arias Navarro condamne l'"agression extérieure" dont est victime l'Espagne

Deuxième journée de grève au pays basque

La grève s'est poursuivie pour la deuxième journée consécutive au pays Basque en signe de protestation contre l'exécution capitale de deux militants de l'ETA samedi dernier. Dans la province de Guipuzcoa le mouvement de grève s'est étendu hier à d'importantes entreprises industrielles comme celles de "Patricio Echeverria" à Légazpia, et "Pedro Orbegozo" à Zumarraga. On estime que le nombre des grévistes dans cette province basque a atteint le chiffre de 100.000 travailleurs.

Selon des informations de bonne source, une cérémonie religieuse qui devait avoir lieu hier soir dans la cathédrale du bon pasteur à Saint-Sébastien et à laquelle devait assister l'évêque Coadjuteur, Mgr Angel Setien, a été suspendue. Une dizaine de minutes avant le début de la cérémonie, la police a bloqué les accès de l'Eglise en empêchant ainsi l'entrée. Des slogans et des protestations ont été scandés par le public. La police a poursuivi des manifestants aux abords de la cathédrale et a procédé à des arrestations.

(d'après l'AFP) — Dans une allocution à la nation espagnole hier soir le chef du gouvernement, Carlos Arias Navarro a dans des termes exceptionnellement durs condamné "l'ignoble agression extérieure" dont est victime l'Espagne. Il a demandé l'appui du peuple espagnol autour du général Franco pour ne "jamais accepter de payer de sa dignité" les ambitions de coopération internationales les plus légitimes de l'Espagne.

"Nous ne désirons pas être seuls, a-t-il dit, mais les risques d'isolement ne nous intimident pas".

Evoquant les réactions internationales aux cinq exécutions de samedi dernier, le chef du gouvernement les a qualifiées successivement de "farce répugnante", "ignobles agressions", "hypocrisie", "indignation pharisaique", "audace intolérable", en prenant à parti directement le Mexique et indirectement le Saint-Père.

Contrairement à ses deux précédents messages télévisés le chef du gouvernemen a parlé d'un ton ferme le visage souvent crispé par l'indignation et la colère.

Il a accusé les autres nations d'attaques contre l'indépendance et la souveraineté de l'Espagne et de violation de l'accord de la conférence des trente cinq pays à Helsinki de non ingérence dans les affaires des autres pays. "Ces violations sont survenues alors que l'encre de ces accords n'était pas encore sèche", a-t-il souligné.

Le chef du gouvernement a ajouté: "Il y a dans le coeur de tous les Espgnols et de tous leurs gouvernants une place pour les sentiments de piété et notre chef de l'Etat l'a bien démontré faisant usage de sa clémence dépassant presque même les limites des exigences de la justice".

Conseil de sécurité

A New York les membres du conseil de sécurité ont refusé hier de porter devant e conseil la requête du président E cheverria qui demandait des sanctions contre le gouvernement espagnol, y compris sa suspension de l'ONU, à la suite de l'exécution de cinq militants anti-franquistes.

Cette décision des membres du conseil de sécurité a été communiqué hier par son président à la suite de consultations tenues sous son égide par tous les membres du conseil. La déclaration présidentielle fait valoir que la question soulevée par le président du Mexique "n'est pas un sujet approprié pour être débattu par le conseil de sécurité". La déclaration suggère que le problème pourrait être examinné, si le gouvernement mexicain est d'accord, par la troisième commission, ou commission sociale de l'assemblée générale, (celle ci-traité notamment des problèmes des droits de l'homme et de la peine capitale).

Par ailleurs, l'orgasation "Armesty international", dont le siège est à Londres, dénonce aujourd'hui dans un rapport "la pratique massive et systématique de la torture" dans les provinces basques espagnoles.

C'est ainsi que, selon "Amnesty", Juan Paredes Manot, l'un des cinq hommes fusillés samedi dernier, a livré, sous la torture des informations ayant permis l'arrestation de plusieurs autres personnes.

Le rapport est le résultat de la mission d'information entreprise du 19 au 29 juillet en Espagne par un avocat de Washington M. Thomas Jones et un juriste ouest-allemand, le professeur Burkhard Wisser, après l'"état d'exception" de trois mois proclamé dans les provinces de Biscave et Guipuzcoa.

Il affirme que l'âge des personnes torturées variant de 17 à 72 ans.

Un des témoins, cité par "Amnesty", affirme avoir subi 30 séances de torture en vingt et un jours.

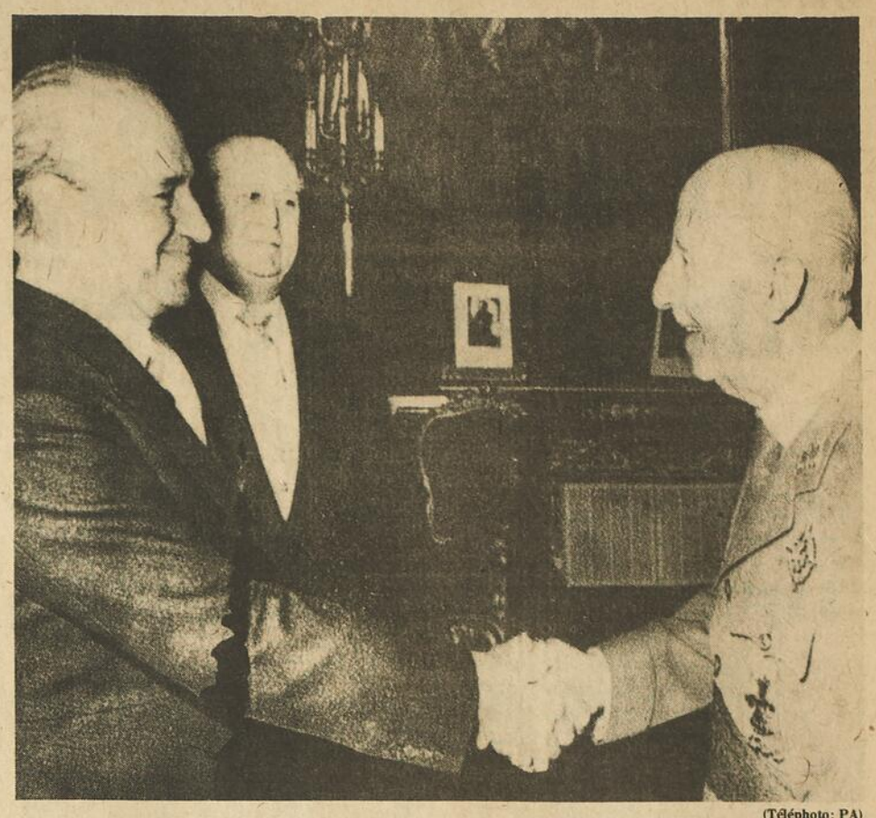

(Téléphoto: PA)

Première photo de Franco depuis l'exécution samedi dernier, des cinq militants anti-franquistes. Le caudillo a reçu hier Raul Bazan Davilla, conseiller du général Pinochet pour les affaires internationales . . .

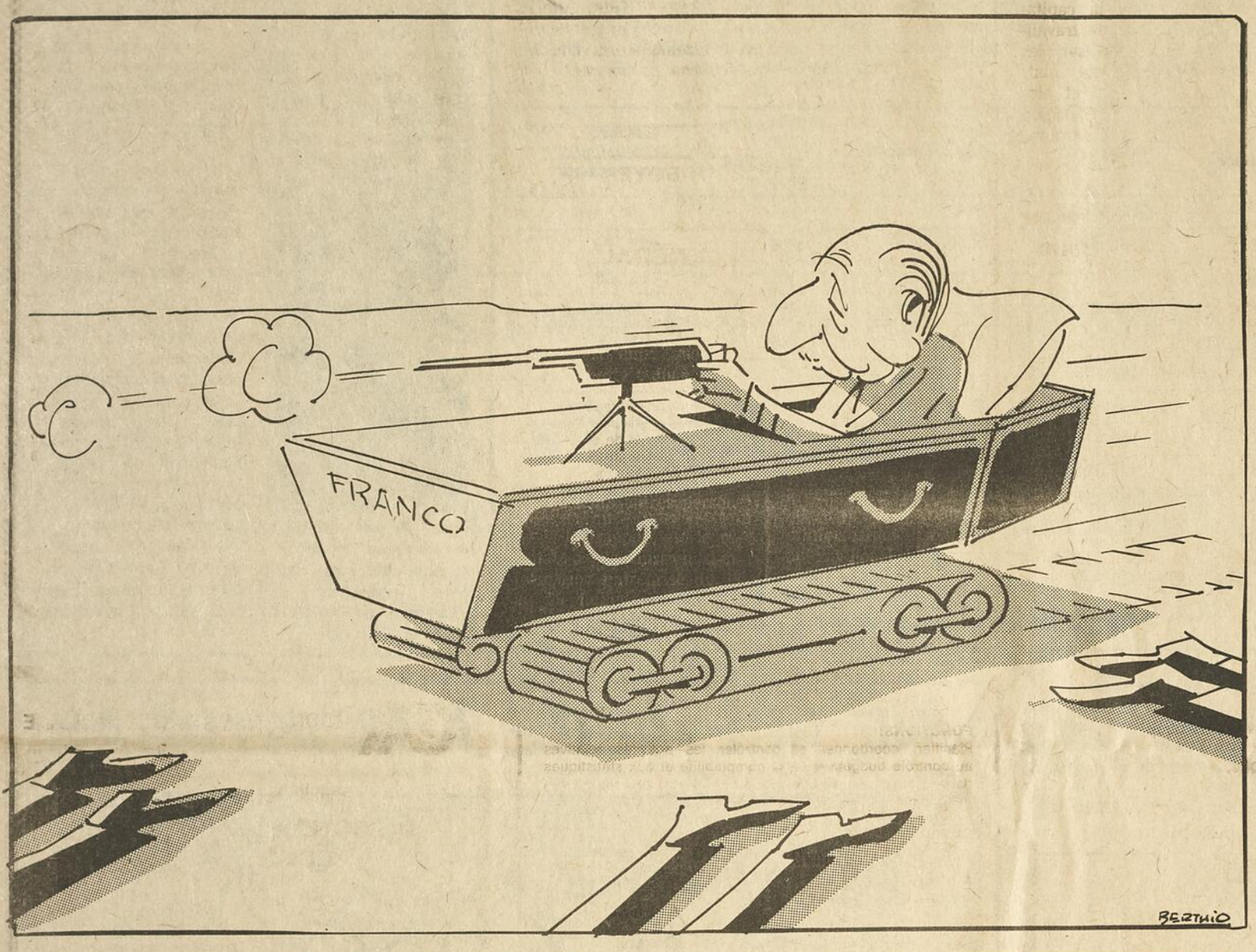

Solidarités

Des manifestations contre les récentes exécutions en Espagne auront lieu jeudi à Montréal et dans la plupart des capitales européennes.

• A Montréal, une ligne de piquetage aura lieu à 16h30 devant les bureaux d'Ibéria au 1242 rue Peel, au coin de Sainte-Catherine. Samedi, une manifestation partira à 12 heures de la place Victoria au consulat espagnol.

• A Québec, il y aura un arrêt de travail académique et administratif à l'Université Laval, demain de 15h à 15h05. Il y aura par ailleurs:

• Une manifestation publique dans la même journée à 18h30, contre la répression en Espagne: rencontre devant le Consulat honorifique d'Espagne à Québec, soit devant le bureau de Universel Auto Ltée, 777, 1ère avenue.

• Une réunion d'information à 20h au Pavillon De Koninck, amphithéâtre 1B. Le Comité d'appui au peuple espagnol proposera l'approbation des initiatives et déclarations suivantes:

a) la condamnation de l'attitude du gouvernement canadien qui, à l'intérieur de l'OTAN, est le seul pays avec les Etats-Unis à n'être pas intervenu auprès du gouvernement espagnol pour sauver la vie des militants espagnols.

b) la demande du rappel définitif de l'ambassadeur canadien en Europe;

c) l'appel à la mobilisation et à l'organisation du peuple québécois autour de la cause de la résistance du peuple espagnol;

d) la dénonciation auprès de l'Assemblée générale des Nations unies de la violation par le gouvernement espagnol de la propre charte des Nations unies et du mépris des droits fondamentaux de l'homme et l'adhésion à la position prise par le gouvernement du Mexique, lequel propose d'expulser l'Espagne des Nations unies;

e) l'envoi d'un télégramme de condamnation énergique à M. Franco.

Plusieurs professeurs de l'Université Laval feront une intervention au cours de cette réunion. Un représentant syndical prendra aussi la parole, Joseph Giguère, de la CSN,. A la fin de la réunion, l'ensemble folklorique Quillahua interprétera des poèmes et de la résistance espagnole.

Pour renseignements: Gorge Aviles: (418) 656-4006, - 658-3742.

LE JOUR

requiert les services de

(2) MILITANTS-AVEC VOITURE

pour la période allant
DU 8 AU 31 OCTOBRE

pour faire la cueillette d'enveloppes

Salaire et avantages sociaux: Nuls

Les frais de déplacement seront défrayés par le journal.

Vous adresser à:
YVON TREMBLAY: 658-4145
J.-P. Nepveu: 331-8961

J.-P. LEDUC & CIE

COMPTABLES AGREES

Jean-Paul Leduc C.A.
Tél.: 432-4397

Denis Labelle, C.A.
384 rue Ste-Anne,
Saint-Jérôme, Québec

A propos de l'information

Epreuve de force entre Azevedo et l'extrême gauche

Plusieurs dizaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue, hier soir, à Lisbonne pour appuyer le sixième gouvernement provisoire à l'appel du Parti socialiste auquel s'est joint le PPD (Parti populaire démocratique). Les manifestants partis de la place du Rossio se sont dirigés vers le palais de Sao Bento, résidence du premier ministre et siège de l'assemblée constituante, en remontant l'avenue de la Liberté dans une forêt de banderoles et de drapeaux rouges frappés du sigle du PS: un poing jaune. Les manifestants scandaient notamment "Pinheiro de Azevedo, en avant, sans peur" et aussi des slogans "pour une information libre". L'un des objectifs de la manifestation est en effet d'appuyer les mesures destinées à garantir le pluralisme de l'information et à restaurer "l'ordre et l'autorité démocratique".

LISBONNE (AP, Reuter et AFP) — Des commandos d'élite de l'armée portugaise sont intervenus hier pour fermer la station de radio Renaissance après le refus des soldats envoyés lundi sur les lieux d'imposer la seule diffusion des informations contrôlées par le gouvernement.

Radio Renaissance, qui appartenait à l'Eglise catholique, était depuis plusieurs mois aux mains du personnel qui lui avait donné une coloration à gauche très prononcée.

Lundi, le premier ministre, l'amiral José Pinheiro de Azevedo, avait demandé à l'armée d'intervenir dans toutes les stations de radio et de télévision pour faire cesser les informations incitant au désordre.

Une unité d'infanterie envoyée à Radio Clube Portuges avait sympathisé avec le personnel et avait refusé d'exécuter les ordres du gouvernement, mais l'intervention de plusieurs officiers supérieurs avait finalement permis aux autorités d'arriver à leurs fins.

Entre-temps, le général Otelo Saraiva de Carvalho, chef du COPCON, une délégation du Front révolutionnaire uni (FRU), organisateur des manifestations de lundi, et des représentants des commissions ouvrières se sont réunis lundi soir avec le premier ministre José Pinheiro de Azevedo au palais présidentiel.

Deux mille manifestants du FRU massés devant le ministère de l'Information ont d'abord conspué le général Carvalho, allant jusqu'à le traiter de "fasciste". A sa sortie du ministère, ils lui ont demandé de les conduire au palais présidentiel de Bélem pour des entretiens avec le premier ministre.

L'épreuve de force est donc maintenant engagée entre le sixième gouvernement provisoire et l'opposition d'extrême gauche. La bataille risque d'être décisive, car la défaite ou même un recul signifierait pour le perdant un échec qui risquerait d'être irrémédiable.

L'amiral Azevedo a choisi pour manifester pour la première fois l'autorité de son gouvernement un terrain particulièrement difficile, celui de l'information. En effet, si beaucoup de Portugais sont las des désordres et souhaiteraient voir rétablir une discipline qui n'existe plus dans l'armée depuis les premiers jours de la révolution, ils sont, après un demi-siècle de dictature, sensibles à tout ce qui peut être considéré comme une atteinte aux libertés de la presse et à l'instauration d'une nouvelle censure.

C'est sans doute la raison pour laquelle "Jornal Novo" (socialisant), qui ne passe pas pour avoir des tendresses pour l'extrême gauche, se demande: "Est-ce la force qu'il faut, là où il faut et à un moment opportun? C'est un acte de force, mais pas encore un acte d'autorité".

La partie est loin d'être gagnée par le gouvernement, qui ne peut pas se permettre de revenir sur sa décision comme cela s'est déjà produit pour certains de ses prédécesseurs. S'il ne parvient pas à faire appliquer ses directives, il perdra tout crédit. Ce sera alors l'aventure au Portugal, et comme l'a dit un communiste, "il n'y aura pas d'autre alternative qu'un gouvernement de droite ou le vide politique qui pourrait favoriser un coup contre-révolutionnaire".

Catastrophe aérienne au large de Beyrouth: 60 morts

BEYROUTH (AP) — Un avion de ligne hongrois avec 60 personnes à bord s'est écrasé hier matin en Méditerranée au large de la côte libanaise, a annoncé l'aéroport de Beyrouth. L'appareil, un Tupolev-154 de fabrication soviétique, s'est abîmé à 01h GMT, huit minutes avant le moment prévu pour l'atterrissage. Il venait de Budapest et transportait 50 passagers et dix membres d'équipage. On a précisé à l'aéroport de Beyrouth que l'avion s'est écrasé près du port de Jounieh, qui est situé à 23km au nord de la capitale libanaise.

agenda international

mercredi. le ler octobre

•Assemblée publique sur le Vietnam, à 19h30, à la polyvalente Emile-Nelligan sur la rue Henri-Julien, à l'angle de la rue Mont-Royal.

Appui "énergique" pour boycotter le raisin

Samedi, le 4 octobre, M. Alex Pruneau, citoyen de Rosemont, parcourra 100 milles à bicyclette à travers les rues de Montréal afin d'attirer l'attention sur la nécessité de maintenir l'appui au boycottage international des raisins de table et des laitues "Iceberg" lancé par le syndicat des travailleurs agricoles unis. L'événement a également pour but de presser tous les détaillants de Montréal, plus spécialement Steinberg's Ltée (le plus grand détaillant du Québec), de continuer l'appui qu'ils ont donné au boycottage en février dernier.

Une conférence de presse avec M. Pruneau et des représentants des TAU se tiendra à Parc Villeray, Christophe-Colomb et Jarry à 11 hres. a.m. durant son tour de bicyclette.

monde

Etat d'urgence et suppression des libertés civiles en Ethiopie

Le gouvernement militaire éthiopien a proclamé l'état d'urgence, hier, en raison des grèves, rapporte la radio d'Addis-Abeba captée à Londres. Elle précise que des employés des industries de distribution et de production ont cessé le travail, hier, "après avoir été induits en erreur par des personnes dont les intérêts égoïstes ont été affectés" par la révolution. Les grèves dans un pays où les industries de production et de distribution sont sous contrôle gouvernemental au profit du peuple sont considérées comme un coup porté au gouvernement et au peuple poursuit la radio en déclarant: "notre révolution ne sera pas troublée par des grèves". Cette mesure entraîne la suppression des libertés civiles normales et la prise en charge du maintien de l'ordre public par les forces de sécurité (armée, police et armée territoriale).

ADDIS-ABEBA (AFP) Reuter) — La proclamation de l'état d'urgence hier dans toute la région d'Addis-Abeba semble être la conséquence d'une crise politique qui a éclaté au cours des dernières semaines en Ethiopie et qui oppose principalement le gouvernement militaire provisoire à la fédération des syndicats.

Selon le texte officiel publié hier après-midi, la mesure qui frappe la région de la capitale pourrait être étendue à l'ensemble du pays.

L'état d'urgence résulte à première vue du mouvement de grèves déclenché hier matin à Addis-Abeba et dans différentes régions de l'Ethiopie, paralysant notamment les banques, la distribution des carburants ainsi que certaines entreprises textiles et mécaniques.

Pour la plupart des observateurs, la proclamation de l'état d'urgence, qui implique la suppression des libertés civiles et notamment du droit de grève, du droit de réunion, du droit de manifester et de celui d'exprimer des opinions contraires à celles du gouvernement, apparaît comme une mesure spectaculaire et exagérée par rapport à l'action relativement timide des militants syndicaux.

Dans la proclamation d'hier, les menées syndicalistes des derniers jours — en fait l'action des gauchistes de la fédération syndicale — sont qualifiées de "manoeuvres réactionnaires destinées à faire reculer la révolution éthiopienne". Le texte insiste longuement sur le fait que la menace est à la fois intérieure et extérieure.

Ce décret, le plus sévère depuis la chute de l'empire, autorise les forces armées à faire usage de la force en cas de besoin, à arrêter tout suspect et à perquisitionner partout sauf dans les résidences diplomatiques et celles des organisations internationales.

Dans Addis-Abéba néanmoins, l'atmosphère reste calme. Des jeeps surmontées de mitrailleuses parcourent les grandes artères de la capitale, bon nombre de travailleurs stationnent sur les trottoirs plutôt que dans leurs entreprises et les dirigeants de la fédération syndicale sont introuvables.

L'Ethiopie en Afrique

L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup

recherche

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

FONCTION:
Sous l'autorité du Directeur Général, planifier, coordonner et contrôler les activités professionnelles et scientifiques de l'établissement dans le but d'assurer la qualité des actes médicaux et dentaires.

EXIGENCES:
Membre en règle du Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec.

TRAITEMENT:
Suivant la nouvelle politique salariale des cadres du secteur des affaires sociales. En plus, un régime complet, très avantageux, de bénéfices sociaux.

DISPONIBILITE: Immédiate.

Les demandes d'emploi doivent être adressées le plus tôt possible avec le curriculum vitae à:

MONSIEUR OMER J. LAVIOLETTE,
Directeur Général
L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup
75, rue St-Henri
Rivière-du-Loup, Qué.
G5R 2A4

Le Centre Hospitalier RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
Centre de santé mentale pour enfants et adolescents
(capacité 700 lits) Affilié à l'Université de Montréal

Poste à pourvoir:
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le poste:
Diriger et coordonner l'administration de l'établissement dans le cadre de ses règlements.
Le candidat:
1e) posséder un diplôme universitaire en administration ou l'equivalence acquise par une solide expérience dans ce domaine.
2e) avoir fait preuve de succès dans des fonctions administratives complexes.
3e) une expérience en milieu psychiatrique serait souhaitable.

Traitement:
Traitement et avantages sociaux selon les normes reconnues par le Ministère des Affaires Sociales.

Prière d'adresser offre de services et curriculum vitae **avant le 27 octobre 1975** *à:*

Présidente du Conseil d'Administration
Hôpital Rivière-des-Prairies
7200 est Boulevard Gouin,
Montréal, Québec.

Le PAVILLON CHARLEROI-BOYER INC.
à Montréal-Nord
est à la recherche de

A- DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS: idem

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le titulaire doit:

— Pouvoir préciser en terme de programmes et d'activités les objectifs du Conseil d'Administration et du Ministère des Affaires Sociales et les organiser de façon à optimiser les services à rendre aux enfants en difficulté d'adaptation (déficience mentale, problèmes d'épilepsie);
— Développer un système efficace de gestion et de contrôle nécessaire à l'utilisation optimale des ressources de l'établissement avec celles de la communauté.

QUALIFICATIONS:
— Détenir un D.E.C. professionnel en technique administratives ainsi qu'une année de spécialisation en administration; ou l'équivalent.
— Etre âgé d'au moins 33 ans.

SALAIRE:
Selon les qualifications et les normes du Ministère des Affaires Sociales.

B- DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

FONCTIONS:
Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives au contrôle budgétaire, à la comptabilité et aux statistiques dans le but d'assurer une gestion adéquates des ressources matérielles et financières de l'établissement.

QUALIFICATIONS:
— Détenir un D.E.C. professionnel en techniques administratives ainsi qu'une année de spécialisation en administration; ou l'équivalent.
— Etre âgé d'au moins 28 ans.

SALAIRE:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Prière de faire parvenir votre "curriculum vitae" complet avant le **10 octobre 1975** *au:*

Président du Conseil d'Administration
Pavillon Charleroi-Boyer Inc.
4535 rue Charleroi
Montréal-Nord, P.Q.

HÔTEL-DIEU DE ST-JÉRÔME

DÉPARTEMENT SANTÉ COMMUNAUTAIRE

recherche

INFIRMIÈRES AUTORISÉES

Notre département de Santé Communautaire est à la recherche d'Infirmières Autorisées pour combler des postes disponibles actuellement ou dans un avenir rapproché.
1. Programme de Santé Scolaire
2. Programme de Périnatalité
3. Programme de Santé maternelle et infantile
Les différents postes seront affectés dans l'une ou l'autre des régions suivantes: Lachute, St-Eustache, St-Jérôme ou Ste-Agathe.

EXIGENCES:
— Membre de l'O.I.I.Q.
— Post-scolaire ou expérience en santé communautaire

Faire parvenir votre curriculum vitae **(avant le 15 octobre 1975)** *à:*

Service du Personnel
Hôtel-Dieu de St-Jérôme
290, rue Montigny
St-Jérôme

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LIGNERY

OFFRE D'EMPLOI

CHEF ACHETEUR

Attributions caractéristiques
Le chef acheteur est responsable de l'élaboration et de l'application des procédures quant aux réquisitions, aux demandes de soumissions et à leur acceptation, compte tenu de l'analyse des marchés, et au contrôle des achats et de l'inventaire. Il dirige, organise, vérifie et agence les tâches que doivent exécuter les employés qu'il dirige.

Critères d'admissibilité
— Diplôme d'études collégiales avec option appropriée.
— Cinq (5) années d'expérience pertinente.

ou

— Diplôme de secondaire V avec option appropriée.
— Dix (10) années d'expérience pertinente.

Traitement et bénéfices
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Education, pour un poste identifié comme G-B. 2.

Salaire: Entre $10,159. et $12,134. sujet à rajustement lorsque l'échelle de 1975-1976 sera publiée.

Toute candidature accompagnée d'un curriculum vitae doit être reçue à nos bureaux avant seize heures trente, **le 8 octobre 1975,** *à:*

Les services du Personnel
La Commission scolaire régionale Lignery
1250, boulevard Sainte-Elisabeth
La Prairie, Qué.
J5R 1X2

COLLÈGE DE MAISONNEUVE

requiert les services d'un

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

FONCTION:
Sous l'autorité du directeur général le directeur des services pédagogiques assume les fonctions d'animation et d'administration des services de l'enseignement.

Responsable de l'application du régime pédagogique, des programmes d'études et des méthodes, il doit aussi coordonner tous les services reliés à l'enseignement: aide pédagogique, registrariat, recherche et expérimentation, éducation permanente, centre de documentation (bibliothèque, audiovisuel) etc...

EXIGENCES:
— Diplôme universitaire
— Expérience pertinente de l'enseignement et de l'administration scolaire

TRAITEMENT:
Selon les normes de la politique administrative et salariale des C.E.G.E.P.

Faire parvenir sa candidature, avec un curriculum vitae, **avant le 25 octobre 1975 à:**

M. Benoit Lazure
Directeur Général
Collège de Maisonneuve
3800 rue Sherbrooke est
Montréal, Qué.

Hydro-Québec
C.P. 6106
Direction Embauchage
Montréal, Québec

VÉRIFICATEURS INTERNES

CONCOURS: 75-452-9-J-71

Fonctions:
— Vérification financière
— Vérification opérationnelle
— Vérification de contrats
— Vérification de systèmes informatisés.

Exigences:
— Détenir un diplôme universitaire et/ou être C.A., C.G.A., R.I.A., C.I.A.
— Etre disposé à voyager occasionnellement à travers la province.
— Avoir plusieurs années d'expérience en vérification interne et/ou externe.

Salaire:
Selon la compétence et l'expérience

Lieu de travail: Siège social

INGÉNIEUR DE PLANIFICATION

CONCOURS: 75-454-9-J-71

Fonctions:
— Préparer à partir d'un programme directeur les programmes annuels et d'intermédiaires des travaux de chantiers
— Elaborer en détail les programmes à court terme de chantier en collaboration avec les ingénieurs de section (génie mécanique, génie civil, électricité, tuyauterie, etc.)
— Collaborer étroitement avec les groupes intéressés au niveau du siège social.
— Comparer l'avancement des travaux avec les programmes et prévoir les solutions de rechange à prendre pour rencontrer les objectifs fixés.
— Diriger le travail de techniciens affectés au groupe Planification.

Exigences:
— Détenir un diplôme d'ingénieur et être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (O.I.Q.),
— Avoir une certaine expérience des travaux de grands chantiers de construction.
— Connaître les méthodes de planification (C.P.M.) serait un avantage.
— Posséder les aptitudes requises à diriger du personnel

Lieu de travail: Gentilly 2

ANALYSTE - ACHATS

CONCOURS: 75-458-9-J-71

Fonctions:
— Analyser la situation de la fonction achats au sein de l'entreprise, participer à l'identification des divers champs d'action, à l'établissement des priorités et à la considération des moyens humains et techniques.
— Contribuer à la définition des objectifs et à la détermination des implications.
— Vérifier les résultats obtenus, mesurer les écarts, proposer les correctifs qui s'imposent et, au besoin, de nouveaux objectifs.
— Expliquer au personnel acheteur de l'entreprise la portée et le fonctionnement des directives et des méthodes d'achat et, participer à leur implantation.

Exigences:
— Détenir un diplôme universitaire en administration.
— Avoir un jugement sûr, un esprit d'analyse et de synthèse; faire preuve de créativité et démontrer des aptitudes à agir comme consultant.
— Posséder une facilité d'expression tant orale qu'écrite.

Lieu de travail: Montréal

VÉRIFICATEURS STAGIAIRES

CONCOURS: 75-453-9-J-71

Fonctions:
— Vérification financière
— Vérification opérationnelle
— Vérification de contrats
— Vérification de systèmes informatisés

Exigences:
— Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) et être enregistré comme membre étudiant à l'association des C.G.A.,
— Etre disposé à voyager occasionnellement à travers la province
— Aucune ou plusieurs années d'expérience en vérification interne et/ou externe.

Salaire: Selon la compétence et l'expérience

Lieu de travail: Siège social à Montréal

N.B. Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, le plus complet possible, avant le 15 octobre 1975 en mentionnant le numéro du concours sur l'enveloppe.

ASSOCIATION DU SPORT SCOLAIRE DE MONTRÉAL
ASSOCIATION DU SPORT SCOLAIRE DE MONTREAL
FORMÉ PAR LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL
ET LA COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME LE ROYER

recherche les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les responsabilités et les tâches
1.- Appliquer les politiques de la Corporation conformément aux objectifs
2.- Conseiller le Conseil d'Administration et le Comité Exécutif sur tout objectif ou politique nouvelle
3.- Préparer et administrer les budgets annuels
4.- Coordonner et superviser la réalisation du programme annuel
5.- Etablir et entretenir les relations nécessaires auprès de tous les organismes du milieu dans le sport scolaire et de tout autre organisme pertinent
6.- Coordonner les comités de travail
7.- Concevoir, planifier et superviser les services de secrétariat
8.- Coordonner la réalisation des stages de perfectionnement
9.- Concevoir, planifier et mettre en place une politique d'information et de publicité
10.- Représenter la Corporation à tout congrès ou colloque pertinent sur mandat
11.- Fournir un rapport annuel sur les activités de la Corporation
12.- Planifier à moyen et long terme les actions de la Corporation
13.- Accomplir toute autre tâche assignée par le Conseil d'administration et le Comité Exécutif

Les conditions d'admissibilité
1.- Baccalauréat en éducation physique ou l'équivalent
2.- Avoir travaillé au moins 3 ans en milieu scolaire
3.- Avoir oeuvré au moins 2 ans en sport scolaire
4.- Posséder une connaissance pertinente des structures sportives québécoises

Congés et vacances
1.- Les congés sont ceux prévus dans la convention de l'A.P.N.E.Q.
2.- Les vacances sont de 4 semaines ouvrables

La rénumération
D'après la politique salariale appliquée aux conseillers pédagogiques les candidats intéressés devront communiquer par téléphone avec:

Monsieur Claude Parent,
président de l'Association
à 642-9520 poste 330,
avant le 7 octobre 1975

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

SERVICE SOCIAL

PROFESSEUR

en intervention sociale personnelle
(À TEMPS COMPLET)

Le Département de service social (Faculté des arts) de l'Université de Sherbrooke requiert les services à temps complet d'un professeur en intervention sociale personnelle.

La tâche
Le professeur choisi sera appelé à dispenser l'enseignement clinique à l'intérieur des divers programmes du Département (1er, 2e et 3e cycles).

Les exigences
Le candidat doit posséder un grade universitaire en service social et, de préférence, quelques années d'expérience dans la pratique de l'intervention sociale personnelle et/ou de l'enseignement.

Le salaire
Le salaire sera établi conformément aux normes en vigueur à l'Université de Sherbrooke.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 31 octobre à:

Comité de sélection
Département de service social
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué.

éditorial

Vers d'étranges négociations

Même si le Front commun a fait connaître ses demandes salariales, on ne parvient pas encore à se former une image précise de ce que seront tantôt les négociations dans le secteur public. On ne réussit pas toujours, en effet, à cerner clairement la stratégie patronale qui saute, sans préavis et sans raison perceptible, de la gentillesse à la grossièreté. On constate, ensuite, que les interlocuteurs de la Phase 1 se recrutent principalement parmi les techniciens de la négociation ou du calcul actuariel, mais on se doute bien que les ténors à portée politique font déjà, discrètement, leurs gammes. On hésite, enfin, à prononcer jugement sur la force de frappe dont pourra bénéficier le Front commun. Le désistement des fonctionnaires provinciaux doit-il être interprété comme l'indice d'une faible politisation du secteur public et parapublic? Certains le pensent. D'autres, au contraire, prétendent que c'est précisément les différences dans le niveau de politisation qui ont conduit les fonctionnaires provinciaux et le Front commun à choisir des voies différentes.

Certains éléments, en revanche, ne manquent pas de clarté. La célérité avec laquelle le gouvernement est intervenu pour mâter la grève à la CTCUM manifeste clairement l'aptitude gouvernementale aux solutions-choc. Sans l'ombre d'un doute, la loi 57 visait autant et plus à intimider le Front commun qu'à provoquer le retour au travail des travailleurs de la CTCUM.

A cela s'ajoute l'insistance mise par le premier ministre Bourassa à jouer dès maintenant le "dur de dur". Le premier ministre, qui valse constamment autour des problèmes, n'a pas hésité cette fois dès l'instant où l'on a évoqué devant lui les négociations du secteur public, à se déclarer prêt aux mesures les plus draconiennes. Non, il n'hésitera pas à brandir contre le Front commun le geste de législation spéciale utilisé la semaine dernière contre les travailleurs de la CTCUM. Bien plus, passant par-dessus la tête de ses négociateurs, M. Bourassa a déjà entrepris de caricaturer les demandes syndicales. Il s'élève déjà, en effet, contre une hausse salariale qui grossirait de 45% les déboursés de l'Etat. Il n'en faut pas davantage pour prévoir que le premier ministre, brandissant plus que jamais ses diplômes d'économiste (?), en appellera bientôt au bon sens populaire pour déformer et ridiculiser les demandes syndicales.

Ces attitudes du premier ministre permettent peut-être d'y voir un peu plus clair dans une stratégie patronale pour le moins mouvante. M. Oswald Parent, après avoir promis de déposer les offres patronales, quelles que soient les demandes syndicales, se montre aujourd'hui infiniment moins loquace. Autant il se montrait désireux d'informer les journalistes et le public il y a quelques courtes semaines, autant il tarde aujourd'hui à livrer les informations promises. Dans les circonstances, on peut être assuré que les négociateurs patronaux s'emploient fébrilement à modifier leurs offres à la lumière des demandes syndicales. Comme le gouvernement cherche froidement à provoquer l'affrontement de manière à mieux s'en prendre au syndicalisme, on peut-être certain que l'offre patronale verra à maintenir un fossé considérable entre la demande syndicale et la proposition gouvernementale. Maintenant qu'on a vécu la grève de la CTCUM et la loi 57, pourquoi n'envisagerait-on pas un retour à l'arbitrage obligatoire à l'occasion des négociations dans le secteur public? Tout permet de supposer, en effet, que telle est l'intention du gouvernement: provoquer d'abord, matraquer ensuite.

Conscient du contexte social, le Front commun veille donc à ne pas tomber lourdement dans le panneau. Il parle technique, il multiplie les chiffres, il distribue les statistiques, mais il garde soigneusement le débat en dehors du terrain politique. C'est d'ailleurs là un changement radical sur 1972: autant les chefs syndicaux pressaient alors le ministre L'Allier d'aborder la question sous l'angle politique, autant ils laissent aujourd'hui à leurs émissaires-technocrates le soin de situer le débat sur un terrain neutre. Autant le ministre L'Allier devait, en 1972, jouer les techniciens pour faire oublier les silences de son chef, autant M. Bourassa montre aujourd'hui d'empressement à jouer les gâte-sauce.

La grande question demeure: quelle pression le Front commun est-il en mesure de susciter? Délesté déjà des fonctionnaires provinciaux, le Front commun pourra-t-il véhiculer jusqu'à la place publique l'image d'un mouvement syndical adulte, modéré dans ses revendications, soucieux de causer le moins d'ennuis possible au public? Pourra-t-il, en d'autres termes, faire tourner en sa faveur les comparaisons que le public ne peut manquer de faire entre les fonctionnaires provinciaux et le Front commun? C'est là que se jouera le véritable test.

Il est urgent, à cet égard, que le Front commun articule et clarifie son plaidoyer. Il a parfaitement raison de signaler que le gouvernement, chevauchant l'inflation, vient chercher dans nos poches des centaines de millions supplémentaires, mais il faudra qu'il parvienne à le démontrer aux citoyens. Il est parfaitement certain que le gouvernement, tout en compensant quelque peu l'inflation, n'a guère changé la base salariale des employés de l'Etat et qu'ainsi s'explique, au moins en partie, le besoin de rattrapage, mais encore faudra-t-il le démontrer avec infiniment de clarté. Il faudra d'autant plus de limpidité dans la démonstration que le premier ministre a déjà entrepris une de ses plus typiques campagnes de mystification et qu'on peut compter sur lui – plus qu'en 1972 – pour colporter d'antenne servile en antenne servile les moitiés de chiffres et les demi-vérités.

Les négociations en sont encore au stade des tâtonnements et des coups de sonde. Une exigence inexorable confronte toutefois déjà le Front commun: il aura tellement besoin de l'appui du public tantôt qu'il doit dès maintenant se l'assurer par une très large diffusion de son argumentation.

Laurent Laplante

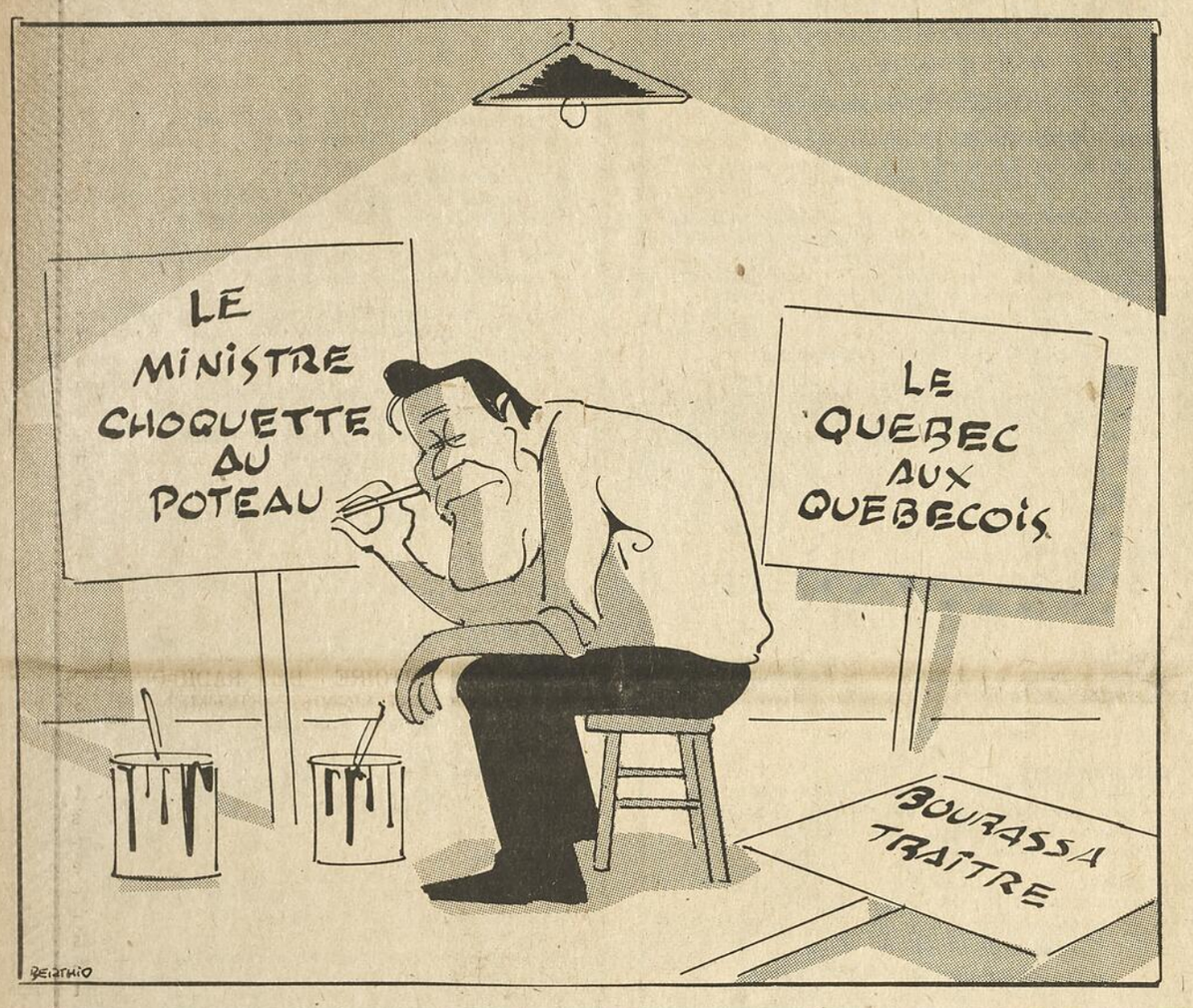

vous avez la parole

Société des spectacles

Réponse à Jacques Godbout

Dans le Jour du samedi 20 septembre, vous avez fait une critique des articles **Une Société de spectacles** de Jacques Grandmaison. Ayant lu toutes ses oeuvres et connaissant sa participation active dans la réalisation de Tricofil à St-Jérôme, je trouve que votre opinion n'est pas justifiée.

Comme j'ai habité la ville de New York durant 20 ans, je vis depuis un quart de siècle dans l'ère technologique. Quand Jacques Grandmaison dit "New York n'y avait pas pensé" j'ajoute que face à la manipulation des masses par la technique qui est au service du mercantilisme, la population de New York, démoralisée, a été forcée d'abdiquer.

Je trouve que la pensée de Jacques Grandmaison est très juste. Je partage ses opinions. Malgré qu'il soit chanoine, je ne me sens pas aliénée. Je crois sincèrement qu'il est loin de sa pensée de vouloir garder le peuple à genoux. Au contraire, il travaille sans relâche pour faire participer le peuple québecois à son destin historique.

Personnellement, j'ai quitté l'Eglise durant mon adolescence et je suis assez libérée pour avoir une vision juste des gens qui sont toujours dans l'Eglise. Certes, il y en a qui appartiennent au positivisme destructeur, mais il y en a d'autres qui sont conscients que les civilisations se font par la loi, l'amour et les actes gratuits.

Quand on constate le nombre de jeunes qui s'acheminent vers les gourous et qui adoptent différentes manières de vivre prétendûment orientales, on se rend compte que le besoin de se rattacher à une tradition spirituelle est toujours là. Si la civilisation judéo-chrétienne rationaliste dans son déclin, n'a rien d'autre à nous offrir que la persuation clandestine de l'inconscient (vous trouverez le bonheur en achetant Ajax, soupe Campbell, ou en regardant le docteur Wilby qui a des solutions à tous les bobos) je dis: fermons la télé et la radio parce que ces manipulations sont barbares et primitives. Elle manque de la sagesse des grandes civilisations.

Jusqu'au moment où la technique ne sera pas au service de l'homme et son destin, pourquoi s'écraser devant elle ou se laisser écraser par elle et tomber dans un vide plus grand. Il vaut mieux lire, réfléchir, méditer et participer. Nous y trouverions peut-être le Dieu-poète qui est en nous. En ce qui concerne les petits salariés, ceux qui sont les plus démunis devant la technique, c'est en commencant à découvrir la beauté qu'il y a en eux et qu'ils mettent dans leurs oeuvres qu'ils pourront se libérer de la robotisation. Si on s'y mettait comme Jacques Grandmaison a fait avec les travailleurs de Tricofil à St-Jérôme; les petits salariés seraient encouragés à s'unir et s'autogérer. N'est-ce-pas la seule solution de l'avenir face à l'embourgeoisement des travailleurs à salaires plus élevés? Allez-nous continuer à se diviser et à faire le jeu du capital terroriste multinational?

Jacqueline Dugas
Montréal

Le point de vue de l'Opposition officielle

La loi 22 et l'avenir linguistique du Québec

par Marcel Léger, M.A.N.
député de Lafontaine et critique de l'Opposition Officielle en matière d'éducation

Depuis le début de la rentrée scolaire, le débat sur la langue d'enseignement a pris une nouvelle ampleur qui rappelle les événements troublés de 1968 qui conduisirent à la loi 63. Malheureusement ce débat s'est engagé dans un climat émotif, alimenté par la campagne raciste et démagogique du député Springate au poste CFCF. Et ce qu'on doit le plus déplorer, c'est que la population soit encore dans le noir en ce qui concerne la situation véritable de la fréquentation scolaire dans les écoles françaises et anglaises des différentes commissions scolaires.

Nous ignorons, par exemple, quelle est la proportion des immigrants qui, à l'échelle du Québec, ont réussi à inscrire leurs enfants à l'école anglaise. On sait que, dans le passé, cette proportion, à Montréal, était d'environ 90%: la loi 22 a-t-elle modifié ce pourcentage? Nous ignorons également dans quelle mesure on a réussi à diminuer les transferts de francophones du secteur français au secteur anglais. En un mot, nous ne possédons aucune statistique sur la récente rentrée scolaire, sauf dans le cas de la Commission scolaire Jérôme-LeRoyer où l'application du contingentement prévu à l'article 40 de la loi 22 a permis de connaître un peu mieux la situation qui prévaut les autres commissions scolaires.

C'est pour jeter un peu de lumière sur cette situation d'ensemble qu'en tant que porte-parole officiel de l'Opposition sur cette question, j'ai écrit au ministre Choquette, dès le 4 septembre, pour lui demander de me faire connaître, pour chaque commission scolaire, le nombre de places contingentées et la façon dont ce nombre a été établi, le nombre d'élèves inscrits dans le secteur anglais et la proportion de ce nombre qui est de langue maternelle anglaise.

Ces statistiques, en effet, sont essentielles à toute discussion rationnelle de la situation qui prévaut actuellement dans nos écoles. Malheureusement, je n'ai reçu aucune réponse du ministre de l'Education. Ce silence me laisse songeur. Serait-ce qu'on aurait peur des chiffres qui viendraient contredire les affirmations du Premier ministre à l'effet que la situation s'améliore sensiblement?

La loi 22 n'a pas changé le rapport des forces

En tout cas, cette amélioration n'est pas visible à l'oeil nu. C'est plutôt le contraire qui saute aux yeux. Il suffit, en effet, d'une rapide tournée du Québec pour se rendre compte de l'envahissement progressif de l'anglais: on peut constater l'expansion, depuis quelques années, des écoles anglaises dans tous les milieux québécois même les plus francophones, sans compter à Montréal l'avance remarquable de l'anglais de l'ouest vers l'est, partant de la rue Saint-Laurent jusqu'à Saint-Léonard, en particulier entre les rues Beaubien et Jarry.

A regarder de près, on a la nette impression qu'il s'agit d'une action concertée pour la conquête du Montréal francophone. Cette action a comme objectif premier l'assimilation des immigrants et ensuite des autres Québécois fascinés par la richesse de l'establishment anglophone, en leur mettant dans la tête que seul l'anglais est la langue de la réussite et de l'avancement.

Cette action suppose l'acceptation théorique d'un Québec bilingue qui n'est alors qu'une étape vers l'anglicisation progressive. Car c'est la force d'un groupe dominant de faire accepter au groupe dominé les idées et les mythes qui sont à la base de sa puissance. Aussi longtemps, que les Québécois francophones et immigrants penseront que seul l'anglais assure leur avenir, ils resteront dominés dans leur propre province et disparaîtront sous la marée anglophone qui n'a rien perdu de sa force.

Cette menace est si réelle que même le gouvernement Bourassa s'en est servi pour justifier sa loi 22. Mais cette réaction devant l'assimilation est combien faible, gênée, ambiguë et confuse. La loi 22 ne va pas assez loin pour empêcher la majorité actuellement francophone de basculer du côté de l'anglophonie.

En ne procamant pas le français comme la **SEULE** langue officielle du Québec, elle fait de l'anglais l'équivalent d'une seconde langue officielle qui sera très largement répandue et utilisée et, qui, au surplus, continuera son envahissement progressif et la conquête de tout le territoire québébois. Mais surtout la loi 22 risque de chloroformer les francophones. Car devant les réactions émotives d'une partie des anglophones et des Néo-Québécois (qui veulent à tout prix envoyer leurs enfants à l'école anglaise), les francophones sont tentés de croire que la loi 22 après tout n'est pas si mauvaise que ça. Ils peuvent s'imaginer que si cette loi déplaît tant aux anglophones, c'est qu'elle doit sûrement faire du bien à la population francophone, peut-être lui permettre de se comporter comme une majorité chez elle et même gagner du terrain. Rien n'est plus trompeur que cette impression car, au-delà des apparences, la loi 22 fait profondément l'affaire des anglophones, puisqu'elle ne change rien de fondamental en statu quo linguistique.

La loi 22 est discriminatoire

D'autre part, si la loi 22 ne change rien au rapport de force en faveur du groupe dominant elle est injuste pour toute une classe de gens aussi démunis de pouvoir réel que la plupart des francophones: je veux parler des Néo-Québécois.

Peut-on vraiment les blâmer de vouloir apprendre la langue des riches, la langue de promotion, du travail? Ils sont venus au Canada pour assurer leur avenir et celui de leurs enfants. Pour eux, le problème de la langue est secondaire en dépit des apparences. Tout ce qu'ils savent c'est que le "boss" parle l'anglais et que leurs enfants devront savoir l'anglais pour assurer leur avenir au Québec. Alors ils veulent à tout prix envoyer leurs enfants à l'école anglaise. C'est pourquoi ils protestent, comme ceux de Saint-Léonard, contre une loi qui risque de diminuer leurs chances sur le marché du travail. Ils protestent aussi contre la ségrégation dont ils sont l'objet: comment, en effet, peut-on distinguer parmi les immigrants ceux dont la langue maternelle est l'anglais (comme les Britanniques et les Américains) de ceux qui ont une autre langue maternelle sans commettre une injustice?

Aux uns, et non aux autres, on fait passer un test d'aptitude linguistique. Même quand l'enfant réussit le test, on peut lui refuser l'accès à l'école anglaise à cause du contingentement imposé aux effectifs des commissions scolaires. La frustration des parents est à son comble et l'on comprend leur fureur. Une loi aussi incomplète, confuse et même contradictoire ne peut qu'engendrer le mécontentement et l'hostilité parmi les néo-québécois.

La position du Parti Québésois: une collectivité française des individus bilingues

La position du Parti québécois est autrement plus claire et précise. Si l'on veut que le français vive et progresse au Québec, il faut renverser le mouvement actuel d'assimilation, il faut renverser l'ordre des forces qui poussent la collectivité française à s'angliciser. En effet, aussi longtemps qu'on ne contrôle pas les frontières, l'immigration, l'économie et les institutions financières, il est inutile de penser que le français — par la seule vertu de son charme — s'imposera de lui-même. Le problème de la langue est au fond un problème politique.

L'échec, maintenant évident de la loi 22, met en lumière le fait, fondamental, qu'une véritable solution juste pour tous, de la question linguistique, passe par l'accession du Québec à la souveraineté.

Dans un Québec souverain, tous les enfants vont à l'école française, sauf les citoyens-résidents qui sont réellement de langue maternelle anglaise. Les Néo-Québécois n'ont plus à se poser la question: ils vont à l'école française, même ceux en provenance du reste du Canada ou des Etats-Unis.

Cela ne paraîtra pas coercitif, car ce sera alors la langue de l'économie, des affaires, du travail, des promotions et des communications.

En ce qui concerne les Québécois anglophones, un contingentement sera appliqué en proportion de leur nombre réel. Si les non-anglophones n'envoient plus leurs enfants à l'école anglaise, le contingentement se fera de lui-même sans aucune injustice.

Advenant l'accession du Québec à la souveraineté, il n'y aurait pas de chambardement majeur. La transition se fera dans la logique du contingentement dont nous venons de parler — à mesure que les Néo-Québécois allant au secteur anglais quittent l'école, ils ne sont pas remplacés. Prenons, par exemple, une école où il y a 2,000 anglophones et 3,000 Néo-Québécois: à mesure que les Néo-Québécois graduent ou laissent l'école, le nombre de places disponibles est ramené à 2,000, nombre qui correspond à la population anglophone réelle.

On aura alors au Québec une collectivité française — c'est-à-dire un unilinguisme collectif en ce sens où l'environnement socio-culturel, le visage du Québec, le milieu de travail et de vie seront français — donc une collectivité française au sein de laquelle beaucoup de citoyens seront bilingues. Car personne n'oublie que nous vivons en Amérique du Nord à côté d'un géant. De plus, avec la certitude de ne pas perdre son français, le Québécois pourra, avec plus d'ouverture, apprendre la langue de ses voisins. C'est d'ailleurs dans cette perspective que nous réclamons, depuis longtemps, une amélioration de la qualité de l'enseignement de l'anglais dans nos écoles françaises.

On aimerait que la loi 22 nous donne cette confiance dans la rentabilité du français au Québec. Au contraire, avec elle, c'est le règne de la confusion. Nous allons vers une espèce bâtarde de bilinguisme collectif qui va continuer d'encourager l'unilinguisme des anglophones, l'assimilation des francophones, tandis que les immigrants ne savent plus où donner de la tête... ou de la langue.

le fond des choses

Sondage sur Radio-Québec (1)

"Portrait social" des auditeurs

par le Service de Recherche
et d'Evaluation de Radio–Québec

On connaît donc maintenant le profil du téléspectateur de Radio-Québec. Grâce à un sondage organisé par le Service de recherche et d'évaluation de ce poste de télévision, on sait aujourd'hui un peu mieux qui regarde le canal 17 (pour la région de Montréal) et le canal 15 (pour la région de Québec).

Il faut se rappeler que jusqu'à la divulgation des résultats de ce sondage (donc jusqu'à aujourd'hui), ce téléspectateur de Radio-Québec est toujours apparu bien mystérieux. Ce n'est donc pas sans une certaine curiosité que l'on prendra connaissance du rapport rendu public hier par la direction de Radio-Québec. Neuf mois après l'entrée de Radio-Québec sur les antennes UHF, un tel sondage ne manquera pas d'étayer un débat sur la vocation de cette télévision éducative qui se cherche toujours.

Nous publions ci-après le "portrait psycho-social" du téléspectateur de Radio-Québec. Demain, nous présenterons les résultats du sondage faisant état de ses réactions face à la télévision en général et face à Radio-Québec en particulier.

Objectif de base

L'objectif de base du présent sondage est de construire un portrait fidèle de l'auditoire de Radio-Québec. Ce portrait **ne se veut nullement quantitatif** (cet aspect est laissé à l'opération "cote d'écoute"), il se veut **qualitatif**: quelles sont les **caractéristiques psycho-sociales** de notre auditoire? Comment se comparent-elles avec celles de la population des régions de Montréal et de Québec que Radio-Québec dessert? Quels sont ses attitudes et comportements face à la télévision en général et à Radio-Québec en particulier? Comment a-t-il connu Radio-Québec etc...? C'est à ces questions précises et à plusieurs autres de même nature que le présent sondage s'est attaqué.

Les questions à poser étant bien identifiées, le questionnaire structuré semblait l'instrument tout désigné pour atteindre notre objectif. Nous avons donc construit un questionnaire structuré d'une soixantaine de questions couvrant tous les sujets que nous désirions aborder. Nous avons de plus intégré à notre questionnaire quelques questions "ouvertes" permettant aux répondants d'ajouter quelqu'idée personnelle que ce soit ou toute suggestion qu'ils désiraient apporter concernant Radio-Québec.

Echantillon

Nous avons décidé de faire remplir notre questionnaire par deux cents personnes choisies parmi l'auditoire de Radio-Québec. On se rend compte de la difficulté: idéalement, les règles de base de l'échantillonnage demandent que l'on choisisse notre échantillon parmi l'ensemble des individus constituant la population de notre recherche (dans ce cas-ci, la population de la recherche est l'auditoire de Radio-Québec), et ce, en respectant scrupuleusement les lois du hasard, ce qui permet d'assurer une représentativité à notre échantillon et donc de généraliser sans grand risque d'erreur nos résultats à l'ensemble de la population.

Dans ce cas-ci, cette règle de base a dû être mise de côté pour la simple et bonne raison que nous ne pouvons pas isoler l'auditoire de Radio-Québec du reste de la population québécoise, étape essentielle si on veut en extraire un certain nombre d'éléments en respectant uniquement les lois du hasard. Pour construire un échantillon vraiment représentatif, nous aurions dû dépenser des ressources (argent et temps) assez considérables qui n'auraient pas été en rapport avec le caractère exploratoire de l'étude ni avec le fait que Radio-Québec, dans la perspective de son développement, n'aura comme auditoire-cible les régions de Québec et de Montréal que pour encore quelque temps.

Voici comment nous avons contourné la difficulté: nous avons enregistré une capsule télévisée où nous expliquions les objectifs de la recherche et où nous sollicitions la participation du public. Cette capsule a été présentée sur les ondes chaque soir d'une même semaine, et ce, à des heures différentes. Comme résultat de cette démarche, près de trois-cent-cinquante personnes ont téléphoné pour offrir leur collaboration. Malheureusement, malgré l'incitation faite en ondes, seulement trente-six d'entre elles provenaient de la région de Québec (notre volonté première était d'interroger cent personnes de la région montréalaise et cent autres de la région de Québec). Le temps nous pressait et devant la nécessité de procéder, nous avons opté pour construire notre échantillon de la façon suivante: les trente-six personnes de Québec ont été retenues comme telles, et parmi celles de Montréal (315), nous en avons choisi deux cents au hasard.

En conclusion, deux remarques s'imposent:

1) Du seul fait que les répondants sont des individus qui ont fait eux-mêmes une démarche personnelle pour participer à notre recherche, **notre échantillon est fondamentalement biaisé.** Toutes les relations qui seront faites entre eux et l'auditoire de Radio-Canada seront donc présentées comme des **hypothèses.** En termes de recherche, précisons qu'une hypothèse est une proposition qui a plus de valeur qu'une simple opinion, dans ce sens qu'elle doit s'appuyer sur une connaissance valable d'un phénomène. **Nous ne pourrons donc pas affirmer que les caractéristiques de nos répondants reflètent parfaitement l'auditoire de Radio-Québec.** Dans la conclusion du présent rapport, nous discuterons de la valeur des hypothèse énoncées.

2) Le nombre de répondants de la région de Québec étant peu élevé (32), il faudra être prudent quant aux différences observées entre les répondants des deux régions. D'ailleurs, nous éviterons de les séparer inutilement lorsque nous rapporterons les résultats.

Cueillette des données

La cueillette des données a été confiée au "Centre de Recherche sur l'Opinion Publique" (CROP). Les questionnaires ont été administrés en situation d'entrevue individuelle au domicile des répondants. Cette technique assure un taux de réponse maximum et un sérieux au niveau des réponses.

Le traitement mécanographique des résultats du sondage a également été effectué par CROP à partir d'un programme d'analyse fourni par nous. L'analyse finale des résultats ainsi que la rédaction du rapport ont été effectuées ici même au service d'Evaluation.

Les répondants

Globalement, cent quatre-vingt-seize (196) entrevues ont été complétées; le taux de réponse se situe donc à 83.5%. Dans un tel type de recherche, un taux de réponse de cet ordre est considéré comme très élevé; par contre, il est dans ce cas, uniquement "normal" si on considère que l'échantillon était composé d'individus qui s'étaient portés volontaires. Deux causes principales expliquent le fait qu'une quarantaine de personnes à l'intérieur de l'échantillon n'ont pas répondu au questionnaire:

— plusieurs n'ont pas été rejointes, malgré les contacts répétés des intervieweurs.

— D'autres ont refusé de répondre lorsqu'elles constatèrent qu'il ne s'agissait pas d'un "concours" où on peut "gagner des prix"... (6 personnes).

En ce qui concerne la région de résidence, notre échantillon se répartit comme suit (notre échantillon étant d'abord constitué de 200 personnes de Montréal et de 35 de Québec):

Région de Montréal:	164	(83.7%)
Région de Québec:	32	(16.3%)
Total:	196	(100%)

Parmi les répondants de la région montréalaise, environ les deux-tiers (111) sont de l'Ile de Montréal même, tandis que le tiers (53) sont de la banlieue. Nous n'avons pas cru nécessaire de faire la même distinction pour les répondants de Québec, vu leur nombre restreint.

Occupation

Un peu plus de la moitié (52.6% de notre échantillon est constitué d'individus dont l'activité principale est de travailler à l'extérieur du domicile. La profession de ces 102 personnes est évidemment en rapport direct avec leur degré de scolarité: 52 sont professionnels ou assimilés (médecin, ingénieur, professeur...), 35 sont semi-professionnels ou techniciens spécialisés (infirmière, électricien, dessinateur...), 8 sont "cols blancs" (réceptionniste, vendeur...) et 7 sont "cols bleus" (chauffeur, manoeuvre...).

Revenu annuel

Comme dernier aspect du portrait social de nos répondants, nous avons mesuré le revenu annuel de nos répondants (dans le cas des "ménagères" ou des répondants dans une situation de dépendance financière, nous avons évalué le revenu du principal soutien financier de la famille). Naturellement, il n'y a pas de surprise: les revenus sont en concordance avec la scolarité et l'occupation de nos répondants.

5,000 à 7,999:	17	(9.0%)
8,000 à 9,999:	29	(15.4%)
10,000 à 14,999:	65	(34.5%)
15,000 à 19,999:	34	(18.5%)
20,000 et plus:	17	(9.0%)
TOTAL:	188	(100.0%)

Deux éléments sont à retenir:

— 62.0% des répondants ont un revenu supérieur à 10,000 dollars par année, ce qui est très au-dessus du revenu moyen pour la région métropolitaine.

— La majorité des 26 répondants dont le revenu annuel n'atteint pas 5,000 dollars sont des "marginaux" en ce sens qu'ils sont soit étudiants, retraités, veufs etc...

Nous avons effectué des comparaisons entre nos données sur le revenu et celles publiées par le recensement de 1971.

	Notre échantillon	Montréal métro
0 - 4,999	13.6%	18.4%
5,000 - 9,999	24.4%	39.7%
10,000 - 14,999	34.5%	25.7%
15,000 - 19,999	18.5%	9.3%
20,000 et plus	9.0%	6.9%
TOTAL	100.0%	100.0%

Portrait social

Comme première démarche, nous avons commencé par construire un "portrait social" des répondants de Radio-Québec en utilisant les principales variables psycho-sociologiques mesurées normalement dans un sondage du genre.

Sexe des répondants

Notre échantillon se divise presque également quant au sexe de ses membres: 100 répondants(51.0%) sont de sexe masculin et 96 (49.0%) sont de sexe féminin. Deux remarques intéressantes suite à ce premier résultat: il semble que Radio-Québec attire autan les auditeurs des deux sexes; de plus, en termes de recherche, le résultat est intéressant, car il nous permettra d'effectuer des recoupements avec la plupart des questions d'attitudes et de comportement et de voir s'il existe des tendances différentielles chez les hommes et les femmes.

Age des répondants

En ce qui concerne l'âge, il apparaît que chacune des catégories est bien représentée, sauf les deux où sont inclues les personnes âgées de moins de vingt ans. Ce fait peut peut-être s'expliquer de deux façons: Radio-Québec ne fait pas de télévision qui s'adresse spécifiquement aux "jeunes" et de plus, ces derniers n'ont pas une propension aussi forte que leurs ainés à prêter leur concours sur une base volontaire à des entrevues du style de celle que nous avons organisée pour notre sondage.

Ces résultats ayant été comparés avec ceux du recensement de 1971 (le plus récent) nous constatons qu'il n'y a pas de différence significative entre la répartition de l'échantillon et la population de la région de Montréal, quant à l'âge, sauf pour les "moins de vingt ans" qui sont nettement sous-représentés comme nous l'avons déjà dit

Le croisement de l'âge avec la variable "sexe" nous permet de plus de faire ressortir quelques tendances:

— Si on découpe notre échantillon en deux tranches (20 — 39 et 40 et plus), on constate que les hommes sont plus nombreux dans les catégories "jeunes" et que les femmes sont représentées en plus grand nombre dans les catégories plus agées. Globalement, 52.0% des hommes ont entre 20 et 39 ans (contre 36.5% pour les femmes), tandis que 58.3% des femmes ont 40 ans et plus (contre 39.0% des hommes) La différence semble assez grande mais il serait tout de même dangereux de l'appliquer avec certitude à l'auditoire de Radio-Québec, d'autres facteurs extrinsèques pouvant en être la cause. Il semblerait cependant que les hommes "jeunes" et les femmes "âgées" sont bien représentés dans l'auditoire de Radio-Québec.

Scolarité des répondants

La première constatation est la surreprésentation des catégories "éduquées" à l'intérieur de l'échantillon: en fait, 56.7% des répondants ont 13 ans ou plus de scolarité; plus de la moitié d'entre eux (29.1%) sont même dans la catégorie des 16 ans et plus. A titre de référence comparative, disons simplement que pour la région métropolitaine, la proportion de la population non aux études, âgée de plus de 5 ans et ayant plus de 13 ans de scolarité s'établit à 12%, alors que pour celle de Québec, elle est de 11% (cf: recensement 1971).

L'**HYPOTHESE** que nous formulons est donc la suivante: L'AUDITOIRE DE RADIO-QUEBEC EST SIGNIFICATIVEMENT PLUS SCOLARISE QUE LA POPULATION DESSERVIE

Si l'hypothèse énoncée plus haut est conforme à la réalité, plusieurs facteurs causals pourraient être explorés comme explications au fait que Radio-Québec a un auditoire relativement très scolarisé, que ce soit la propension existante des divers groupes de la population vis-à-vis telle au telle forme de télévision, en se rendant jusqu'au style de télévision que Radio-Québec fait actuellement. Aucun de ces facteurs ne peut être retenu actuellement avec certitude; l'intérêt de ce résultat nous apparaît donc plutôt se situer au niveau de la prise de conscience d'une réalité et au niveau des questions à se poser lorsqu'on le met en parallèle avec le mandat d'une maison de télévision éducative.

vous avez la parole

Des changements majeurs devront être apportés dans l'enseignement linguistique

Ministre de l'Education
Hôtel du gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

Depuis quelque temps, une question d'importance a soulevé l'opinion publique. En effet, suite à la parution des articles de Madame Lysiane Gagnon, la population se pose certaines questions quant à la valeur de l'enseignement du français au Québec. En tant que professeurs de français, langue seconde, au secteur élémentaire de la C.E.C.M., il est de notre devoir de vous informer de certains faits qui entrent en contradiction avec les beaux principes que vous avez énoncés, notamment dans la loi 22.

Bien sûr, vous écrivez dans ce document: "il incombe au gouvernement du Québec de tout mettre en oeuvre pour favoriser l'épanouissement et la qualité de la langue française".

Bien sûr, vous dites également plus loin: "il importe de déterminer le statut de la langue française dans l'enseignement".

Fidèle à ces principes, vous avez instauré, au cours des cinq dernières années, une nouvelle politique en matière d'enseignement du français langue seconde, dans les écoles élémentaires anglaises.

Vous avez choisi et implanté des méthodes efficaces, répondant aux critères les plus exigeants au point de vue pédagogiques. Et pour ce faire, vous avez autorisé la formation de professeurs spécialisés dans ce dit enseignement. Ces enseignants ont alors suivi des stages coûteux.

Vous avez également doté vos écoles de Montréal, des meilleurs instruments audio-visuels disponibles sur le marché.

Récemment, vous déterminiez l'obligation pour tout élève terminant ses études dans une école secondaire anglaise, de réussir un examen oral et écrit en langue française pour l'obtention de son diplôme. Et afin de venir en aide aux étudiants trop faibles, susceptibles de rater l'examen, vous avez approuvé l'initiative d'engager des professeurs surnuméraires.

Vous êtes également à l'origine de ce fameux projet Cloutier qui a pour but immédiat de former rapidement des spécialistes compétents.

Bref, vous ne lésinez pas en ce domaine. Toutes ces initiatives sont bien belles. Mais qu'en est-il de vos principes dans la réalité?

Le matériel est toujours disponible et en bon état.

Les méthodes sont les mêmes et pourraient êtres efficaces.

Mais où sont donc les enseignants que vous avez formés si coûteusement avec l'argent des contribuables?

Las des conditions insoutenables dans lesquelles ils travaillent, ils partent peu à peu. Certains redeviennent titulaires de classes, d'autres préfèrent enseigner au secondaire où les conditions de travail sont biens meilleures. Enfin, d'autres choisissent tout simplement de s'exiler, d'aller enseigner aux Etats-Unis ou en Ontario. Nous n'avons pas les statistiques officielles, mais nous savons de façon pertinente que, dans une région donnée, il ne reste plus que cinq (5) des vingt-huit (28) premiers enseignants, formés par la C.E.C.M. pour enseigner une méthode particulière. Et la situation est à peu près semblable pour les groupes subséquents...

Monsieur le Ministre, il est inconcevable que nous appliquions à un groupe de trente-cinq à quarante élèves, une méthode conçue par un maximun de quinze enfants. Et pourtant, vous recommandez vous-mêmes ce maximum dans le "Core Program".

Il est inhumain que plusieurs professeurs soient obligés de donner hebdomadairement 23 heures d'enseignement spécialisé à plus de 270 enfants, en moyenne, et, dans certains cas, à plus de 350 enfants. Comment pouvez-vous parler d'"épanouissement" de la langue française, si celui qui la véhicule est condamné à devenir une machine?... De quelle façon peut-on communiquer de l'enthousiasme et arriver à des résultats concrets si la surcharge de travail annihile les facultés?...

Vous qui avez réfléchi longuement aux problèmes que pose l'enseignement du français au Québec, vous êtes-vous déjà penché sur la journée de l'un de ces enseignants frais émoulus du plan Cloutier? Etes-vous conscient de leurs frustations lorsqu'ils ont à confronter les théories de la triste réalité? Avez-vous réalisé le nombre de changements auxquels ils doivent s'adapter: matériel, méthode, approche psychologique et ce, toutes les trente minutes, au moins huit fois par jour?

Vous êtes-vous demandé ce qu'il advenait de la "qualité" de la langue française apprise par les anglophones du Québec? Comment parler de "qualité", s'il n'y a pas continuité chez l'enseignant?... Et pourtant, il est prouvé que la scolarité de ce groupe d'enseignants est en moyenne plus élevée que chez les confrères titulaires. Que de gaspillage de potentiel!...

Oui, "le français est la langue officielle du Québec". La loi 22 le stipule très clairement. Comment expliquer alors la différence des normes qui régissent l'enseignement du français langue seconde de l'Ontario et celui du Québec? Comment justifier le fait qu'à Toronto, au Metropolitan Separate School Board, on juge primordial de limiter les heures d'enseignement de ces spécialistes à un maximun de 18 heures par semaine, tandis qu'à la C.E.C.M., ce maximun atteint 23 heures. Chez nous, théoriquement, on insiste beaucoup sur la "qualité" de la langue. Mais, chez nos voisins, c'est dans les faits qu'on démontre l'intérêt qu'on y porte.

Monsieur le Ministre, peut-être serait-il temps que vous cherchiez à connaître les raisons de ces démissions persistantes, survenant à la fin de chaque année scolaire. Une recherche superficielle vous prouverait rapidement que c'est parmi nous que l'on retrouve la plus forte proportion de départs. N'est-il pas absurde de dépenser d'aussi fortes sommes d'argent à former des enseignants qui n'arriveront pas à tenir le coup plus d'une année ou deux, à cause de leurs conditions de travail?

Si nous nous adressons directement à vous, monsieur le Ministre, c'est que nous avons épuisé tous les recours auprès de nos représentants syndicaux: The Federation of English Speaking Catholic Teachers.

Nous vous demandons, monsieur le Ministre, de bien vouloir prendre en considération toutes nos réflexions. Et nous croyons qu'il vous appartient de prendre les initiatives qui rendront plus cohérente votre politique linguistique en milieu scolaire anglophone.

Les professeurs de français, langue seconde, à l'élémentaire à la C.E.C.M.

P.S. Cette lettre fut remise au ministre François Cloutier le 16 juin dernier. Ces professeurs de français croient que l'actualité du sujet mérite qu'on publie leur lettre.

AVIS
RÉVISION ANNUELLE DE 1975
ÉLECTEURS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE LA VILLE DE LAVAL
RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES
(SECTIONS URBAINES)

Si votre nom n'a pas été inscrit sur la liste électorale lors du dernier recensement,
VOUS POUVEZ VOUS RENDRE À L'UN DES BUREAUX SUIVANTS: (le plus près de votre domicile)
BUREAUX OUVERTS DU LUNDI 29 SEPTEMBRE AU SAMEDI 4 OCTOBRE 1975, de 8 heures a.m. à 10 heures p.m.

ANJOU
Pour partie d'ANJOU :
8392 boul. du Haut Anjou
8512 du Chardonnet
8201 avenue des Vendéens
8638 Alexandre

Pour partie de MONTRÉAL :
8730 rue De Grosbois
(Bureau du président d'élection)
M. Yves Beaupré
2306 Desormeaux
8736 Tellier

Pour partie de MONTRÉAL-NORD :
10785 Pascal Gagnon

BOURASSA
Pour partie de MONTRÉAL :
10669 de Saint-Firmin
(Bureau du président d'élection)
Mme Rita Lapointe
10660 rue Lille
8784 boul. Saint-Michel
3278 rue d'Hérelle

Pour partie de MONTRÉAL-NORD :
11250 Lauzanne
10828 Laurentide, app. 1

BOURGET
Pour partie de MONTRÉAL :
5930 rue de Toulouse
(Bureau du président d'élection)
Mme Pauline Tourville
543 rue Honoré Beaugrand
5875 rue de Jumonville
3100 rue de Repentigny
2912 rue Beauclerk
5739 rue Mignault

Pour SAINT-JEAN-DE-DIEU :
Hôpital Saint-Jean-de-Dieu :
7401 rue Hochelaga

CRÉMAZIE
Pour partie de MONTRÉAL :
9995 Saint-Hubert
(Bureau du président d'élection)
M. Jean-Paul Drouin
10899 Grande-Allée
1615 est, boul. Gouin
1750 est, Sauriol
9430 rue Lajeunesse
1070 rue Louvain, app. 2

D'ARCY McGEE
Pour partie de CÔTE-SAINT-LUC :
7493A Guelph Road
(Bureau du président d'élection)
Mme Florence Friedman
5518 avenue Elgin
8100 chemin Côte Saint-Luc

Pour HAMPSTEAD :
5569 chemin Queen Mary

Pour partie de MONTRÉAL :
5571 avenue McLynn
5200 avenue Walkley, app. 6
4875 chemin Dufferin, app. 306

Pour partie de MONT-ROYAL :
5486 avenue Royalmount

DORION
Pour partie de MONTRÉAL :
7355 rue Lajeunesse
(Bureau du président d'élection)
M. Francis Dandavino
6965 Chabot, app. 10
724 est, Jarry
7950 Garnier
6808 de Lanaudière
7611 de Normanville

FABRE
Pour partie de LAVAL :
157 rue Michaud
(Laval-des-Rapides)
(Bureau du président d'élection)
M. Jean-Paul Saindon
1145 boul. Pie X
(Chomedey)
374 Cartier
(Laval-des-Rapides)
96, 5e Rue
(Laval-des-Rapides)
542, 10e Avenue
(Laval-des-Rapides)
174 boul. Sainte-Rose
(Sainte-Rose)
1971 McNamara
(Chomedey)
1835 Sun Valley
(Chomedey)

GOUIN
Pour partie de MONTRÉAL :
2555 rue Holt
(Sous-sol de l'Église
Sainte-Gemma)
(Bureau du président d'élection)
M. Lucien Lasalle Bourque
6364 rue Molson
5840, 4e Avenue
(Rosemont)
6202, 2e Avenue
(Rosemont)
6358 rue Chambord
5791 rue Chabot
6267 rue Châteaubriand

JACQUES-CARTIER
Pour partie de DORVAL :
195 avenue Lilas
1290 Bel-Air Drive

Pour LACHINE :
287, 34e Avenue
(Bureau du président d'élection)
Mme Claire-P. Richard
864, 48e Avenue
420, 7e Avenue
473, 17e Avenue

Pour partie de SAINT-LAURENT :
5510 côte Saint-François

JEANNE-MANCE
Pour partie de MONTRÉAL :
6517 rue Rodolphe Mathieu
(Bureau du président d'élection)
Mme Mariette Yanire
6430, 40e Avenue
(Rosemont)
8313, 25e Avenue

Pour partie de MONTRÉAL-NORD :
10775 rue Pascal-Gagnon

Pour partie de SAINT-LÉONARD :
5640 rue Ringuet
8221 rue Domrémy
5705 rue Fadette
4882 boul. Robert, app. 10
7245 rue Lisieux

L'ACADIE
Pour partie de MONTRÉAL :
11155 James-Morice
11562 rue Poincaré
10190 rue Esplanade
9962 rue Esplanade

Pour partie de SAINT-LAURENT :
185 rue Ashton
(Bureau du président d'élection)
M. Fernand-L. Binette
1640 rue Muir
1760 rue Barré

LAFONTAINE
Pour partie d'ANJOU :
9511 Henri-Bourassa

Pour partie de MONTRÉAL :
2265 Contrecœur
12397 Armand Bombardier
(Rivière-des-Prairies)

Pour MONTRÉAL-EST :
167 boul. Montréal-Est

Pour POINTE-AUX-TREMBLES :
1240, 14e Avenue
(Bureau du président d'élection)
M. Joseph Toutan
644, 82e Avenue
1840, 40e Avenue

LAURIER
Pour partie de MONTRÉAL :
8150 rue Drolet
(Bureau du président d'élection)
M. J.-Benoît Labonté
8203 rue Querbes
7625 rue Champagneur, app. 1
7588 Henri Julien
6635 rue Casgrain

LAVAL
Pour partie de LAVAL :
1920 boul. Labelle
(Chomedey)
(Bureau du président d'élection)
Me Pierre Lalande
4612A Notre-Dame
(Chomedey)
921 Corbeil
(Sainte-Dorothée)
3458 boul. Dagenais
(Fabreville)
3803 boul. Sainte-Rose
(Fabreville)
3232, 26e Rue
(Laval-Ouest)
433, 87e Avenue
(Chomedey)

MAISONNEUVE
Pour partie de MONTRÉAL :
4560 rue Adam
(Bureau du président d'élection)
M. Jacques Marleau
2663 rue Bourbonnière
1823 rue Orléans
1448 rue Chambly
2420 rue Sicard

MARGUERITE-BOURGEOYS
Pour LaSALLE :
7612 rue Centrale
(Bureau du président d'élection)
Mlle Elise Leclerc
618 boul. Bishop Power
9, 63e Avenue
9059 rue Matane
360 rue D'Amour
8293 rue Dora
7992 rue Jacqueline

MERCIER
Pour partie de MONTRÉAL :
1691 est, rue Mont-Royal
(Bureau du président d'élection)
M. Jacques Grenier
2120 est, rue Laurier
4603 rue Boyer
5159 rue Saint-Denis
1154 est, rue Laurier
5716 rue Saint-Urbain
4893 rue Saint-Urbain

MILLE-ÎLES
Pour partie de LAVAL :
319 Alexandre
(Pont-Viau)
(Bureau du président d'élection)
Mme Jacqueline Desrosiers
2935 Du Pic
(Duvernay)
929 Champagnat
(Saint-Vincent-de-Paul)
8715 Cartier
(Saint-François)
380 Parc
(Auteuil)
1760 Lucerne
(Vimont)
300 Desnoyers
(Pont-Viau)

MONT-ROYAL
Pour partie de CÔTE-SAINT-LUC :
6911 boul. Décarie

Pour partie de MONTRÉAL :
Église Saint-Pascal
6570 chemin de la Côte-des-Neiges
6090 avenue Westbury
Mtl. Convalescent Hospital Centre
3001 rue Kent

Pour partie de MONT-ROYAL :
250 avenue Lockhart
(Bureau du président d'élection)
Me Claude Séguin
Église Saint-Joseph
1620 boul. Laird
2155 chemin Lucerne

Pour partie d'OUTREMONT :
820 avenue Rockland

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
Pour partie de MONTRÉAL :
4680 Belmore
(Bureau du président d'élection)
M. Gérard-J. Michaud
4455 ouest, Broadway
4020 Hingston
4345 avenue Marcil
5070 Grand Boulevard

Pour MONTRÉAL-OUEST :
70 nord, avenue Westminster,
app. 2

Pour SAINT-PIERRE :
111, 5e Avenue

OUTREMONT
Pour partie de MONTRÉAL :
4886 Esplanade
5664 Gatineau
(Côte-des-Neiges)
3980 de la Peltrie
(Côte-des-Neiges)
2619 Soissons
(Côtes-des-Neiges)

Pour partie d'OUTREMONT :
36 Claude Champagne
(Bureau du président d'élection)
M. Pierre Lussier
575 Wiseman
696 De l'Epée

POINTE-CLAIRE
Pour BAIE-D'URFÉ :
93 Churchill Road

Pour BEACONSFIELD :
66 Madsen
188 Woodside Crescent

Pour KIRKLAND :
17121 rue Brunswick

Pour SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE :
4, rue St-Charles

Pour partie de DORVAL :
429 sud, boul. Nepture

Pour POINTE-CLAIRE :
477M rue Delmar
(Bureau du président d'élection)
M. Lawrence Edward Marsh
102 Vincennes
24 Murray Gardens

ROBERT BALDWIN
Pour DOLLARD-DES-ORMEAUX :
9 place Carson
(Bureau du président d'élection)
M. David Sawers
24 rue Belcourt
440 Hampton Court

Pour PIERREFONDS :
4913 rue Prince
13176 rue Sunbury
4111 rue Vincent

Pour ROXBORO :
43, 10e Avenue

Pour SAINTE-GENEVIÈVE :
15828 ouest, boul. Gouin

Pour SAINT-RAPHAËL-DE-L'ÎLE-BIZARD :
422 rue Cherrier

ROSEMONT
Pour partie de MONTRÉAL :
5668, 16e Avenue
(Bureau du président d'élection)
M. Léopold Huneault
6380, 36e Avenue
5237 rue Charlemagne
6541, 15e Avenue
5472, 9e Avenue

SAINTE-ANNE
Pour partie de MONTRÉAL :
581 Charron
(Bureau du président d'élection)
M. Michel Hébert
2035 Coursol
2080 ouest, Dorchester
222 de la Montagne
2115 Centre

Pour partie de VERDUN :
3448 boul. LaSalle
260 Elgar

SAINT-HENRI
Pour partie de MONTRÉAL :
5600 rue Laurendeau
(Bureau du président d'élection)
M. Réjean Larocque
6400 rue Beaulieu
1615 rue Springland
975 rue Melrose, app. 2
1037 rue Lacasse
304 Parc Sir Georges-Étienne Cartier

SAINT-JACQUES
Pour partie de MONTRÉAL :
3671 rue Saint-André
(Bureau du président d'élection)
M. Fernand Coulombe
4330 rue Fabre
2235 rue Cartier
1642 rue Beaudry
1622 rue Panet

SAINT-LAURENT
Pour partie de MONTRÉAL :
12080 rue Lavigne
6875 avenue Jean Bourdon

Pour partie de SAINT-LAURENT :
2220 rue Patricia
(Bureau du président d'élection)
M. Fernand Bolduc
2495 Saint-Louis
1510 rue du Collège
1290 rue Crevier

SAINT-LOUIS
Pour partie de MONTRÉAL :
637 ouest, rue Craig, ch. 614
(Bureau du président d'élection)
M. Donald W. Seal
1062 rue Chenneville
3885 avenue Laval
150 est, boul. de Maisonneuve
3681 rue Jeanne-Mance
4331 rue Saint-Denis
1073 rue Mackay, app. 3

SAINTE-MARIE
Pour partie de MONTRÉAL :
2768 rue Rouen
(Bureau du président d'élection)
M. Léopold Paquin
4304 rue Parthenais
2600 rue Cuvillier
2161 rue Darling
2456 est, boul. De Maisonneuve
2374 rue Sheppard

SAUVÉ
Pour partie de MONTRÉAL-NORD :
11994 avenue Laurier
(Bureau du président d'élection)
Mme Flore Casgrain
10945 rue London
11025 rue Brunet
10565 rue Pelletier
12657 rue Fortin
5527 rue Charleroi
11750 rue Ovide Clermont

VERDUN
Pour partie de VERDUN :
976 avenue Woodland
(Bureau du président d'élection)
M. Raymond Savard
139 boul. Desmarchais
3972 avenue Verdun
479, 2e Avenue
693 boul. Desmarchais
1421 avenue Valiquette
1477 avenue Fayolle

VIAU
Pour partie de MONTRÉAL :
2575 est, rue Bélanger
(Bureau du président d'élection)
M. Origène Vézina
8004 Delorimier
6723 Louis-Hémon
6900, 21e Avenue, app. 1
6897, 34e Avenue

Pour partie de SAINT-LÉONARD :
7435 Viau

WESTMOUNT
Pour partie de MONTRÉAL :
Les Pères du Saint-Esprit
3136 The Boulevard
Promenade Rockhill
4862 chemin de la Côte-des-Neiges
Eglise Trinity Memorial
2146 avenue Marlowe
4875 Circle Road

Pour WESTMOUNT :
310 avenue Clarke
(Bureau du président d'élection)
M. Roger Tellier
Poste de pompiers no 2
680 avenue Victoria
Victoria Hall
4626 ouest, rue Sherbrooke

POUR LES AUTRES DISTRICTS, CONSULTEZ LE JOURNAL DE VOTRE RÉGION

N.B. Tout électeur peut demander par écrit et sous serment l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans une section urbaine du même district électoral.

Dans l'Ile de Montréal, l'identité de la personne qui fait une telle demande doit être attestée sous serment par au moins un témoin ayant la qualité d'électeur dans le même district électoral (art. 104-2).

QUÉBEC

PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

AVIS
RÉVISION ANNUELLE DE 1975
ÉLECTEURS DES DISTRICTS ÉLECTORAUX ÉNUMÉRÉS CI-APRÈS
RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES
(SECTIONS URBAINES)

Si votre nom n'a pas été inscrit sur la liste électorale lors du dernier recensement,
VOUS POUVEZ VOUS RENDRE À L'UN DES BUREAUX SUIVANTS: (le plus près de votre domicile)
BUREAUX OUVERTS DU LUNDI 29 SEPTEMBRE AU SAMEDI 4 OCTOBRE 1975, de 8 heures a.m. à 10 heures p.m.

ARGENTEUIL

Pour BROWNSBURG :
377 Principale

Pour CHATHAM :
M. Adélard Laurin
Saint-Philippe

Pour THURSO :
Hôtel de Ville
161 Galipeau

Pour LACHUTE :
364 Aéroparc
(Bureau du président d'élection)
M. Yvon St-Denis

BEAUHARNOIS

Pour BEAUHARNOIS :
Centre des Loisirs
28 chemin Saint-Louis

Pour LÉRY :
767 chemin du Lac

Pour SAINT-TIMOTHÉE :
7 rue Robb
(Nitro)

Pour SALABERRY-de-VALLEYFIELD :
Edifice de la Cathédrale
66 rue Du Marché
(Bureau du président d'élection)
M. Benoit Brault
69 Saint-Laurent
22 Cousineau
119 Jacques-Cartier

BERTHIER

Pour BERTHIERVILLE :
190 Iberville

Pour SAINT-GABRIEL :
7 rue Dequoy

CHAMBLY

Pour BOUCHERVILLE :
780 Pierre Viger
(Bureau du président d'élection)
M. Henri Doré

Pour CARIGNAN :
2802 rue Bellerive

Pour CHAMBLY :
644 rue Saint-Joseph

Pour SAINT-BASILE-LE-GRAND :
135 rue Principale

Pour SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE :
1310 Hillside Drive

Pour SAINTE-JULIE :
1601 rue Principale

CHÂTEAUGUAY

Pour CANDIAC :
26 Galilée

Pour CHÂTEAUGUAY :
17 rue Dupont

Pour CHÂTEAUGUAY-CENTRE :
194 Dubé

Pour DELSON :
248 rue Principale

Pour SAINTE-CATHERINE :
557 boul. 9C

Pour SAINT-CONSTANT :
225 Boisvert

Pour MERCIER :
11 rue Loiselle
(Bureau du président d'élection)
Mme Huguette Huot

DEUX-MONTAGNES

Pour DEUX-MONTAGNES :
278, 6e Avenue

Pour MIRABEL :
225 Principale
Sainte-Monique

Pour POINTE-CALUMET :
445, 27e Avenue

Pour SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC :
203, 35e Avenue

Pour SAINT-EUSTACHE :
159 boul. Sauvé
(Bureau du président d'élection)
M. J.-Maurice Dorion

DRUMMOND

Pour DRUMMONDVILLE :
625 rue Chassé
(Bureau du président d'élection)
M. Lucien Gamache
75 chemin du Golf
566 rue Brock
38, 8e Avenue

Pour DRUMMONDVILLE-SUD :
868 boul. Jean-de-Brébeuf

Pour SAINT-NICÉPHORE :
21 rue Lessard

Pour WENDOVER ET SIMPSON :
1145 boul. Saint-Charles

GATINEAU

Pour partie de GATINEAU :
132 rue d'Auvergne
(Section Touraine)
22 rue Vendôme
(Section Touraine)

Pour HULL (partie OUEST) :
Mme R. Garbutt
(Chelsea)

Pour partie de LA PÊCHE :
80 Rockhurt Road
(Wakefield)

Pour LUCERNE :
Route rurale no 2
Chemin Pink
(Bureau du président d'élection)
Me Louis Laflamme

Pour MANIWAKI :
185 rue King

Pour partie de VAL-DES-MONTS :
Mme Lorna Mathé
Wilson's Corners
(Saint-Pierre-de-Wakefield)

HULL

Pour HULL :
104 Hôtel de Ville
(Bureau du président d'élection)
M. Cartier Mignault
13 Lavigne
130 Montclair
128 Isabelle
124 Montbleu
69 Dollard
12 Lambert

HUNTINGDON

Pour HUNTINGDON :
Angle des rues Wellington et Lake
(Bureau du président d'élection)
M. Gérald Brisebois

Pour SAINT-MALACHIE-D'ORMSTON :
20 Prince Albert

Pour SAINT-RÉMI (paroisse) :
1660 Grand Rang

Pour SAINT-RÉMI (ville) :
142 Sainte-Anne

IBERVILLE

Pour FARNHAM :
183 est, Principale

Pour IBERVILLE :
293, 8e Avenue

Pour SAINT-ATHANASE :
2063 Route 7

Pour SAINT-CÉSAIRE :
1220 Provençal

Pour MARIEVILLE :
419B rue Sainte-Marie
(Bureau du président d'élection)
M. Rolland Ashby

JOHNSON

Pour ACTON VALE :
1069 Beaugrand

Pour BROMPTONVILLE :
73 rue Saint-Joseph

Pour WINDSOR :
52, 1re Avenue

Pour VALCOURT :
R.R. 2
Rang 4
(Bureau du président d'élection)
M. Marcel Catudal

JOLIETTE-MONTCALM

Pour JOLIETTE :
466 Baby
893 Gervais
97 sud, Gaspard

Pour NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES :
33, 2e Avenue

Pour RAWDON :
706 Queen

Pour SAINT-CHARLES-BORROMÉE :
62 Saint-Isidore

Pour SAINT-DONAT :
361 Principale

Pour SAINTE-JULIENNE :
2877 rang Cordon

Pour SAINT-PAUL :
103 Curé Gaudet

Pour SAINT-THOMAS :
981 Principale

LAPORTE

Pour partie de LONGUEUIL :
201 est, Saint-Charles
557 est, Briggs
1073 LaSalle
1334 Daniel
334 de Maricourt
100 place Charles Lemoyne

Pour partie de SAINT-LAMBERT :
834 Victoria
(Bureau du président d'élection)
Mme Bastienne Foucreault

LAPRAIRIE

Pour BROSSARD :
3275 rue Massenet
595 rue Provencher
3805 rue Berne

Pour GREENFIELD PARK :
591 nord, rue Bellevue

Pour LA PRAIRIE :
900 rue Deslauriers

Pour LEMOYNE :
1713 rue Saint-Pierre

Pour NOTRE-DAME :
852 rue Stedman

Pour partie de SAINT-LAMBERT :
2079 rue Victoria
(Bureau du président d'élection)
M. Marc-Gérard Gauvin

L'ASSOMPTION

Pour CHARLEMAGNE :
274 rue Sacré-Coeur

Pour LACHENAIE :
2822 rue Luc

Pour L'ASSOMPTION (paroisse) :
361 nord, Point du Jour

Pour L'ÉPIPHANIE :
23A rue Du Couvent

Pour MASCOUCHE :
1214 rue Dupuis

Pour REPENTIGNY :
500 rue Notre-Dame

Pour SAINT-LIN :
1605 avenue Morin
Lac Morin

Pour SAINT-PAUL-L'ERMITE :
20 rue Cherrier

Pour SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN :
282 rue Principale

Pour L'ASSOMPTION (ville) :
330 boul. L'Ange-Gardien
(Bureau du président d'élection)
Me Henri Duval

LAURENTIDES-LABELLE

Pour L'ANNONCIATION :
11 rue Principale

Pour MONT-LAURIER :
Edifice Léo Laurin Ltée
671 de la Madone

Pour SAINTE-AGATHE-DES-MONTS :
Local des pompiers
10 rue Leblanc

Pour SAINT-JOVITE :
M. Sylvio Beaulieu
Chemin Brébeuf
Route 57

MASKINONGÉ

Pour LOUISEVILLE :
235 nord, Notre-Dame

Pour POINTE-DU-LAC :
680 Sainte-Marguerite

Pour SAINT-ALEXIS :
80 Notre-Dame

Pour SAINT-ANTOINE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-LOUP :
301 Laflèche

Pour TROIS-RIVIÈRES-OUEST :
87 De Montigny

PAPINEAU

Pour BUCKINGHAM :
Hôtel de Ville de Masson
53 chemin de Montréal
(Masson)
(Bureau du président d'élection)
M. Pierre Dumont

Pour partie de GATINEAU :
34 rue Saint-Arthur
(Pointe-Gatineau)
281 rue Murray
(Gatineau)
402 boul. Saint-René
(Gatineau)
39 rue Vanier
(Templeton)

Pour partie de VAL-DES-MONTS :
M. Brian Berrea
(Perkins)

PRÉVOST

Pour BELLEFEUILLE :
995 La Salette

Pour LAFONTAINE :
2110 boul. Labelle

Pour SAINTE-ADÈLE :
1051 Grignon

Pour SAINTE-ANNE-DES-PLAINES :
154A boul. Sainte-Anne

Pour SAINT-ANTOINE :
724, 9e Avenue

Pour SAINTE-SOPHIE :
2055 boul. Sainte-Sophie

Pour SHAWBRIDGE :
44 Station

Pour SAINT-JÉRÔME :
100 rue Montigny
(Bureau du président d'élection)
Me Robert Rochon
408 Aubry
380 Sainte-Marcelle

RICHELIEU

Pour SAINT-JOSEPH-DE-SOREL :
204 McCarthy
(Bureau du président d'élection)
M. Richard Lemay

Pour SAINT-PIERRE-DE-SOREL :
Mairie
1275 chemin Saint-Ours

Pour SOREL :
Bibliothèque municipale
50 De Ramesay

Pour TRACY :
Centre culturel de la ville

SAINT-HYACINTHE

Pour DOUVILLE :
4405 rue Jalobert

Pour LA PROVIDENCE :
510 rue Saint-Pierre

Pour SAINT-JOSEPH :
1400 rue Saint-Louis

Pour SAINTE-ROSALIE :
283 rue Ledoux

Pour SAINT-HYACINTHE :
Place du Marché
1555 rue Des Cascades
(Bureau du président d'élection)
Me Yves Morier
2475 rue Sainte-Anne
2495 rue Sicotte

SAINT-JEAN

Pour SAINT-JEAN :
296 rue Sainte-Marie
(Bureau du président d'élection)
M. Édouard Fortier
289 rue Laurier
87 rue Coursol
105 rue Alcide Côté

Pour SAINT-LUC :
3 rue des Quatre-Saisons

TAILLON

Pour partie de LONGUEUIL :
319 Racine
1517 Beauharnois
915 Dupas
332 nord, Fontainebleau
2110 Saint-Thomas

Pour SAINT-HUBERT :
3312 Grande-Allée
(Bureau du président d'élection)
M. Yvon Cicciarello
6520 chemin Chambly
4225 Gaston
1642 Murray

TERREBONNE

Pour BLAINVILLE :
53 ouest, 70e Avenue

Pour BOIS-DES-FILION :
30 sud, 31e Avenue

Pour LORRAINE :
12 D'Obernay

Pour ROSEMÈRE :
305 Grande Côte

Pour SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE :
4750 Quimper

Pour SAINTE-THÉRÈSE :
63 Saint-Charles

Pour TERREBONNE :
548 boul. Des Seigneurs

Pour BOISBRIAND :
10 rue Lavigne
(Bureau du président d'élection)
M. Guy Roy

VAUDREUIL-SOULANGES

Pour DORION :
90 avenue Vaudreuil
(Bureau du président d'élection)
M. Paul-Wilfrid Bélanger

Pour HUDSON :
427 rue Principale

Pour ÎLE-PERROT :
95 boul. Métropolitain

Pour PINCOURT :
189 chemin Northcote

Pour RIGAUD :
36 boul. Saint-Viateur, ch. 1

Pour SAINT-LAZARE :
1617 rue Leroux

Pour VAUDREUIL :
146 rue Bastien

VERCHÈRES

Pour BELOEIL :
199 Saint-Jean-Baptiste
(Bureau du président d'élection)
Me Michel Breton

Pour CONTRECOEUR :
107 Sainte-Thérèse

Pour McMASTERVILLE :
630 Tétreault

Pour MONT-SAINT-HILAIRE :
270 Provencher

Pour SAINT-AMABLE :
480 Daniel

Pour VARENNES :
27 rue Guèvremont

Pour VERCHÈRES :
69 Calixa-Lavallée

Pour OTTERBURN PARK :
435 Clifton

POUR LES AUTRES DISTRICTS, CONSULTEZ LE JOURNAL DE VOTRE RÉGION

N.B. Tout électeur peut demander par écrit et sous serment l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans une section urbaine du même district électoral.

QUEBEC

PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Qu'est-ce qui arrive ?

A retenir

Télévision

Femme d'aujour'hui (R.C.) à 13h35: impressions sur la Conférence internationale de Mexico.

Poste Frontière (R.Q.) à 19h30: "Les Indiens pourchassés". Bernard Arcan, anthropologue qui a vécu deux ans chez les Indiens Cuivas de Colombie, affirme que les Indiens sont encore pourchassés en Amérique du Sud. Il a été lui-même témoin de massacres.

Consommateurs avertis (R.C.) à 19h30: Reportage sur la Conférence sur les droits de la consommation au Canada. Les chaînes stéréophoniques.

Emission spéciale à l'occsion de la Semaine mondiale de la musique (R.C.) à 23h: Concert donné à la salle Pleyel de Paris, lors du 25e anniversaire de l'UNESCO et de la journée mondiale de la musique. Artistes invités: **Yehudi Menuhim, Whilhelm Kempff, Mstislav Rostropovitch, Rafael Puyans, Régine Crespin,** et **Dietrich Fisher-Dieskau.**

Radio

Présent, édition québécoise (CBF 690) à 9h05: Le point sur la grève de l'amiante. —Le Québec doit-il partager son électricité avec les autres provinces canadiennes?

Colette Devlin (CBF 690) à 9h31: **Muriel Millard** et **Pierre Jean** (mini-music-hall)

Carnet des Arts (CBF 690) à 12h20: De Montréal, entrevue de Jean Sarrazin avec Serge Garand, directeur de la Société de musique contemporaine du Québec.

Aux vingt heures (CBF 690) : le congrès de l'Union des municipalités.

Magazine

Châtelaine, octobre 1975, présente un numéro spécial de 112 pages sur la femme à la conquête de son corps. Des témoignages francs, ouverts et décontractés, des entrevues simples et directes, par lesquels des femmes expriment leurs plaisirs, leurs frustrations et leurs problèmes corporels, sexuels et autres. Les femmes s'y liront, les hommes découvriront un monde qui leur est forcément étranger mais très proche en même temps, parce qu'on y parle beaucoup d'eux aussi...

Livres

Le grand jeu rouge, pièce d.Alain Pontaut dans la collection Théâtre/Lemac.

Le théâtre canadien d'expression française, tome premier, d'Edouard G. Rinfret, Editions Leméac. Un répertoire analytique des pièces québécoises depuis les origines jusqu'à nos jours. Ce premier tome compte près de 400 pages. Un outil de travail indispensable.

Cinéma

Gina de Denys Arcand à l'Outremont (à 21h30).

Variétés

Ellen McIlwaine à l'Evêché de l'Hôtel Nelson. Il est à souligner que cette boîte du Vieux-Montréal rouvre ses portes ce soir... **The Bee gees** au Forum... **Opéra folklorique du Tibet** au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts... **Pauline Julien** au TNM... **Nicole Croisille** au Patriote et **Gato Barbieri** à In Concert.

Le Lhamo, le Théâtre folklorique du Tibet se produit au Théâtre Maisonneuve jusqu'au 4 octobre. A 20h30. Un spectacle haut en couleurs, à ne pas manquer.

Vos communiqués

Tous les communiqués pour spectacles, projections de films, activités sociales et sportives, fêtes populaires etc, à travers le Québec, doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961 poste 66.

Les bandes dessinées québécoises

JAUNES D'OEUFS par TANGUAY.

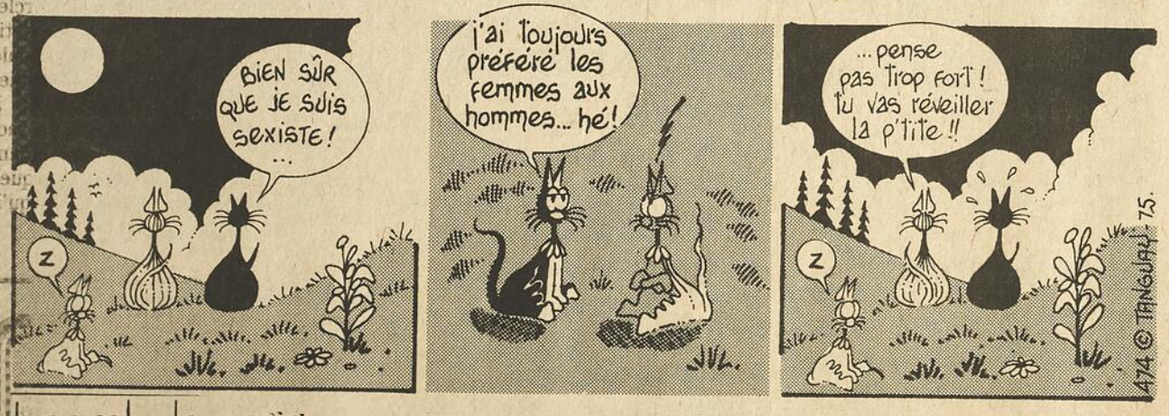

lunambule par tibo

le sombre vilain

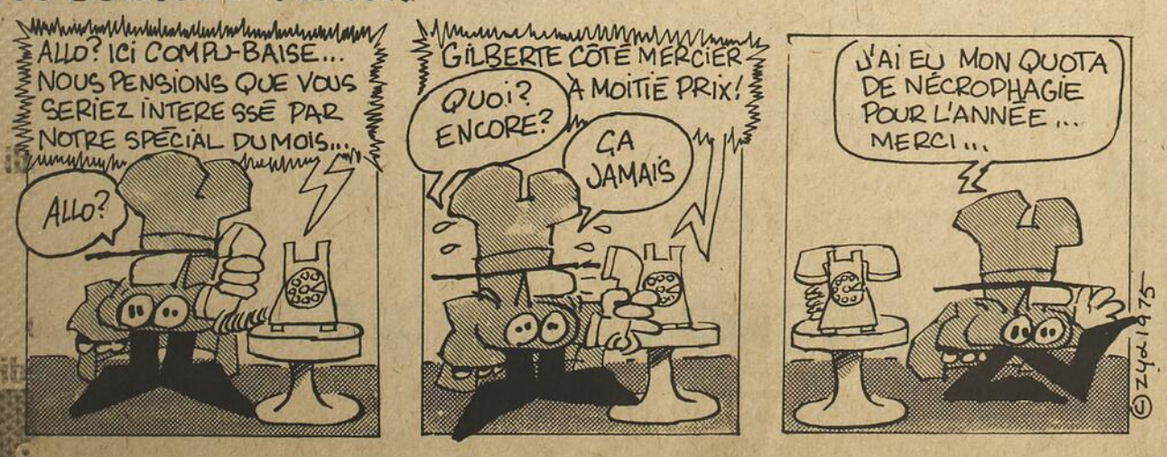

où irons-nous ?

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Pick Ups": 1.30, 3.40, 5.35, 7.30, 9.25.

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313. "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.20, sam. et dim.: 1.45, 3.30, 5.15, 7.00, 8.45, 10.20.

AVENUE: 1224 Greene Av., Westmount. 937-2747. "Man about the House": 1.15, 2.50, 4.25, 6.00, 7.40, 9.20.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "La tour infernale": 1.25, 4.50, 8.15.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "Plein la gueule": 1.00, 5.15, 9.30, et "Le flambeur" à 3.10, et 7.30.

CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400. "L'Antéchrist": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.30. dernier spectacle à 11.45.

CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222, "Mahler" 1.30, 4.05, 6.35, 9.10.

CINE-CENTRE 1: 1430 Bleury, 288-7102. "Wilby Conspiracy": 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10.

CINEMA 7e ART: 3180 Béianger est, 722-0302. "Les guichets du Louvre": 7.30 "La passion": 9.15 Samedi: "Les guichets du Louvre": 4.25, 8.00. "La passion": 6.00, 9.45. Dimanche: "Les guichets du Louvre": 1.00, 4.25, 8.00. "La passion": 2.45, 6.00, 9.45.

CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine Ouest. 861-2996. "Behind the Door": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINEMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "J'irai comme un cheval tou": 12.25, 2.15, 4.10, 6.00, 7.55, 9.50.

CLAREMONT: 5083 Sherbrooke O.: "Love and Death": 1.35, 3.30, 5.25, 7.20, 9.20.

CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Tremblement de terre": sam. et dim.: 12.15, 2.25, 4.45, 7.00 et 9.30. Sur semaine: 7.00, 9.30.

DAUPHIN (Renoir) 2396 E., Beaubien. 721-6060: "Le secret": 7.30, 9.30. Sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Chinatown": 7.15, 9.30. Sam. et dim.: 2.30, 5.00, 7.15, 9.30.

ELYSEE: 35 Milton, 842-6053: Salle Resnais: "Pas si méchant que ça": 7.30, 9.30. sam.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00. dim. dernier spectacle à 9.30.
Salle Eisenstein: "L'escapade": 7.30, 9.30 sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, sam. dernier spectacle: 9.30.

GREENFIELD 1: 519 boul. Iashcereau, 671-6229. "L'Antéchrist": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.30. sur semaine dès 7.30.

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E. 724-7000. "Le démon aux tripes": 6.00, 9.40. dim.: 2.10, 5.50, 9.30. "Les vengeurs de l'Ave Maria". 7.55. dim.: 12.30, 4.10, 7.50.

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. Salle 1: "L'Antéchrist": 7.30, 9.30, sam. et dim.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.30. SALLE II: "Tidal Wave" et "Last Day of Man on Earth". SALLE 3: "Le lit" et "Les anges pervers". "L'apprentissage de Duddy Kravitz": 6.40. Sam. et dim.: 12.15, 2.20, 4.30, 6.40, 8.50.

LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 866-5851. "Jaws": 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "The Exorcist" 12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.15.

MONKLAND: 5505 av. Monkland: 484-3570. "Freekie and the Bean": 1.30, 5.35, 9.40. "Drowning Pool: 3.40, 7.45.

OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145. "La vie rêvée" et "Noir Miami": 7.00, "Gina" et "Les montréaliste": 9.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6999. "Jaws": 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15.

PAPINEAU 2: 4519 Papineau, 521-6853. "L'apprentissage de Duddy Kravitz": 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "The Way we were": 7.15, 9.15, sam. et dim.: 1.10, 3.10, 5.15, 7.15, 9.20.

PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O., 866-2655. A compter de samedi: "Lies my Father Told Me": 12.20, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00, 9.55.

PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O., 866-2644. "Nashville": 12.50, 3.35, 6.25, 9.10.

PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent, 277-0025. "Grace's Place" et "Pro Shop".

RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129. "Terreur de Bruce Lee": 2.35, 6.05, 9.35 et "Mais qui donc m'a fait ce bébé?"

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Roller Ball" 2.00, 4.20, 6.40, 9.00.

SNOWDOWN: 5225 boul. Décarie. 482-1322. "Give'em Hell Harry": lundi à vendredi, 2.00, 7.00, 9.00. sam. et dim.: 2.00, 4.00, 7.00 et 9.00.

ST-DENIS: 1694 St-Denis, 849-4211. "La route de la violence": 12.15, 3.35, 6.40, 10.05. "La loi du talion": 1.35, 5.00, 8.25.

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 731-8423. "Wilby Conspiracy": 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.15.

VENDOME: Place Victoria, 878-1451. "The Life and Times of Xaviera Hollander": 12.15, 1.50, 3.25, 5.00, 6.35, 8.15, 9.50.

VERSAILLES: 7255 Sherbrooke (SALLON BLEU): "Le lit" et "Donnez-nous notre amour quotidien". (SALON ROUGE): "L'Antéchrist": 7.30, 9.30. sam. et dim.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.30.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 338-5577. "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.20 sam. et dim.: 1.45, 3.30, 5.15, 7.00, 8.45, 10.20.

WESTMOUNT SQUARE: 931-2477. "It Seems Like a Good Idea": 12.30, 2.10, 3.55, 5.40, 7.25, 9.15.

YORK: "Return of the Pink Panther": 12.45, 2.50, 4.50, 7.00 et 9.15.

CAMPUS LOYOLA F.C. Smith Auditorium, 7141 Sherbrooke ouest, 482-0320. "The Flame of New Orleans" de René Clair (France 1941): 7.00, "Les vacances de monsieur Hulot" de Jacques Taté (France 1953): 8.30.

LOCAL DU PAVILLON DES SCIENCES SOCIALES de l'Université de Montréal. Cinémidi: "Montreal Main" de Frank Vitale (Canada 1973) version anglaise avec sous-titres français. Etudiants: 0.50, autres: $1.50.

CENTRE D'ESSAI DU CENTRE COMMUNAUTAIRE de l'Université de Montréal. "Montreal Main" et "Bar Salon" d'André Forcier. (Québec 1973): 7.30. Etudiants: 0.50, autres $1.50.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boulevard de Maisonneuve, 879-4349. Relâche.

VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786: "Commencer par/puisqu'à toute fin correspond" réalisé par Raymond Gervais. Tous les soirs à 8.00. Entrée libre. Jusqu'au 10 octobre.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis, 844-8734. Histoire du cinéma: "Tchapaiev" de Serge et Georges Vassiliev (URSS. 1934): 7.30. Cinéma canadien: "La petite Aurore l'enfant martyre" de Jean-Yves Bigras (Canada 1952): 9.30.

Théâtres

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Relâche.

LA POUDRIERE DE L'ILE STE-HELENE: 526-0821, commençant le 2 octobre: "La nuit des assassins" de José Triana, avec Marthe Turgeon, Francine Tougas, Bondfield Marcoux, mise en scène de Sébastien Dhavernas. Du mardi au vendredi: 20.30, samedi: 18.30 et 21.30. Tarifs spéciaux pour groupes et étudiants.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL: 2332, Edouard-Montpetit, 343-6254. "L'usage du coeur dans le domaine du réel", de Michel Garneau, Une production de "La Rallonge". Jeudi, vend. et dim.: 20.30, samedi, 20.00 et 22.00. Jusqu'au 12 octobre.

LE PATRIOTE EN HAUT: 1474 est, rue Ste-Catherine, 521-6666. "Dodo l'enfant do", de Serge Sirois. Du mercredi au dimanche à 20.00. samedi à 19.30 et 22.00.

L'ESCALE, St-Marc-sur-le Richelieu, "L'été s'appelle Julie" de Marcel Dubé, vendredi et samedi: à 21.00. Dimanche à 20.00.

THEATRE PORT ROYAL (Place des Arts) Une production de la Compagnie Jean Duceppe.: "Visa le noir, tua le blanc" de Dale Wasserman adaptation de René Dionne, avec Monique Joly, Jacques Thisdale et Aubert Pallascio. A 20.30 jusqu'au 19 octobre.

THEATRE D'AUJOURD'HUI 1297 Papineau, 523-1211. "Le temps d'une vie", de Roland Lepage, avec Roger Blay, Murielle Dutil, Pierre Lebeau, Gilbert Lepage et Guy Nadon, du mardi au dimanche à 20.30

THEATRE DE QUAT'SOUS, 100 est avenue des Pins, 845-7277. "Le premier" d'Israel Horovitz, adaptation de René Dionne, avec Jean-Louis Millette, Ronald France, Michel Forget, Michel Coté et Sophie Clément. Sur semaine, à 20.30, samedi à 20.00 et 22.30. Relâche le lundi.

LE THEATRE DU TRIDENT: au Palais Montcalm de Québec. 629-2275. "La gloire des filles à Magloire" d'André Ricard, mise en scène d'André Brassard, avec Michelle Rossignol, Marie Tifo, Léo Munger, Louis Poirier et Denis Drouin. Du mardi au samedi, à 20.30, jusqu'au 4 octobre.

CENTAUR 1: 453 St-François-Xavier: 288-1229. "Baby Doll et 27 voitures pleines de tabac", avec Guy Lecuyer, Marthe Mercure, Loraine Desmarais et Jean-Claude Menier. Du mardi au vendredi, à 20.30, le samedi à 19.00 et 21.00 jusqu'au 4 octobre.

Variétés

LE PATRIOTE 1974 Ste-Catherine, 521-6666. "Nicole Croisille" et "Jacques Antonin". Semaine et dimanche: 21.00, Samedi: 20.00 et 23.00. Relâche le lundi. Jusqu'au 12 octobre.

PLACE DES ARTS (salle Wilfrid Pelletier) Orchestre Symphonique de Montréal: "Les Grands Concerts au pupitre: Raphaël Friihbeck de Burgos. Mardi et mercredi à 20.30. Jeudi et vendredi: "Frida Boccara" à 20.30.

CAFE CAMPUS: 3315 de la Reine Marie, 735-1259 relâche.

EVECHE (Hôtel Nelson) Place Jacques-Cartier, 861-5731. Mercredi: "Ellen McIllwaine", jeudi: "Pierre Nadeau et June Wallack" vendredi: "Fabienne Thibault", samedi: "Pollen", dimanche: "Transit".

IN CONCERT: 2 rue Le Royer, 861-5689. "Gato Barbieri", saxophoniste: 21.30, 23.00 et 1.00.

RESTAURANT VALENTIN: 291 ouest, rue Mont-Royal, 849-1371: "Jade et Sarsaparilla": 22.00 et minuit.

FORUM DE MONTREAL: "The Bee Gees" avec "Manhattan Horns" et "Dudes" à 20.00.

GESU: 1200 Bleury, 861-0589. "Rien détonnant" avec "Sol". Tous les soirs à 20.30. Relâche le lundi.

LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492, Souper, spectacle dansant Germano Rocha et l'accordéonniste Matéus.

T.N.M. 84 ouest rue Ste-Catherine 861-0563. "Pauline Julien" du lundi au vendredi à 20.00, samedi: 21.00, dimanche: 19.00.

PLACE DES ARTS (Théâtre Maisonneuve) "Opéra folklorique du Tibet" à 20.30 jusqu'au samedi 4 octobre.

Horaires Télévision

2 CBFT Montréal (R.-C.) | **7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)** | **12 CFCF-TV Montréal (CTV)**
4 CFCM Québec (TVA) | **9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)** | **13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.)**
5 CKMI Québec (CBC) | **10 CFTM-TV Montréal (TVA)** | **17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)**
6 CBMT Montréal (CBC) | **11 CBVT Québec (R.-C.)** | **30 CFVO (UHF) Hull (TVA)**

matinée

10.15
2 (9) (11) 13 Minute Moumoute/Enfant

10.30
2 (9) (11) 13 Conseil-Express
4 Pour vous mesdames
5 6 Mr. Dressup/Enfant
12 McGowan & Co. Magazine

11.00
2 (9) (11) 13 Les recettes de Juliette
4 Bonjour comment ça va?
5 6 Sesame Street Education
12 Definition/Jeu

11.30
2 (11) Les faucheurs de Marguerites/Feuilleton
4 Dessins animés
(9) 13 Rue principale
12 The Joyce Davidson Show

11.45
4 La météo
7 10 Les p'tits bonshommes Dessins animés
30 Dessins animés

11.50
4 Les informations

après-midi

12.00
2 (11) Francis au pays des grands fauves/Aventure
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean Show Variétés
7 Informa 7
2 The Flintstones Dessins animés
30 Outaouais aujourd'hui

12.20
10 Le 10 vous informe

12.30
2 (9) (11) 13 Les coqueluches/Variétés "Information".
7 10 30 Les tannants Variétés
12 Matinee with George Balcan "In name only". 1939. Drame.

1.00
4 Les tannants/Variétés
5 Movie Time
6 The Larry Solway Show Interview

1.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
6 Any Woman Can
7 Pourquoi pas? Magazine
10 A votre service
30 Vivre en harmonie Magazine

1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui/Magazine

2.00
4 Cinéma "Le tueur frappe trois fois". It. 1968. Drame policier.
6 Love American Style Comédie
30 Campus

2.15
7 10 Ciné-mercredi "Le retour de Pancho Villa". It. 1951. Comédie burlesque.

2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma "Le fort du fou". Fr. 1962. Drame de guerre.
5 6 The Edge of Night Téléroman
12 What's The Good Word? Jeu
30 Les affaires à tout l'monde

3.00
5 6 Take Thirty Actualité
12 Another Hospital Téléroman
30 Radio-Québec

3.30
4 Emission pour les petits
5 6 Celebrity Cooks

4.00
2 (9) (11) 13 Bobino Enfant
4 Patofville/Enfant
5 6 Forest Rangers Aventure
7 10 30 Capitaine Scarlet Marionnettes
12 Celebrity Dominoes Jeu

4.30
2 (9) (11) 13 Picotine Enfant
4 Robin Fusée
5 6 Comin'Up Rosie
7 10 30 Patofville Enfant
12 The Flintstones

5.00
2 (11) Vivre et survivre "Monsieur et madame castor".
4 Au pays des géants
5 6 Nic 'N' Pic/Enfant
7 10 30 Voyage au fond des mers/Science-fiction
(9) 13 Cinéma de 5 heures "L'amour sous les toits". E.U. 1948. Comédie.
12 It's Your Move/Jeu

5.30
5 6 The Partridge Family Comédie
12 The New Price is Right Jeu

5.50
4 Votre foyer madame

5.55
4 La météo

soirée

6.00
2 (11) Ce soir Information
4 7 10 30 Parle, parle, jase, jase...
5 6 The City at Six Information
12 Pulse/Information
17 Au coeur des mots

6.15
17 La famille Papier

6.30
(11) Nouvelles régionales
17 Retraite ouverte ou fermée

7.00
2 (11) Destination: Monde Jeu
4 Aujourd'hui le 1er octobre
5 Around the City with Bob
6 Expos
7 Le mal du siècle "Le stress".
12 The Jeffersons
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 Des arts et des hommes
30 Le quotidien/Information

7.30
2 (11) Consommateurs avertis
4 7 10 30 Le ranch à Willie Musique western
5 6 Nobel Prize Laureates
(9) 13 Les Pierrafeu Dessins animés
12 Wednesday Night Movie Special "It's a Mad, Mad, Mad Mad World". E.U. 1963. Comédie burlesque.
17 Poste Frontière "Les indiens pourchassés".

8.00
2 5 6 (9) (11) 13 Football professionnel canadien Directement du Hamilton Civic Stadium, les Rough Riders d'Ottawa vs les Tigers Cats de Hamilton.
4 Les grandes productions "La ceinture de chasteté". It. 1967. Comédie.
7 10 Les grandes productions "Au diable les anges". It. 1967. Comédie policière.
30 Les grandes productions "Opération V-2". G.B. 1968. Drame de guerre.

8.30
17 D'un québécois à l'autre

9.30
17 Approche

10.00
4 7 10 Qui dit vrai Panel
30 Gens de parole

10.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
5 6 Canadian Sports Report

10.50
2 (9) (11) 13 Nouvelles du sport

11.00
2 (9) (11) 13 Cinéma Canadien "Taureau". Can. 1972. Drame de C. Perron avec André Melançon, Monique Lepage e Michèle Magny.
4 La météo
5 6 12 News
7 Informa 7
10 La couleur du temps
30 Outaouais aujourd'hui

11.05
4 Ciné-4 "Les mystères de Paris". Fr. 1962. Mélodrame.

11.15
7 10 Sans pantoufles "Méfiez-vous des blondes". Fr. 1950. Comédie policière.

11.22
6 Viewpoint/Information
5 The Merv Griffin Show Variétés

11.30
6 Montreal Tonight Information
30 Ciné 11h30 "Quai du désir". Fr. 1969. Drame policier.

11.55
6 Ciné-Six "Night Fighters". G.B. 1960. Drame.

12.00
12 The 12 Midnight Movie "The President's Analyst". E.U. 1967. Comédie satirique.

12.30
2 (11) Ciné-nuit "Oui à l'amour, non à la guerre". Aut. 1968. Comédie.

12.45
7 Informa 7
10 Le 10 vous informe

2.00
2 Le téléjournal

vie et culture

L'art de Pauline Julien... un coup d'épée dans l'eau

par Bruno Dostie

J'ai écrit du nouveau disque de Beau Dommage que je sentais que c'était un disque que j'aimerais de plus en plus. Et le fait est que je l'aime de plus en plus. Je m'y reconnais (encore, ailleurs en moi, comme une autre partie de moi, une autre époque, s'étaient aussitôt reconnues dans leur premier disque). J'ai, à ma propre façon... le blues de la métropole: si une chanson pouvait me mobiliser, c'est bien celle qui a ce titre sur leur nouvel album.

Le récital de Pauline Julien, lui, ne m'a presque pas touché. Je ne me reconnais plus là. Pourtant, depuis la première fois que je l'ai vu chanter "Pauvre Rutefeuf" à la télévision, il doit bien y avoir quinze ans, je me reconnaissais dans Pauline Julien: dans ses intentions, dans ses chansons, dans sa passion. Et je crois encore partager avec elle la colère qui semble avoir inspiré tout son nouveau tour de chant. "C'est marqué sur 'l' journal", par exemple, une de ses nouvelles chansons, exprime très bien l'indignation et la colère qu'on peut ressentir face à une situation politique, sociale et économique tellement dégradée que même l'indifférence va aujourd'hui de pair avec le scandale dans un monde de bien-être et de plaisir factices qui ont fini eux aussi par en laisser plusieurs indifférents. "Le fun s'use", constate Beau Dommage qui dit par ailleurs: "Si j'm'ennuie trop vous êtes ben mieux d'faire attention".

Le coup de barre à gauche que veut donc donner Pauline Julien avec ce tour de chant du TNM, après Félix Leclerc qui l'a tellement mieux réussi sur "Le tour de l'Ile" et, semble-t-il, avant Beau Dommage qui rend plutôt compte pour l'instant d'un malaise subjectif qui est le résultat personnel et quotidien de cette dégradation générale, est comme un coup d'épée dans l'eau...

Brecht figé

La première partie, consacrée entièrement à l'oeuvre de Bertolt Brecht, est de ce point de vue-là, l'échec le plus flagrant de son nouveau récital. L'effort d'adaptation du vocabulaire est annulé par l'approche figée de l'oeuvre de Brecht qu'on a par ailleurs adoptée. Approche d'ailleurs tellement figée qu'elle tombe dans le catéchisme.

On sait quelle importance Brecht attachait à la distanciation dont le but est finalement d'empêcher que la magie du théâtre ne mystifie le spectateur à son niveau en même temps qu'on chercherait à le "conscientiser" à un premier niveau. On a donc recouru d'une manière très formelle à tous les trucs qui sont devenus au théâtre comme les "accessoires" de la distanciation, sans apparemment se rendre compte que l'oeuvre de Brecht avait de toute façon irrémédiablement pris ses distances avec le temps. Bien des textes, sortis des pièces dont ils sont tirés, perdent déjà une partie de leur substance. Et sur le fond, il n'est même pas sûr qu'ils soient toujours pertinents. Je veux bien qu'on dénonce le capitalisme, mais ça n'est pas avec des clichés qu'on va faire avancer les choses. Il n'était question pour personne, en sortant du TNM lundi soir, de prendre d'assaut la Place Desjardins. La réaction générale était plutôt de dire "c'est heavy", ce qui était une façon de dire "pou la paix Pauline"...

Des clichés

La partie québécoise de son récital passe mieux, parce qu'on y retrouve plus de chansons — ce que sont "La chanson de Barbara" et "La fiancée du pirate", les deux seuls morceaux de la première partie à passer la rampe —, mais l'ensemble tombe au fond dans les mêmes problèmes. Beaucoup de textes qui n'ont pratiquement pas d'intérêt comme poèmes n'en ont pas davantage comme analyses et tombent à leur façon dans le cliché tandis que la musique a presque toujours l'air plaquée dessus. On se sent de moins en moins concerné, autant par ce qu'elle chante que par la façon qu'elle a de le chanter qui ne touche plus les vrais problèmes et n'atteint plus la sensibilité actuelle.

Il reste d'excellentes chansons au programme, celles qu'on connaissait déjà pour la plupart, et elle les interprète toujours magistralement. Par exemple "La danse à St-Dilon", un chef-d'oeuvre qui avec les autres grandes chansons de son répertoire ne fait qu'illustrer la faiblesse de nouveautés comme "La moitié du monde est une femme".

Pour le reste, un déphasage de la sensibilité comme du message me semble enlever toute portée à un art qui paraît n'avoir plus prise sur aujourd'hui.

Le Projet 80: l'art aux enchères...

par Jean-Claude Leblond

Le projet 80 est un organisme sans but lucratif qui se consacre à l'animation socio-culturelle et sportive dans le secteur centre-sud de Montréal. En opération depuis maintenant 6 ans, le projet 80 a toujours réussi à fonctionner grâce à une subvention du gouvernement fédéral puis par la suite, du gouvernement provincial ainsi que de dons d'organismes privés et de particuliers. Maintenant bien rodé, il réunit environ 1300 enfants du quartier. C'est donc dire que chaque jour, 200 enfants participent aux différentes activités et leur nombre totalise facilement 400 pendant les vacances d'été.

Outre les activités sportives habituelles, les 10 permanents et les 30 moniteurs occupent différents ateliers dont ceux d'artisanat, de menuiserie et même d'électronique. Un grand magasin de Montréal fournit de vieux téléviseurs inutilisables pour la vente au détail que les jeunes, avec l'aide d'un moniteur, réparent et redistribuent aux gens du quartier.

Oeuvrant dans un milieu social défavorisé, les directeurs du projet 80 ont songé, l'année dernière, dans le but de financer une partie des opérations, à organiser une vente aux enchères d'oeuvres d'artistes québécois. Si les résultats se sont avérés moins intéressants que prévu, ce n'était pas, fort de l'expérience acquise, une raison pour ne pas recommencer. Et c'est avec la participation de 71 artistes, la plupart très connus, que le projet 80 entreprend sa deuxième vente aux enchères.

En effet, sur les 71 artistes qui participent à la vente, la plupart auront fait don d'une oeuvre dont le profit de la vente nourrira les activités du projet.

Les oeuvres sont exposées au local du projet au 1926 de la rue Plessis jusqu'au 2 octobre et la vente aura lieu le 3 sous la direction de M. Ian Fraser de la maison Fraser Bros, qui offre bénévolement ses services.

Cette trop courte exposition possède le mérite d'offrir un intéressant panorama de l'art québécois d'aujourd'hui que peu de galeries peuvent se permettre de réaliser.

$10 millions

Le Musée des Beaux-Arts dépasse son objectif mais manque encore d'argent

La campagne de souscription lancée dans le secteur privé par le Musée des beaux-arts de Montréal dans le but de parachever son programme d'expansion de $10 millions a dépassé l'objectif fixé mais il est évident que le coût d'exploitation et des activités du musée augmentera "sensiblement" lors de sa réouverture en mai, a-t-on révélé hier. Le projet d'expansion a doublé la superficie du musée.

Le montant des recettes et des engagements atteint présentement $4.2 millions, soit $200,000 de plus que l'objectif, a annoncé le Dr Sean B. Murphy, président du musée, lors de l'assemblée annuelle des Amis du Musée. L'assemblée a eu lieu au Cheney Hall de l'église Erskine and American United, car les travaux de construction au musée seront terminés seulement le mois prochain.

Jusqu'à ce jour, les contributions des secteurs public et privé me permettent un certain optimisme en ce qui a trait au financement futur", a déclaré le Dr Murphy. Le gouvernement fédéral a accordé une subvention de $3 millions et le gouvernement provincial $1.5 millions pour la construction d'une nouvelle aile et la rénovation du musée. Le montant des contributions du secteur privé s'élève à $5.7 millions si l'on tient compte des premiers dons de $1.5 millions provenant de deux sources.

"Nous devons reconnaître que l'expansion du musée a été un projet d'équipe", a ajouté le Dr Murphy.

"La collectivité a répondu de façon enthousiaste et impressionnante. De nombreuses contributions de sommes très variées ont été offertes par des particuliers, des groupes et des sociétés.

"J'ai été bien heureux d'apprendre que des enfants ont fait des dons de $1. Le service éducatif et les guides bénévoles doivent être bien fiers de ce geste généreux de la part des élèves à qui ils ont dû problablement faire visiter le musée".

"Il est évident que la collectivité désire un musée de qualité et qu'elle est prête à y contribuer", a déclaré le Dr Murphy.

MM. Rowland F. Frazee, Arnold Steinberg et Léon Simard étaient coprésidents du comité de la campagne.

Le Dr Murphy a dit que le nouveau musée, "ni trop grand, ni trop petit, sera de taille à répondre aux besoins culturels du public.

"Le musée appartient à tous. Il constitue une ressource culturelle très appréciée. Il est aussi une institution éducative. De ce fait, il rehausse la qualité de la vie".

M. Jacques M. Brault, trésorier honoraire du musée, a fait savoir que le musée a accusé un déficit d'exploitation de $263,000 au cours de l'année dernière. Les rajustements au coût de la vie, l'augmentation des salaires et des gages, l'amélioration du régime de retraite et l'inflation en furent les causes principales.

Comme le Dr Murphy, M. Brault a déclaré qu'une fois le musée réouvert, des fonds accrus seront nécessaires pour satisfaire aux besoins grandissants.

M. David Carter, directeur du musée, a qualifié l'année 1974-75 d'année de privation rendue moins difficile, cependant, par l'acquisition d'oeuvres prestigieuses et la perspective du retour au nouveau musée.

Le Grand Prix de l'OCIC va aux "Ordres"

Le film "Les Ordres" de Michel Brault vient de se voir décerner le Grand Prix de l'Office catholique international du cinéma (OCIC) dans la catégorie "Témoignages et documents". C'est le seul prix décerné cette année par l'OCIC.

C'est donc la deuxième année consécutive que l'OCIC décerne son Grand Prix à un film québécois. L'année dernière, le film de Jean-Pierre Lefebvre "Les dernière fiançailles" avait en effet eu droit aux même honneurs. Pour la maison de production Prisma, ce sera aussi la deuxième année consécutive qu'elle voit un de ses films recevoir le prix de l'OCIC. Prisma avait coproduit "Les dernières fiançailles" et produit "Les Ordres". Elle devient ainsi la plus catholique de nos maisons de production.

Un tour endiablé de l'Espagne avec Jose Molina et sa troupe

par Suzanne Asselin

Jose Molina Bailes Espanoles: c'est un tour de l'Espagne en chorégraphies, chants, guitares et costumes froufroutants. Le patriarche: Jose Molina, un danseur à la recherche constante de l'inédit et de l'excellence. La troupe: huit danseurs, un chanteur Flamenco, deux guitaristes et un pianiste... olé!

La communauté espagnole de Montréal a eu l'heur de se plaire lors du passage, lundi soir dernier à la Place des Arts, de celui qui représente le symbole vivant de l'Espagne. Un spectacle haut en couleurs mais qui a difficilement réussi à créer une atmosphère.

La mise en scène était plutôt raboteuse par moments. Aussi, on éteignait les lumières après chaque numéro et la fiesta recommençait après que tout l'monde se fût bien installé. Ces coupures désagérables auraient pu être éliminées par un enchaînement instantané. Autre accroc: un révolutionnaire a réussi à se hisser sur la scène, entre deux numéros, pour inciter les spectateurs à boycotter la troupe de Molina qu'il disait fasciste et envoyée par Franco. Ce trouble-fête a été rapidement évacué. Et la fête continua...

Malgré ces quelques obstacles, José Molina et ses danseurs se sont attiré plusieurs bravos de leurs fidèles et nombreux admirateurs. La triade Molina, Montero (premier danseur) et Martinez (première danseuse) a rassasié les goûts les plus raffinés. Sans nul doute, les danses les plus appréciées furent Farruca, Seguiriyas, Soleares, Jota Navarra et Cuadro Flamenco. Les autres chorégraphies manquaient de piquant et la musique était plutôt terne, presque ennuyante.

Molina a été chaudement applaudi lors de son entrée en scène dans Farruca. Son style personnel se marie admirablement bien à cette danse andalouse du type flamenco, sérieuse et grave. Pour Molina, danser est un défi de chaque instant. Reconnu comme un très grand perfectionniste, l'ancien premier danseur de la troupe Jose Greco, vit profondément sa danse. La haine, le défi, le bonheur, l'honneur défilent sur les traits de sa figure au rythme de ses mouvements. Son étonnante souplesse, ainsi que l'adresse et la vitesse avec laquelle ils s'exécute, appellent l'admiration. Molina sait transmettre au public la flamme intérieure qui l'habite. C'est comme une maladie contagieuse.

Dans Seguiriyas, Molina et Antonia Martinez (entourés de Serrano, Espinosa et Felipe) séduisent littéralement l'assistance. Autant Molina dégage une allure farouchement masculine, autant Antonia Martinez brille par sa grâce sensuelle. Ancienne élève du grand Antonio (danseur espagnol de renommée internationale), elle personnifie la danseuse espagnole par excellence.

Soleares et surtout Jota Navarra ont sur nous éblouir. Ainsi, la jota qui est une danse traditionnelle de l'Espagne du nord, s'exécute à un rythme trépidant, sur une mesure ¾. Les danseurs portent des chaussons et accompagnent leur évolution d'un jeu interrompu de castagnettes en portant les bras en position élevée. Ceux qui n'ont pas les poumons assez volumineux, abstenez-vous! Boda de Luis Alonso sortait de l'ordinaire par la beauté des costumes et l'interprétation unique de ceux qui ont volé la vedette: Molina et Martinez.

Luis Montero, principal danseur et chorégraphe associé (avec Molina) a beaucoup de classe. Mais il jouit de moins de prestige. Dans ses Movimientos Libres (mouvements libres) il a su démontrer sa maîtrise du Flamenco, appris en observant les gitans qui vivaient aux alentours de sa ville.

Pour clôturer cette soirée, Cuadro Flamenco est un véritable pot-pourri où les danseurs, assis sur des chaises en demi-cercle, exécutent tour à tour petit numéro. La rumba finale (Molina et la Compagnie) vient mettre un terme à cette fusillade de pas saccadés, accentuée des déhanchements caractéristiques de cette danse... Jusqu'à l'année prochaine.

COURS DE LECTURE RAPIDE
Informations - Inscriptions
MONTRÉAL — OTTAWA — QUÉBEC
681-4545 — 824-8165 — 681-5048
— Centre de lecture rapide —

Le nouveau
Claude Lelouch
POUR TOUS
Mariage
Après l'anatomie d'un coup de foudre (Toute une Vie), voici l'anatomie d'un mariage!
bientôt au cinéma Le Dauphin

LUC PHANEUF présente
PAULINE JULIEN
JUSQU'AU 5 OCT.
billets en vente au guichet du T.N.M.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
84 ouest, rue Sainte-Catherine
tél.: 861-0563/0564

En reprise au GESÙ
"Rien détonnant!"
avec Sol
JUSQU'AU 4 OCT.
à 20:30 hres
(relâche le Lundi)
billets: $4.50
Dimanche
Mardi Mercredi Jeudi
DERNIÈRE SEMAINE
billets: $5.50
Vendredi et Samedi
EN VENTE AU GESÙ
1200 Bleury tel: 861-0589

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

MESSAGES . . . 50
MESSAGES DIVERS . . . 51
IMMEUBLES
A VENDRE . . . 100
propriétés . . . 101
propriétés à revenus . . . 105
propriétés à la campagne . . . 108
propriétés demandés . . . 113
maisons mobiles . . . 126
chalets . . . 130
fermes . . . 132
condominums . . . 134
commerce . . . 144
terrains . . . 147
terres . . . 150
bureaux et locaux . . . 156
garages . . . 162
Hôtels villégiatures . . . 165

LOCATION . . . 200
appartements . . . 202
appartements meublés . . . 207
appartements demandés . . . 209
logements à partager . . . 211
logements . . . 214
logements chauffés . . . 218
logements chauffés meublés . . . 222
logements demandés . . . 224
logements à sous-louer . . . 227
chambres . . . 229
chambres demandées . . . 231
commerces . . . 234
bureaux et locaux . . . 239
bureaux demandés . . . 241
garages . . . 275
entreposages . . . 278
terrains . . . 280
divers . . . 288

MARCHANDISES . . . 300
ameublement . . . 302
antiquités . . . 305
articles de ménage . . . 310
articles de camping . . . 314
articles de sport . . . 316
instruments de musique . . . 319
photos et cinés . . . 333
machineries . . . 328
matériaux de construction . . . 330
effets de bureaux . . . 332
magasins restaurants . . . 333
tableaux et peintures . . . 335
livres . . . 337
artisanats . . . 338
lingeries, fourrures, vêtements . . . 349
TV, stéréo-radios . . . 350
monnaies, timbres . . . 354
animaux à vendre . . . 369
achèterais animaux . . . 371
divers à vendre . . . 379
divers demandés . . . 380
equipements de ferme . . . 385

SERVICE . . . 400
peintre . . . 402
électricien . . . 405
plombier . . . 407
rembourreur . . . 410
entrepreneur . . . 413
denturologiste . . . 417
menuisier, ébéniste . . . 420
service domestique . . . 425
garderie d'enfants . . . 429
perdu et trouver . . . 430
chauffage . . . 433
plancher . . . 435
déménagement transport . . . 438
services divers . . . 440
lavage, nettoyage . . . 444
décoration . . . 450
impôt, tenu de livres . . . 455
portes et fenêtres . . . 459
tailleurs . . . 460

FINANCE . . . 500
associés demandés . . . 502
agents demandés . . . 505
occasions d'affaires . . . 508
administration . . . 520

AVIS DIVERS . . . 600
activités sociales . . . 602
voyages et transports . . . 605
vente de charité . . . 608
encans . . . 612
chasse & pêche . . . 620
divers . . . 626
avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions . . . 630
décès . . . 634
remerciement . . . 638
messe . . . 640

EDUCATION . . . 700
école . . . 701
cours de piano . . . 722
divers cours . . . 725

EMPLOIS . . . 800
service de personnel . . . 800
couples demandés . . . 807
hommes demandés . . . 810
femme-fille demandée . . . 820
hommes-femmes demandés . . . 830
agents vendeurs . . . 835
coiffeurs-coiffeuses demandés . . . 840
emplois demandés . . . 845

VEHICULE . . . 900
bateaux-yachts . . . 903
remorques-roulottes . . . 910
bycicllettes . . . 914
motocyclettes . . . 918
tracteurs . . . 922
équipement à neige . . . 928
motoneiges . . . 933
avions . . . 940
clinique d'autos . . . 944
réparations . . . 955
pneus . . . 958
pièces, accessoires d'autos . . . 962
équipement de garage . . . 970
camions à vendre . . . 978
autobus . . . 985
débosselage, peinture . . . 989
autos . . . 990

50 MESSAGES

Cherche désespérément logement dans le secteur Carré St-Louis. Environ 4 pièces. Poêle et frigo fournis si possible. Pierre Vallière, Le Jour, après 14h. 331-8961

Voudrais reprendre contact avec Cécile B, ancienne inst. et secr. dir. gén. P.B. Dolbeau. M.A.G. 655-4032, 655-9971.

28 ans, affectueux, aimerais compagne libre pour récitals, concerts, classiques et cinéma. Ecrire à: Jean Sébastien, C.P. 104, Succursale St-Henri, Montréal.

Donnez signe de vie. Repassez votre adresse, monsieur l'Hatien, aimerait correspondre. Québécoise 29 ans, gaie et chaleureuse.

Jeune chirurgien, 35 ans, physique agréable, célibataire. Recherche femme cultivée, soignée. Ecrire Jacques, 153 est Liège.

Repentigny, homme seul. Désire lier amitié avec dame de 40 à 50 ans, marier ou libre de la Région B/P 75 Repentigny ou 581-4619 soir.

Bonne apparence, gaie, cherche ami 55 à 60 ans, cultivé et agréable F. Gauthier, case 182, Le Jour, 387 Lebeau.

51 messages divers

Jeune homme responsable recherche "communauté de base" et "commune" pour partager expériences de vie. Appeler Ronald à 381-2990 après 5 hres p.m.

A Jeannette Vallée de Longueuil: il m'étonnerait beaucoup que vous atteigniez la cheville de "cet enfant qu'on aime, mais qu'il faut réprimandés quand il s'égare".

Perpétuation des enseignements. Rose-croix du passé. Ordre, boiscrucien, A.M.O.R.C., C.P. 321, St-Jérôme (Terrebonne).

Père Desmarais, si le vingt-et-un septembre vous avez télévisé que les prêtres laicisés "ont perdu la Foi", c'est une calomnie grave qui exige rétraction publique.
Armand Croteau

Besoin pressant d'un journal le dimanche. Un jour: Le Jour.

"Nul besoin pour accomplir notre destin de nous adonner à une oeuvre de haine" L. Groulx.

"J'aurai rêve grand, désespérément grand pour mon pays..." L. Groulx.

Gingras: Envoyez votre adresse pour le prochain bottin des Gingras.

Au P.Q. de Taillon, grande campagne d'adhésion du 29 sept. jusqu'à "automne-chaud" objectif: 1,000 nouveaux membres. L. Cuillemette 679-9056.

Gens du comté de Taillon, avons besoin bénévoles, réseau de distribution en construction. Local 421 Nobert 679-9056.

François, je t'adore et je t'attends, mon beau grand blond!

La vie vaut la peine d'être vécu, si on a compris qu'il y a un but à atteindre. Pour moi c'est le Québec.

Au-delà des limites du visuel se situe la musique, mystérieuse et séduisante...

Drapeau, l'empereur des Galaxies, a un autre projet en tête. Il veut relier la lune et la terre par un métro spatial. Il y en a encore qui vont le croire.

Abandonnez vos préjugés et laissé vous bercé par la musique, mais la vraie, la belle, la maléfique musique.

Dénonçons les scabs du canal 10: Père Desmarais, André Lamy, Paul Buissonneau, Jacques Languirand, Gilles Thérien, Marcel Masse.

Chère Louise, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour. Ta soeur Irma.

A l'élémentaire, premier cycle: accent sur l'apprentissage techniques de base! Lecture, écriture, langage, calcul, arts (...) A quand la réalisation? Les spécialistes?

Lisez La Dianétique la science moderne de la santé mentale. par L. Ron Hubbard

Gingras. Envoyez vos prénoms et adresse pour le Bottin des Gingras. à l'avenir S.V.P. ajoutez mon adresse. Merci. Raymond Gingras, 1180, Berthelot, Québec 4, Qué.

Jean L.: Comment fait-on pour être apprécié des cies multinationales et de leur avocat?

Il est aberrant que seulement environ 10% des écoles élémentaires offrent un enseignement artistique valable. Québécois que fait-on "pour le bien de l'enfant"

Fuyez, fuyez Anglophones, Fuyez vers l'Ontario, Faites plaisir aux Francophones, Restez en Ontario.

"Faire travailler les Québécois en anglais est plus dangereux que les bombes" Robert Bourassa.

Une démocratisation authentique de l'enseignement devrait permettre le plein développement des aptitudes artistiques. Le gouvernement québécois ment dans les faits.

J'achèterais un T-Shirt Tricofil si je savais comment. S.V.P. tricofil, fais vente directe au public lecteur du Jour par publication photographies de produits. Alin, Ste-Foy.

L'éducation artistique est un processus qui doit s'inscrire comme aspect fondamental des le début de la formation.

Les arts, disciplines de synthèse par nature, sont à divers degrés reliés à tous les autres domaines de la connaissance et de l'activité humaine.

Bonjour Marcelle et enfants! J'espère que les petits te laissent le temps de lire, tout va bien: A bientôt. D'Acapulco, Maurice.

Jean-Jacques! Claude a ouvert sa manufacture de Zombie. Même les moustiques s'éloignent. Salutations. Maurice et Claude.

Charles! Les amorindiens du Québec te salut. Attention aux mordisco des moscardon à la chasse. Claude et Maurice.

Jacques! La fortune sourit aux audacieux. Fais attention à la moto de Claude. Salutation d'Acapulco. Maurice.

Jean-Jacques: As-tu commencé à ramasser ton argent pour le prochain voyage. Maurice et Claude.

Salut à Julie, Edouard et Ti-Coune de Victoriaville.

Salut la famille Gagné. Attendons de vos nouvelles. Espérons vous voir bientôt à la Pocatière. Salut Ben, Cici, Julie, Dan, Edouard qui pense à vous.

Pour recevoir un exemplaire du bulletin de mouvement pour l'Agriculture biologique, faites parvenir 15¢ à Clément Boulanger, 340 Willowdale, no 2, Montréal. 342-9264.

Si quelqu'un sait où se troube Obélix (obel X), qu'on lui rappelle sa correspondance Abitibienne.

Garçon allemand aimerait connaître hommes, 16-24 Bernard V. Kroner, 2 Hamburg 76, postlagernd, R.F.A.

Vos enfants ont droit à une éducation artistique à l'école, la recevront-ils? Sinon, agissez.

Maman de Wageningen désire des nouvelles de son fils Jean-François.

Si les petits abattoirs ferment, les monopoles vont s'emparer du commerce très payant de la viande. Les grosses légumes ne paient pas d'impôts et ils investissent leur profit en dehors du Québec. Si cela arrive, on mangera plus de chorogne.

Qui est le farfelu répondant au monde. Mireille se disant médium et lorsque nous l'appelons nous débite des choses incohérentes.

L'Espéranto. La seule langue internationale facile et neutre. Renseignements: voir mot espérano dans bottin téléphonique.

Recherche renseignements, documents et amis de Rodolphe Girard, 235 Farmer, Trois-Rivières.

L'indépendance est "secondaire" pour le parti Québécois? Je n'irai pas voter. Irène.

Ai besoin panier osier fermé pour transporter mon chat, sac à puces. Prix à fixer. 259-1651.

Logie-science, sciento-rien, scientologie est un mot barbare (racine latine désinence grecque) et ne veut rien dire. Cessez d'exploiter les gens!

Bonne fête à Pascal Chéri. Un autre québécois qui atteint quatorze ans le 29 septembre. Des baisers de Tante D.D.

Salut à Gaétane et heureux 31 ans! Travaillera... travaillera pas...? Hélène et les autres.

Charles, Charlot, Charley, tu nous manques même si t'es un osti de trou d'cul. Nicole, Michel, Fernand, Anne, Julien, Jacques, Jean-Guy, Jean-François de Rouyn.

Avons battus notre propre record ceuillis 60 lb. de bleuets en 4 hrs. Bienvenue aux amis. Les Verrault.

Moi j'travaille à manufacture les deux yeux farmés ben durs. Pis j'tévoeurée ben rède.

Jonquière, cherche lit 39" pas cher, dépannerait, appeler 542-6075. Yves si dans enciron, pas de problèmes.

Alors, ces recettes! Avocat en pleine forme. Moi aussi, et vous? Marie-Claude.

Alain Gravel de Jonquière: alors on s'amuse, on trinque, on se la fait? J.F. de Sainte-Do.

Au Jour: espérons boycotte du "10" dans rubrique, horaires, télévision.

Un souvenir heureux est plus vrai que le bonheur. Merci. Pauline Julien de ta visite à Arvida. Les Berrault.

Paulo, Loulou veut aller à Cuba. Mimine.

A Charles de Sherbrooke: Toujours une grande langue, même si tu n'es plus dans la bitt à tibi. Si t'as encore un ange sur le front, répondsmoi. Robert (Restak).

L'église aussi est encore au pouvoir: dans nos écoles. Qui représente-t-elle?

Que faire pour que nos enfants n'aient pas à subir l'école confessionnelle? Manifestons.

Recherche un livre usagé. Précis de Biochimie d'Harold Harper. Communiquer 323-1086.

Bonne fête Lison et bonne fête à ton fils Pascal. Que vos désirs se réalisent. Tante D.D.

IMMEUBLES

101 propriétés à vendre

ST-BRUNO, secteur demandé. Grand split-level, décor ultra-moderne, tapis et tapisserie luxueuses. Foyer dans salle familiale. Salle à dîner. Pièces très vastes. 3 chambres à coucher. Appeler Marthe Toutant: 467-1120 ou 653-8307.
MONTREAL TRUST COURTIER.

Maison Magog, 8 pièces, 2 salons, bain ½, très fonctionnel, sous-sol fini pour foyer, vue magnifique. 1-819-843-6164.

Péquiste seulement, belle occasion, maison mobile 14' x 64, bien meublée, bien située, bien installée. Contrecoeur 786-2765

Casgrain, triplex (1 x 6) (2 x 4) renové, cave, cour, garage. Tél. 331-0481.

ST-JEAN, magnifique maison brique, garages, site splendide sur Richelieu. 20 milles de Mtl. Tél.: 845-6496.

105 propriétés à revenus à vendre

6 x 2 meublés, 1 x 4 propre, 2341 Rosemont. Rendez-vous pour visiter 352-9187.

5 logements, 30-51 de Carré 20 ans, briques, pierre, revenu $10,000.00 par année, coin tranquille 322-2852.

LOCATIONS

204 appartements chauffés à louer

Charlesbourg Qué., à louer, appartements en construction prêts à l'automne, 465 - 49ème rue ouest, app. 6, tél.: 628-1335.

211 appartements et logements à partager

Côte-des-Neiges, 21ie. étage, pacieux 4½ meublé' $200. Strict - hétéro. 25-35 ans. 739-3894 (7 pm)

224 logements demandés

Logement demandé - 4 pièces environ - chauffé - poêle, frigidaire inclus (si possible). Secteur Carré St-Louis de préférence. Pierre Vallières, Le Jour, après 14h. 331-8961.

URGENT. couple avec chien recherche 3½. Gérard 288-9046.

229 chambres à louer

Chambre à louer avec usage de la cuisine. 4543 Wilson, fille de préférence. Appeler 876-8730, entre 9h & 5h, demander M. Riel et laisser message.

234 commerces à louer

St-Dominique & Beaubien, magasin de 900 p.c., rénové et stationnement. De 9h. à 5h., 526-3263.

239 bureaux locaux à louer

Parti Québécois Dorion, désire partager son grand local avec groupe ou association populaire Christophe-Colomb et Jean-Talon: 276-6366.

275 garages à louer

Garage à l'année demandé. Près Pie IX et Jean-Talon: 727-8427.

302 ameublement

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, bingbags et coussins. DECOR PLUS, 1203 Crescent, 871-8008.

Poussette française cuirette bleu - lit enfant - bois brun avec draps et couvertures. Tél.: 336-0910

3 reproductions lithographiée et encadrées de peinture de Rembrandt, Rubens, Le Titien $8. chacune, d'autres reproductions différentes non encadré à $4. chacune. 279-5276

Aubaine, ameublement complet style espagnol incluant, télé-couleur, stéréo, vaisselier, $3,500. soir (418) 651-8463.

305 antiquités à vendre

Banc de quêteux en pin, commode, petite table, berçante, coffre, particulier 843-6873.

Causeuse Heypple White, excellente état, dossier sculté ajouré, siège rembouré, 933-7970.

316 articles sport

Bottines de sky Tyrol lacées, $20. Sky Rossignol combinés. $25. Particulier 279-5276.

Bottines ski Head compétition pression d'air, un an d'usure $100.00 - 655-9853

Carabine calibre .303 magasin à 5 cartouches très bon état $50.00 Bur: 283-3223. Rés: 527-2973.

319 instruments de musique

PIANO DEMANDE 272-8285 ou 274-5934.

Console Traynor 100 watt, 6 canaux, 2 caisse Riviera de 4 10" chacun $700. 274-6853.

322 photos et cinés

Trois objectifs neufs pour ciné 16 m.m. un 10 m.m. - 25m. m. - 75m.m. Valeur $600. pour $350. 669-1818.

338 artisanat

Artisanat, napperons, foulards, tissés à la main, beaux pour cadeaux. Mme Bastien 274-3896.

349 lingerie, fourrure vêtements

Aubaine! Robe de mariée moitié prix! blanche, petite traine, voile long, diadème, 10 ans, 354-7851 soir, 352-7339 jour.

FOURRURE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération - transformation - manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaires. Passez nous voir sans obligations. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres, 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

350 T.V. stéréos - radios

A vendre, amplificateur Kenwood KA 6000, 30 watts, rms, pouvant recevoir enregistreuse, radio, 2 tables tournantes, etc. 849-0072.

A vendre tape deck stéréo encore sur garantie. 764-5024.

354 monnaie - timbres

Album standard (1975) plus 90,000 espaces et 50,000 illustrations en 2 volumes flambant neufs avec 2,000 timbres-postes de choix. Le tout $90. 279-5276.

Accumulations Belgique 425 timbres-postes, $37. Espagne 375 timbres-postes. $21. Italie 650 timbres-postes $20. Particulier 279-5276.

Accumulations Pays-Bas 450 timbres-postes $15. Yougoslavie 65 timbres-postes $2.50 279-5276.

J'achète collection ou accumulation timbres neufs ou usagés Canada — France — Etats-Unis — Vatican. Particulier (514) 279-5276.

Accumulations Pologne 268 timbres-postes, $35. Roumanie 250 timbres-postes $14. 279-5276

379 divers à vendre

Collection 6 Premières Années, revue d'histoire de l'Amérique Française, $60. 279-5276

Demande: volume 2, 5, 7 du dictionnaire généalogique Tanguay. 661-1282.

(1) L'encyclopédie complète de la vie sexuelle (hachette) (2) Les oeuvres complètes de Victor Hugo (Lausanne) (neufs à ½ prix) 352-3755.

Four encastré tout chromé avec base, d'armoire en métal très propre $75. 669-1901.

Equipement de hockey pour enfants de 10-11 ans, bonne condition appeler 271-3079 après 7 heures

Duplicateur Offset AM 220, impression de qualité, utilisation simple, prix à discuter. Tél.: 343-4521.

Trois (3) banquettes double pour camionnette comme neuve $50.00 ou meilleur offre. Lioul 366-8945.

Peintures d'Alex Bertrand, gravures de Suzanne Dumouchel, dessins d'André Jasmin. En montre et vente sur rendez-vous. 342-0602.

Cordes de bois pour foyers, vingt-cinq dollars la corde livrée à Montréal. 523-9159 après 17 heures.

380 divers demandé

Avons besoin d'une dactylo et de fichiers 288-4325, 844-0587.

Conservons notre patrimoine. Hypothèque demandé ($15,000) à taux raisonnable pour rénovation maison historique. Bonnes références. 666-4492.

Recherche les numéros 14 et 20 de la revue "Socialisme" Tél.: 679-1704, Michel (après 5h P.M.).

410 rembourreur

A LA CLINIQUE BEAU-BIEN ENR.
Réservez votre rembourrage des fêtes immédiatement. Travail garanti, estimation gratuite. Acceptons rive-nord-Montréal. Inf.: Denis Lamarre: 277-9970.

413 entrepreneur

S. Coulombe enr., ferblantier, couvreur. Couvertures de tous genres. Ouvrage garantie. Estimation gratuite. 324-7706 ou 689-4160.

429 garderie d'enfants

G'Art-de-Rit, 1 à 5 ans, jour, nuit, dépannage, pré-maternelle, 3 et 4 ans, début octobre. Transport, Ste-Rose 622-7719.

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterais déménagement, prix modique, local ou longue distance. Tél.: 737-8009.

440 service divers

AMASO
Service de rencontre sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p. d.b., ph l'ès lettres, Tél.: 524-3852.

Documentation scientifique sur homosexualité et bonheur. Renseignements gratuits contre enveloppe timbrée. C.P. 245, Station N, Montréal.

444 lavage - nettoyage

Lavage de murs, plafonds planchers, vitres, tapis. Estimation gratuite. M. Roger 676-3332.

450 décoration

Artisane de Québec fait tapisseries (haute laine ou haute lisse) sur commande si intéressé(e) demander Paule Bachand, 527-4296.

455 impôts - tenue de livres

DECLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968, tenue de livre. Tél: 381-5425

722 cours de piano

Cours de piano, culture de l'oreille, solfège, flûte à bec, adultes-enfants. Dans Longueuil, professeur possédant Bac. Musique et Bac. Spécialisé (enseignement). Jour: 677-6488.

725 divers - cours

CLUB DE CONVERSATION ESPAGNOL tout les Mercredi soir 7h30 à l'Auberge le Grand Tournesol, 230 ouest, Notre-Dame, 842-6681 - 524-1136.

820 femmes-filles demandées

C.E.G.E.P. Vanier "Anglophone" cherche secrétaire bilingue avec expérience dans le syndicalisme. Salaire: $6,500 & $9,000 l'année. Réponse à: DAVID PAYNE, 821 St-Croix, Ville St-Laurent, Tél.: 332-1356.

3 hommes et 3 femmes demandés âgé de 21 à 40 ans - couple préféré. Pour informations: 581-3513 entre 9h et 12h.

Caricaturiste et recherchistes demandés pour travail d'équipe sans salaire!! "Dollars et Douleurs" est une émission de télévision qui explique l'économie québécoise. Appelle Paul Unterberg à: 934-0841

REPRESENTANT TECHNIQUE
Important manufacturier d'équipement électrique recquiert les services d'un représentant technique bilingue.
La fonction inclue de la représentation auprès d'ingénieurs: d'équipement de terminaison d'interruption et de produits associés à haut voltage et d'équipement d'éclairage extérieur ainsi que la vente auprès de distributeurs et autres.
Les applicants doivent posséder des connaissances en génie électrique ou posséder un diplôme d'un institut de technologie-électricité. Une expérience dans des domaines connexes est préférable ainsi que dans la vente. Salaire en fonction de l'expérience. Voiture fournie. Bénéfices marginaux. S.V.P. Faire parvenir curricumum vitae, confidentiel, à:
Guy-J. LEBLANC,
POWERLITE DEVICES LTD.
5849 Boyer,
Montréal H2F 2H8, P.Q.

LE CENTRE HOSPITALIER PIERRE-JANET
est à la recherche d'un(e)
PHARMACIEN(NE)
chef du Service de pharmacie

EXIGENCES:
— Diplômé en pharmacie et membre de la Corporation professionnelle des pharmacies du Québec.

FONCTIONS:
— Sous l'autorité du Directeur des Services professionnels, dirige et contrôle les activités du service de pharmacie.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales
Faire parvenir demande et curriculum vitae au:
Directeur du personnel,
C.H. Pierre-Janet
20, rue Pharand
HULL (Québec)
Tél.: 771-7761 (819)

LE CENTRE HOSPITALIER PIERRE-JANET
est à la recherche d'un(e)
CHEF DU SERVICE DE THERAPIE PAR MODIFICATION DU COMPORTEMENT

EXIGENCES:
— Ph. D. et expérience dans les techniques behaviorales

FONCTIONS:
— Sous l'autorité du Directeur des Services professionnels, planifie, organise, dirige et contrôle les activités du secteur de thérapie par modification du comportement.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales
Faire parvenir curriculum vitae au:
DIRECTEUR DU PERSONNEL
C.H. Pierre-Janet
20, rue Pharand
HULL (Québec)

PETITE ANNONCE GRATUITE
Bon valable pour une parution

Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif.

Ecrire en lettres moulées: maximum 15 mots

nom _____

adresse _____
ville _____ téléphone _____
signature _____ Rubrique No _____

Petites Annonces Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

La réquérante s'adressera à la C.T.Q. dans le but d'être autorisée à donner le service de location suivant:
Location à court terme (moins d'une année) des roulottes motorisées au public en général à 6400 Blvd. des Laurentides,

Laval, P.Q.
Quiconque désire s'opposer à la présente demande devra le faire dans les 4 (quatre) jours suivant la première publication.

1ère parution: 30 septembre 1975
2e parution: 1er octobre 1975
3e parution: 2 octobre 1975

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: -2-031154-755

COUR PROVINCIALE

SOCIETE IMMOBILIERE METRO INC.,
Demanderesse,
-vs0
JEAN-CLAUDE HEBERT,
Défendeur

Il est ordonné au défendeur, JEAN-CLAUDE HEBERT, de comparaître au greffe de cette Cour dans le mois à compter de la dernière insertion des présentes.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

MONTREAL, le 22 sept. 1975
CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint, C.P.M.

Fernand Poupart, avocat,
176, ave de l'Elysée,
Chomedey, Laval, Qué.

Copie conforme:
Fernand Poupart
procureur du demandeur.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 02-031153-757

COUR PROVINCIALE

SOCIETE IMMIBILIERE METRO INC.,
Demanderesse,
-vs-
RAYMOND DAGENAIS,
Défendeur

Il est ordonné au défendeur, RAYMOND DAGENAIS, de comparaître au greffe de cette Cour dans le mois à compter de la dernière insertion des présentes.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

MONTREAL, le 22 sept. 1975
CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint, C.P.M.

Fernand Poupart, avocat,
176, ave de l'Elysée,
Chomedey, Laval, Qué.

Copie conforme:
Fernand Poupart,
procureur du demandeur.

ANNEXE

AVIS
deuxième publication

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Modification de certains tarifs suivant les articles 2.64 et suivants du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission, dans le cas de concurrence tarifaire avec le transport ferroviaire.

Requérants:
Canadian Transport Tariff Bureau Association,
555 Dixon Road,
Rexdale, Ontario
M9W 1H8

Prenez avis que le requérant susmentionné a obtenu de la Commission la modification de ses tarifs comme suit:

TARIFF 1005-E SECTION 2 BETWEEN QUEBEC AND WESTERN CANADA
QTC 4098
ADD:
MEATS, Fresh, in cartons, in package, or cryovac, wrapped in boxes.
FROM: Calgary - Edmonton
TO: Montreal - Montreal
RATE: 3.52 on 40,000 lbs
3.52 on 40,000 lbs
DECISION: MS-1807 - TF

Cette modification entrera en vigueur le 22 septembre 1975 et demeurera en vigueur jusqu'au 22 mars 1976.

Tout intéressé peut s'opposer à cette modification dans les 4 jours de la première publication en formulant à la Commission une opposition à cette fin.

845 emplois demandés

Cherche emploi en secteur clérical; 6 ans d'expérience (paie, bén. marginaux): cours en rel. industrielles: Mario 688-2689.

Hommes, 26 ans, bilingue, cegep, cherche emploi représentant, stagiaire, entrainement quelques mois, demander Pierre 525-6679.

Jeune homme responsable recher "travail" comme agent du personnel, expérience pratique de 6 mois: interviews, sélection, vérification des antécédents, relations publiques, études aux H.E.C. en cours. Appeler Ronald à 381-2990.

914 bicyclettes

Achèterais petit tricycle de bébé genre "Kiddy car" 733-5548.

918 motocyclettes

Je vends ma motocyclette Kawasaki 1975, 100 cc; 4 mois d'usure. Parfaite condition; cause départ; Rejoindre André en semaine de 9h à 5h à: 392-7691.

Kawasaki 750, 72 et Kawasaki 250, 70 à St-Jérôme. Tél.: 1-438-6735.

Honda CB 360, 74, tout équipé 4,000 milles, moteur refait à neuf $850.00 ou meilleur offre doit vendre retour aux études. Paul 366-8945.

962 pièces d'auto

Equipement de rallye à vendre: Un Halda twinmaster, un Huer monté-carlo. soir: 388-5305.

999 autos à vendre

Oldsmobile 1967 Delta Custom de luxe, très bonne condition un seul propriétaire $450. 645-6185.

Oldsmobile 71, cerveau frein cerveau direction, stéréo multiplex propre, bonne mécanique 435-2043.

Volkswagen 68, très bonne condition $600. appeler jour: 523-2111, soir: 523-1804.

Plymouth Satélite, Seebring, 1973,près pour l'hiver, 22,000 m. $3,000. Faut vendre. 430-6685.

Je pars le 30 septembre - venez ma volks 71 (super - beetle) orange, manuelle 70,000 milles, $950,000. appeller après 7h00 p.m. Suzanne 332-4695

Citroen D. Super 1971, $1,800. 649-5134.

Renault 16 à vendre, 1971, intérieur très propre, prête pour l'hiver. Après 6 heures: 353-7098.

Le Québécois et la nature

I- Le lièvre variable (Lepus americanus)

Le lièvre variable, le plus connu de nos petits gibiers, reste pour la majorité des Québécois un parfait inconnu. Au début de la colonisation, il fut une source de nourriture appéciable et apprécié.

Une fois la période du début de la colonisation passée, le lièvre est disparu de nombreuses tables. Sa viande étant considérée comme "viande sauvage", se trouva classée dans une catégorie à part.

Pourquoi cette volte-face? C'était le début de l'ère industrielle... source de bien des renoncements. Les gourmets de notre époque ont heureusement changé d'avis. Classé comme gibier sportif, il retient de nouveau la faveur de nombreux Québécois, incapables de se payer la chasse au gros gibier qui, malgré la démocratisation de la chasse, reste uniquement à la portée d'une classe privilégiée qui devra d'ailleurs payer de plus en plus cher pour la pratique de son sport. La chasse au petit gibier reste cependant à la portée de tous.

Le lièvre variable, le plus abondant de nos petits gibiers, est un animal nocturne. Durant la journée, il reste au fond des fourrés, y bénéficiant d'une relative sécurité.

Sa principale nourriture, durant la belle saison, est surtout composée d'herbes. Au début de la saison de chasse, il faut le chercher près des marécages, dans les fossés et les bordures des pâturages, près des touffes de framboisiers sauvages, dans les clairières d'herbes dans la forêt, sous les troncs couchés et les amas de branches. Dans les forêts de conifères, il faut le chercher chans les pentes; le pied des arbres et les rochers lui servent d'abri.

Durant le jour, il se tient à proximité des lacs et des cours d'eau, attendant le soir pour s'égailler dans la forêt.

Il change de couvert selon la température qu'il fait. Par temps de pluie, il recherche les pentes bien drainées; en temps sec, les ronds d'herbes ont sa préférence; tôt le matin, lorsqu'il y a de la rosée, il se tient près des sentiers.

Mon calibre préféré pour la chasse " fine" demeure, après expérience d'autres calibres, le "410" avec du plomb no 5. Ca calibre retient mon attention, pour sa légèreté et sa maniabilité. Sa grande qualité est sa force d'impact qui laisse presque toujours le gibier en parfait état.

François Pruel
(collaboration spéciale)

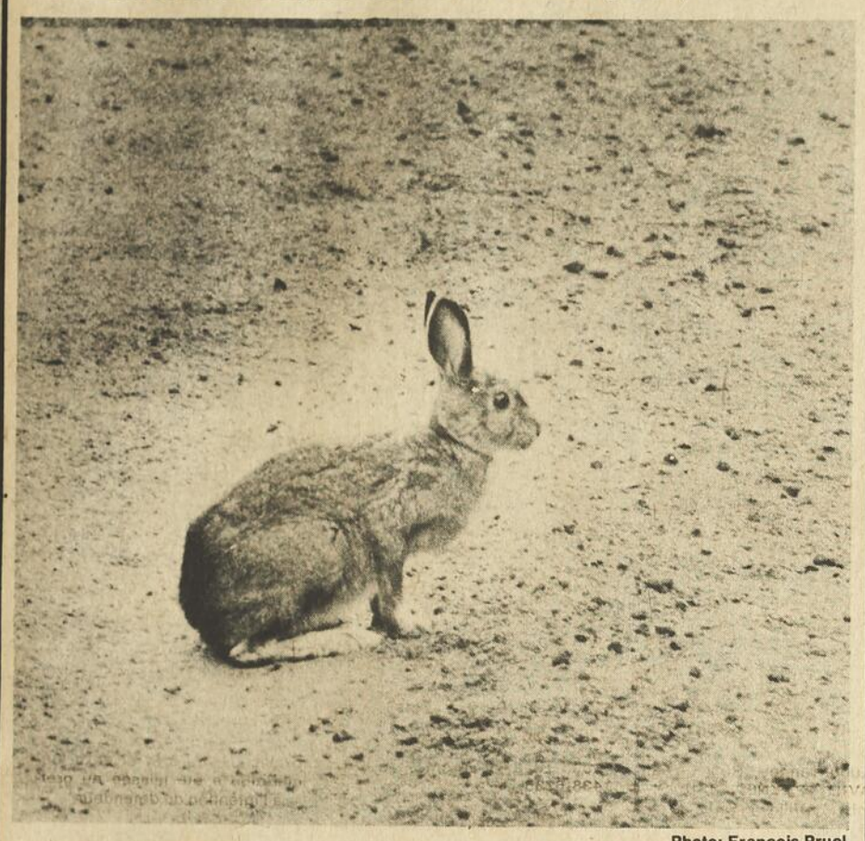

Photo: François Pruel

Casey Stengel à cinq moments importants de sa carrière: joueur pour les Giants de New York, au début des années 20; gérant des Dodgers de Brooklyn en 1939; nommé gérant de l'année en 1948, alors qu'il pilotait les Yankees de New York; congédié par les mêmes Yankees en 1960; quelques jours avant son 80ième anniversaire de naissance, en 1970.

Casey Stengel n'est plus

(D'après AP) — Casey Stengel, celui qu'on appelait le "vieux professeur" du baseball est décédé lundi soir à l'âge de 85 ans, des suites d'un cancer. Il laisse à ses admirateurs de tout âge, un précieux héritage.

"Il est impossible de dire tout ce qu'il a représenté pour le baseball. Il a popularisé ce sport pour tant de gens", a déclaré Harry Dalton, le directeur-général des Angels de la Californie et un ami intime de ce célèbre joueur de baseball.

Charles Dillon Stengel est mort quelques heures seulement après qu'un de ses amis eut révélé qu'il souffrait d'un cancer des glandes lympathiques qui se propage très rapidement. Stengel était entré à l'hôpital de Glendale en Californie le 14 septembre dernier pour y subir ce qu'on avait alors décrit comme une série d'examens de routine. L'extrême gravité de la maladie n'a été dévoilée que dimanche.

Un porte-parole de la famille, Rod Dedeaux, instructeur de l'équipe de football de l'Université Southern California, avait indiqué dimanche soir que Casey avait été placé sous soins intensifs. Dedeaux avait même ajouté: "Ceci est un jour triste".

Stengel, ce personnage maintenant légendaire dans le monde du baseball, avait conquis sa place au Panthéon de la renommée grâce à ses exploits sur le losange.

La femme de Stengel, Edna, est entrée il y a plusieurs mois, après avoir été victime d'une crise cardiaque, dans une maison de repos. Le couple, marié depuis 1924, n'a jamais eu d'enfant.

Selon Cobb et Mack...

Il était le plus grand instructeur de baseball

Casey Stengel a une longue carrière derrière lui. A titre de voltigeur, Stengel a porté l'uniforme des Dodgers de Brooklyn, des Pirates de Pittsburgh, des Phillies de Philadelphie, des Giants de New York et des Braves de Boston. Il a compilé une moyenne à vie au bâton de .284 et a frappé pour .393 au cours de trois séries mondiales, soit en 1916 avec Brooklyn et en 1922 et 1923 avec les Giants.

Avant de se lancer dans le baseball, où on le surnommait le "vieux prof", à cause de son habitude de parler presque sans arrêt dans un anglais cassé nommé "Stengelois", Stengel ambitonnait de devenir un dentiste gaucher.

Mais le livre des records en fait un des plus grands instructeurs du baseball, un titre que lui avaient aussi attribué Ty Cobb et Connie Mack.

A l'issue de sa carrière de joueur, Stengel a piloté les Dodgers, les Braves, les Yankees de New York et les Mets de New York. Avec Stengel à la barre, les Yankees ont été couronnés champions de la Ligue américaine à 10 reprises et ont enlevé sept fois la série mondiale.

Il a dirigé de 1934 à 1936 les Dodgers, qui lui ont d'ailleurs versé son salaire de 1937 pour ne pas le voir piloter, et de 1938 à 1943, les Braves de Boston.

Stengel a démissionné de son poste de gérant pour les Braves avant le début de la saison 1944 et a fait un stage dans les circuits mineurs, où à sa première année, il a conduit l'équipe de Milwaukee, de l'Association américaine de baseball, au championnat de leur section.

L'année suivante, il est passé à l'organisation des Yankees, pour qui il a piloté les équipes de Kansas City, de l'Association américaine, et Oakland, de la Ligue de la côte du Pacifique.

Après avoir mené Oakland au championnat de leur circuit en 1948, les Yankees l'ont désigné pour succéder à Bucker Harris au poste de gérant.

Les Yankees l'ont congédié en 1960 parce qu'il était "trop vieux". Il avait toutefois fait sa marque: cinq championnats du monde consécutifs, un record jamais égalé depuis.

En 1962, les Mets, qui avaient vu le jour, en faisaient leur gérant. Stengel a subi une fracture de la hanche peu avant de célébrer son 74e anniversaire de naissance et s'est vu dans l'obligation de prendre sa retraite au début de la saison 1965.

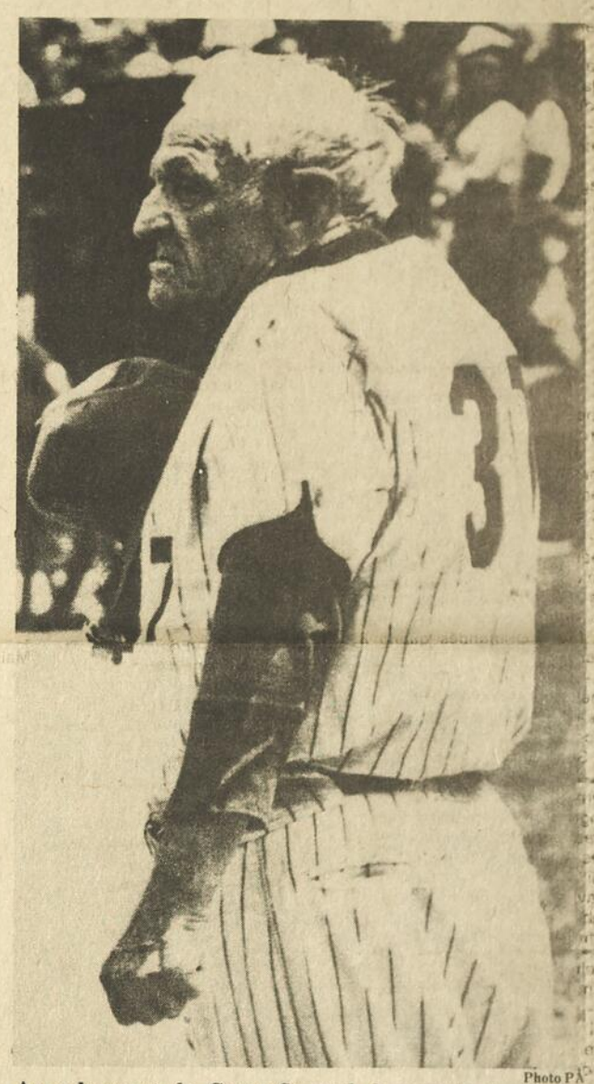

Photo PA

Avec la mort de Casey Stengel, le monde du baseball ne sera plus le même. "Il n'y a jamais eu quelqu'un comme lui et il n'y en aura jamais plus", de dire le commissaire Bowie Kuhn.

les statistiques

football

Ligue canadienne

Conférence de l'est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Montréal	11	7	4	0	265	222	14
Ottawa	11	7	4	0	261	209	14
Toronto	11	3	8	0	172	219	6
Hamilton	10	2	7	1	181	280	5

Conférence de l'ouest

Edmonton	11	9	2	0	306	245	18
Regina	12	7	4	1	281	238	15
Winnipeg	10	5	5	0	187	213	10
Calgary	11	4	7	-	259	253	8
Vancouver	11	4	7	0	211	244	8

Aujourd'hui
Ottawa à Hamilton (tv:8h)
Demain
Winnipeg à Toronto
Samedi
Calgary à Vancouver (tv: 10h30)
Dimanche
Winnipeg à Montréal
Régina à Edmonton

Conférence de l'est
Compteurs

	Tou	C	Pl	S	Pts
Andrusys. T	0	12	22	10	88
Organ, O	0	26	19	3	86
Sweet, M	0	21	18	4	79
Sunter, H	0	11	16	5	64
Evanshen, H	9	1	0	0	56

Porteurs de ballon

	Cou	Net	Moy	Tou
Greem, O		165	778	4.7 6
Orange, T		132	721	5.5 2
Ferrugh., M		151	680	4.5 5
Holloway, O		51	395	7.8 1
L. Smith, M		71	304	4.3 0

Receveurs de passes

	Réc	Vges	Moy	Tou
Eaben, T	41	450	11.0	1
D Riva, M	40	475	11.9	7
Gabrie, O	36	618	17.2	3
L. Smith, M	34	422	12.4	5
Evanshen, T	31	553	17.8	9

Passeurs

	Ten	Com	Vges	Int	Tou
Nones, M	149	83	1353	7	9
Clements, O	113	70	938	5	6
Keeling, H	145	74	1005	5	6
Wade, M	145	72	971	7	9
Bynum, T	143	76	780	5	2

Botteurs

	Nom	Vges	Moy	S
Andrus., T	90	3936	43.7	3
Clark, H	86	3757	43.6	8 1
Wade, M	88	3725	42.3	4
Adams, O	81	3330	41.1	1

Retours de bottés de dégagement

	Nom	Vges	Moy	Tou
Rodgers, M	41	669	16.3	2
Marcelin, O	35	490	14.0	0
Porter, H	33	421	12.8	0
Clayton, T	33	329	10.0	0
Harris, M	29	315	10.9	0

Retours de bottés d'envol

Nom	Vges	Moy	Tou
Allen, T	24	565	23.5 0
Marcelin, O	22	531	24.1 0
Campbell, H	22	498	22.6 0
Harris, M	18	451	25.1 0
Porter, H	17	410	24.1 0

Conférence de l'ouest
Compteurs

	Tou	C	Pl	S	Pts
Cutler, E	0	27	25	11	113
McFall, C	0	27	15	6	78
Abends. S	0	20	14	1	63
Ruoff, W	0	9	14	5	56
Reed, S	9	0	0	0	54
Burden, C	9	0	0	0	54

Porteurs de ballon

	Cou	Net	Moy	Tou
Burden, C		226	1206	5.7 5
Reed, S		221	1021	4.6 9
Harris, CB		141	785	5.6 4
Bell, E		158	707	4.5 4
Moseley, CB		78	422	5.4 2

Receveurs de passes

	Réc	Vges	Moy	Tou
McGowan, E	66	992	15.0	5
Dawson, S	51	926	18.2	8
Campana, S	43	691	16.1	4
T. Forzani, C	38	667	17.6	5
Konihowski, E	34	575	16.9	7

Passeurs

	Ten	Com	Vges	Int	Tou
Wilk., E	216	142	2097	6	16
Pisarcik, C	222	129	1625	9	12
Lanc. S.	334	181	1265	20	15
Liske, CB	186	103	1609	6	8
Lemm., E	123	71	949	6	6

Botteurs

	Nom	Vges	Moy	S
Kunyk, C		72	3254	45.2 4
Ruoff, W		53	2266	42.8 2
Macorr., W		**29**	**1278**	**44.1 3**
McKee, E		**36**	**1506**	**41.8 1**
Guthrie, CB		**77**	**3145**	**40.8 3**

Retours de bottés de dégagement

	Nom	Vges	Moy	Tou
Campana, S	30	479	16.0	1
Highb., E	34	403	11.9	0
Long, CB	38	383	10.1	0
Moseley, CC	24	286	11.9	0
Elder, S	15	196	13.1	0

Retours de bottés d'envol

	Nom	Vges	Moy	Tou
Long, CB	30	847	28.2	0
Highbaugh, E	18	565	31.4	0
Elder, S	23	544	23.7	0
Cates, C	17	478	28.1	0
Moseley, CB	16	410	25.6	0

Conférence nationale

Section est

	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
Washington	2	0	0	1.000	90	16
Dalias	2	0	0	1.000	55	38
St. Louis	1	1	0	.500	54	57
N.Y. Giants	1	1	0	.500	36	63
Philadelphie	0	2	0	.000	27	38

Section centrale

Minnesota	2	0	0	1.000	70	37
Détroit	2	0	0	1.000	47	38
Chicago	1	1	0	.500	22	48
Green Bay	0	2	0	.000	29	59

Section ouest

Los Ang.	1	1	0	.500	30	32
Atlanta	0	2	0	.000	34	40
San Francis.	0	2	0	.000	31	50
N.-Orléans	0	2	0	.000	3	62

Conférence américaine

Section est

	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
Buffalo	2	0	0	1.000	72	35
Baltimore	1	1	0	.500	55	38
Miami	1	1	0	.500	43	45
N.Y. Jets	1	1	0	.500	44	66
N-Angleterre	0	2	0	.000	14	29

Section centrale

Cincinnati	2	0	0	1.000	45	17
Houston	2	0	0	1.000	40	17
Pittsburgh	1	1	0	.500	58	30
Cleveland	0	2	0	.000	27	66

Section ouest

Oakland	2	0	0	1.000	62	41
Denver	2	0	0	1.000	60	46
K. City	0	2	0	.000	57	67
San Diego	0	2	0	.000	17	70

Dimanche
N.-Orléans à Atlanta
Denver à Buffalo
Pittsburgh à Cleveland
N.-Angleterre à N.Y. Jets
Miami à Green Bay
Cincinnati à houston
San Francisco à Kansas City
Chicago à minnesota
N.Y. Giants à St-Louis
Baltimore à Los Angeles
Washington à Philadelphie
Oakland à San Diego

hockey

Ligue nationale

Section Norris

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Washington	8	5	3	0	33	25	10
Canadien	7	3	3	1	29	22	7
Détroit	5	2	2	1	19	22	5
Pittsburgh	5	2	2	1	14	20	5
Los Ang.	3	1	2	0	9	7	2

Section Adams

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	5	3	2	0	17	15	6
Boston	5	2	2	1	20	19	5
Californie	3	1	1	1	7	5	3
Toronto	3	0	2	1	3	8	1

Section Patrick

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Philal.	6	3	3	0	24	20	6
Rangers	4	2	2	0	13	14	4
Islanders	4	2	2	0	11	14	4
Atlanta	5	1	3	1	12	16	3

Section Smythe

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
K. City	4	3	0	1	15	8	7
Vancouver	4	3	1	0	20	13	6
Chicago	3	2	1	0	16	13	4
Minnesota	4	1	2	1	9	14	3
St. Louis	3	0	1	2	6	8	2

Aujourd'hui
Chicago vs Canadien, Ottawa
Islanders à Atlanta
Boston vs Rangers
Toronto à Buffalo
St. Louis à Pittsburgh

L.J.M.Q.

Section ouest

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Sherbrooke	1	0	0	9	4	2
Cornwall	1	0	0	6	3	2
Laval	1	1	0	9	8	2
Hull	1	1	0	8	8	2
Montréal	**0**	**1**	**0**	**2**	**6**	**0**

Section est

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Chicoutimi	1	0	0	7	2	2
Trois-Rivières	1	0	0	3	1	2
Sorel	0	1	0	4	9	0
Québec	0	1	0	2	7	0
Shawinigan	0	1	0	1	3	0

hand-ball

C.I.M.

	J	G	P	N	Bp	Bp	Pts
Pologne	3	3	0	0	98	48	6
URSS	3	3	0	0	80	35	6
Danemark	3	2	0	1	78	49	5
Etats-Unis	3	0	2	1	32	79	1
Canada	3	0	3	0	43	87	0
Japon	3	0	3	0	43	90	0

centraide
montréal
autrefois
La Campagne
des
Fédérations
288-1261

Les amendes n'empêchent pas la rudesse excessive au hockey

(D'après PC) — La dissuation semble une arme peu efficace dans la Ligue nationale de hockey et les amendes totalisant plus de $9,000 imposées la semaine dernière par le président Clarence Campbell à la suite des incidents lors des matches entre Montréal et Philadelphie et entre Chicago et Boston n'ont pas empêché la répétition d'incidents similaires.

C'est ainsi que lundi soir, la rencontre entre les Maple Leafs de Toronto et les Capitals de Washington a été marquée par un combat de boxe entre Dave Dunn, des Leafs, et Mike Marson, des Capitals, puis d'une bataille générale après les expulsions de Marson et de Darryl Sittler, le capitaine des Leafs.

Un autre incident s'est produit lors du match entre les Islanders de New York et les Flames d'Atlanta quand le gardien du but des Flames, Daniel Bouchard, expulsé pour avoir trop vivement contesté une décision de l'arbitre Andy van Hellemond, lui a jeté son gant en pleine face.

Pendant ce temps à Prague où les Jets de Winnipeg viennent de perdre deux rencontres contre l'équipe nationale de la Tchécoslovaquie, le vétéran ailier gauche Bobby Hull a fait une violente sortie contre la rudesse excessive qui prévaut actuellement et qui est le "plus grand problème du hockey professionnel".

Selon lui, il est urgent de mettre fin à ce phénomène qui risque de détruire le hockey.

AUTOMOBILE GRANDE-ALLÉE LTÉE
Vente et service
5410 Grande-Allée, St-Hubert, P.Q. J3Y 1A5
Tél.: 678-3320
Le concessionnaire Peugot le plus courtois sur la Rive-Sud.
Les Montréalais sont les bienvenus également
La 504, c'est l'indépendance sur quatre roues!
PEUGEOT

ETUDIANTS!
ENSEIGNANTS
Ca "presse"! Faites-vous un "devoir" de
Lire... LE JOUR chaque matin

ABONNEMENT DE:
7 mois: $37.00
8 mois: $42.00
9 mois: $47.00
10 mois: $52.00

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: Le Jour, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.
Ci-inclus, $. . . . pour un abonnement scolaire de . . . . mois à compter du . . . . . .
NOM: . . . . . .
ADRESSE: . . . . . .
Aucun abonnement n'est remboursable

le sport

Les éliminatoires dans l'américaine

Les Athletics misent sur leur expérience

OAKLAND (AP) — Tous les connaisseurs parlent de l'expérience des A's d'Oakland, un atout de plus sur lequel les Red Sox de Boston ne peuvent compter.

"Je mise sur notre talent et non notre expérience, a mentionné Reggie Jackson. Nous allons jouer un bon baseball lors des séries et il faudra une très bonne équipe pour pouvoir nous battre".

Il ne semble pas que les A's aient perdu de leur détermination même s'ils ont remporté la série mondiale au cours des trois dernières années.

"Plusieurs choses peuvent se produire au cours des éliminatoires, mais nous sommes les meilleurs, a déclaré le voltigeur de centre Bill North. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que nous sommes encore les meilleurs".

Les A's avaient remporté le championnat de leur division par cinq parties en 1974 quand Jim Catfish Hunter avait remporté 25 parties. Cette année, ils ont remporté le championnat par 7 parties sans la présente de Hunter. Ils y ont réussi en marquant plus de points que la saison dernière et leurs lanceurs de relève ont excellé, aidant la cause des partants Vida Blue et Ken Holtzman.

Jackson a terminé au premier rang des frappeurs de circuits de la Ligue américaine sur un pied d'égalité avec Goerge Scott du Milwaukee avec un total de 36 et il a produit 104 points, une de ses meilleurs saisons. Gene Tenace, Joe Rudi, Claudell Washington, Sal Bando et Billy Williams ont fait produire plus de 75 points chacun.

Le choix de Williams

Dick Williams, des Angels de la Californie, qui a déjà été gérant des A's et des Red Sox a déclaré qu'il favorisait les A's pour accéder à la sé- mondiale.

"Boston possède beaucoup de joueurs de talents, mais je dois favoriser les A's à cause de leur expérience".

Alvin Dark a choisi Holtzman 18-14 pour commencer le premier match à Boston, samedi. "Chaque fois que nous lui avons confié une mission importante, il a très bien réagi", a mentionné Dark.

L'an dernier, Hunter avait perdu le premier match des séries contre Baltimore. Holtzman était revenu à la charge avec un blanchissage de cinq coups sûrs le lendemain. Les A's avaient finalement remporté la série en quatre parties.

"Maintenant que Catfish est parti, remporter le championnat de la saison régulière signifiait beaucoup plus pour nous. Si nous remportons les éliminatoires, personne ne pourra nous arrêter", a conclu Bando.

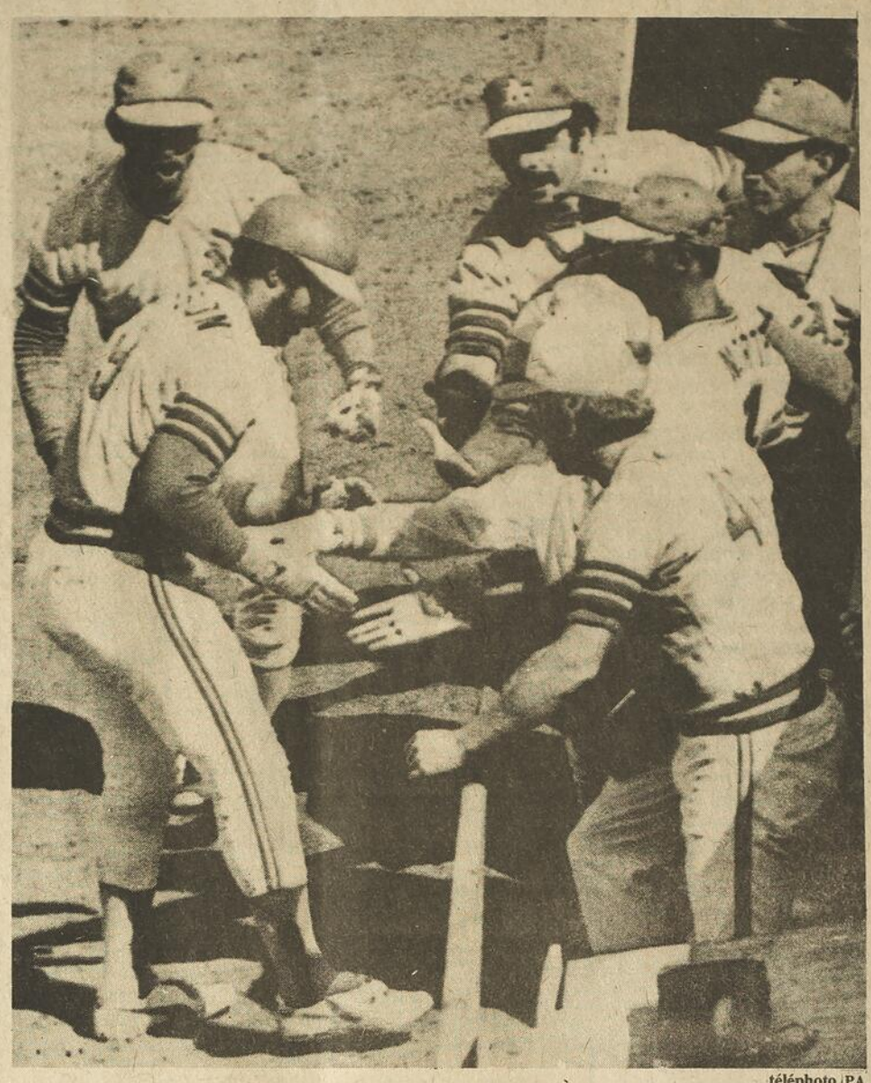

téléphoto PA

Un souvenir des Séries mondiales de l'an dernier . . . Reggie Jackson, des A's, reçoit l'admiration des siens après avoir claqué un circuit.

Les Sox n'étaient pas en vacances en 1975

BOSTON (AP) — Une chose étrange s'est produite chez les Red Sox de Boston au cours de la dernière saison. Les champions de la section est de la Ligue américaine ont présenté une équipe transformée. Personne ne pouvait dire d'eux qu'ils semblaient être en vacances comme cela s'était fait par le passé.

On a oublié complètement le viel adage qui voulait que les Red Sox soient dorlotés par le propriétaire Tom Yawkey. Ils ont prouvé qu'ils formaient une équipe de professionnels bien déterminés.

Bien sûr, on a rigolé, il y a eu quelques disputes et il y a même eu quelques engueulades avec les journalistes. Tout cela s'est passé dans le vestiaire cependant.

Sur le terrain, les Red Sox étaient occupés à jouer au baseball. Ils réagissaient comme des collégiens quand un des leurs claquait un coup important ou réussissait un bel attrapé.

L'as artilleur Luis Tiant a bien résumé la situation. "Tous les gars ont accompli quelque chose d'utile au cours de la saison".

Au cours des dernières années, plusieurs joueurs se plaignaient de ne pas être utilisés suffisament. Cette saison, personne ne s'est plaint. On a oublié les objectifs personnels et on a pensé à remporter le championnat. Les Red Sox ont ainsi terminé la saison avec 95 victoires.

Recrues exceptionnelles

Jim Rice, joueur par excellence dans la Ligue internationale en 1974, en avait fait sourciller plusieurs au début de la saison quand il avait déclaré qu'il voulait dominer chez les Red Sox à tous les chapitres offensifs.

"Si je le fais, cela voudra dire que nous remporterons beaucoup de victoires et c'est ce qui compte à la fin".

Rice n'a dominé qu'au chapitre des circuits avec 22, mais il avait une moyenne de .309, il avait produit 102 points et en avait marqué 92 quand il s'est fracturé la main le 21 septembre.

Une autre recrue, Fredd Lynn, a encore mieux fait avec une moyenne de .331, 21 circuits, 105 points produits, 103 points et 47 doubles.

Que les Red Sox triomphent ou non contre les A's, ils devront se rappeler très longtemps de cette saison. Ils ont connu une saison exceptionnelle.

téléphoto PA

Luis Tiant . . . "Tout le monde a fait quelque chose d'utile cette saison".

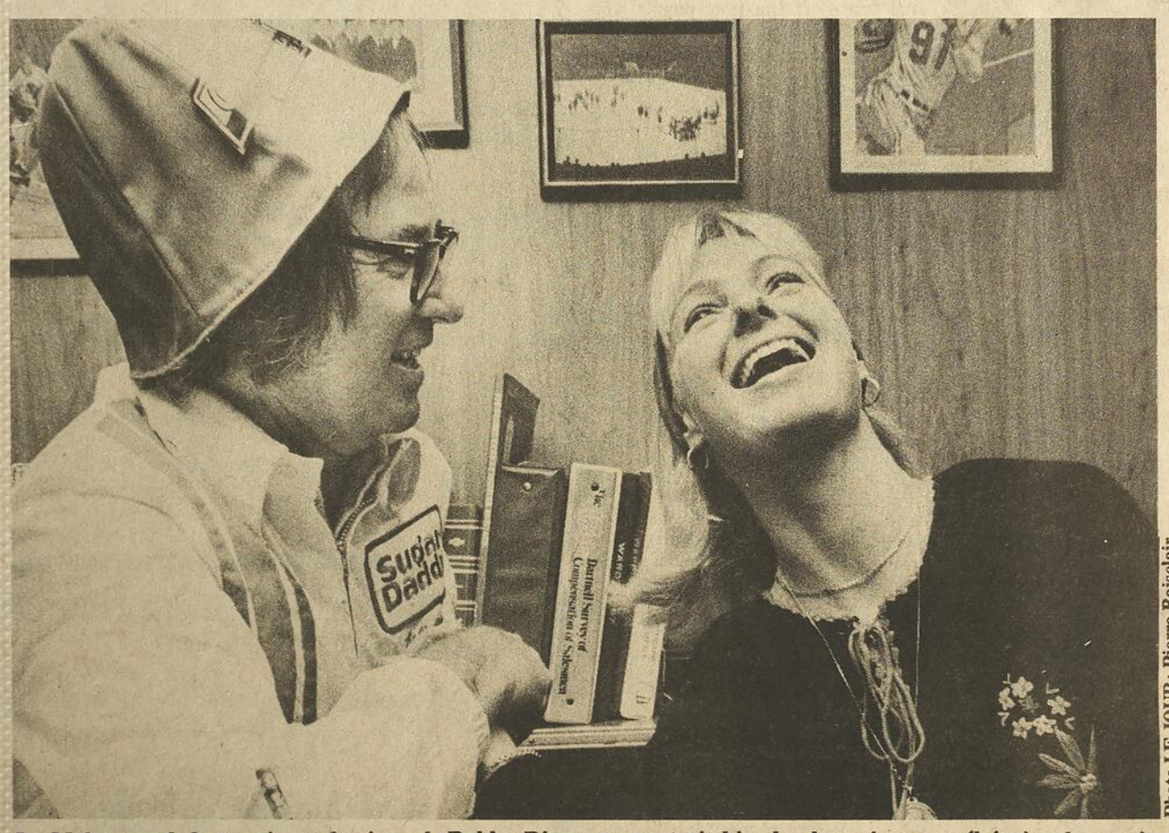

Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

Le Mohammed du tennis professionnel, Bobby Riggs, rencontrait hier la championne québécoise de tennis, Andrée Martin, afin de trouver une date pour son match revanche contre la Québécoise. L'enjeu de ce nouveau duel pourrait bien atteindre, semble-t-il, $25,000, plus évidemment un beau trophée.

L'ORTO signe un accord avec Radio-Canada

M. Marcel Deschamps, directeur général de l'ORTO (organisme de radio et télévision des Jeux olympiques, subdivision de la Canadian Broadcasting Companie), a annoncé hier la ratification des contrats entre la Société Radio-Canada et son organisme.

Radio-Canada assurera ainsi la location d'équipements et la main d'oeuvre afin de seconder l'ORTO dans son mandat vis-à-vis le COJO.

M. Deschamps a mentionné, d'autre part, que les postes de télévision CFCF et CFTM (de Montréal), ainsi que CJOH (d'Ottawa), CFTO (de Toronto), Radio-Québec et OECA (Ontario Educational Communications Authority) collaborent avec Radio-Canada pour aider l'ORTO dans sa tâche de retransmettre le son et l'image de toutes les compétitions olympiques, ainsi que des cérémonies d'ouverture et de clôture.

Il a souligné également que toutes les opérations en vue de télédiffuser les JO étaient assurées essentiellement par des compagnies canadiennes. Ce qui n'était pas le cas dans le passé. Précédemment, plusieurs compagnies internationales se regroupaient pour fournir ce service.

Entre autre, l'ORTO utilisera plusieurs cars de reportage pour assurer la retransmission des JO. Environ 1,600 techniciens et 400 autres employés affectés aux tâches d'accueil et administratives travailleront lors de ces Jeux. L'ORTO, à lui seul, utilisera huit cars de reportages et des équipes totalisant 138 employés.

Le sport amateur en deuil

M. Pierre Charbonneau, vice-président aux sports et membre du Conseil d'administration du COJO, est décédé dans la journée de lundi à la suite d'une longue maladie.

M. Charbonneau était bien connu dans le sport amateur pour avoir été président de la Confédération des sports du Québec ainsi que de la Fédération d'athlétisme du Québec.

Le maire Jean Drapeau, dans une déclaration à la presse, rappelle son dévouement exemplaire et mentionne que les jeunes d'aujourd'hui et ceux des générations à venir lui doivent et lui devront beaucoup.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Urgel Bourgie, 63 rue Lorne, à Saint-Lambert. Le service funèbre sera célébré demain, à 14 heures, à Saint-Lambert.

RÉCUPÉRATION 30 JUIN 1978
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Arthur Ashe a facilement raison de Guillermo Vilas

SAN FRANCISCO (AFP) — L'Américain Arthur Ashe, champion de Wimbledon, a battu l'Argentin Guillermo Vilas, leader du Grand prix de la FILT, 6/0, 7/6, dans la finale du tournoi en salle de San Francisco, lundi soir. C'est le douzième match consécutif et le neuvième tournoi de l'année (sur 23) remporté par l'Américain.

Plus à l'aise que le gaucher Argentin sur la surface synthétique du court du "Cow Palace", Ashe a dominé son adversaire dans le début du match alignant huit jeux de suite.

La rencontre s'est équi librée à partir du dixième jeu enlevé par Vilas sur service adverse (2-2 dans le deuxième set) pour aller jusqu'au "tie Breaker" que Ashe gagnait par six points à quatre, s'assurant le premier prix de 16,000 dollars.

400,000 spectateurs de moins aux matches de la nationale

SAN FRANCISCO (AP) — L'assistance totale aux matches de la Ligue nationale de baseball a été cette saison inférieure de 377,821 à celle enregistrée l'année précédente, en dépit du fait que sept des 12 équipes du circuit aient attiré un plus grand nombre de spectateurs.

Les Braves d'Atlanta ont subi la baisse la plus importante. De 981,085 spectateurs en 1974, ils sont passés à 534,675, ce qui surpasse quand même les 522,919 des Giants de San Francisco, qui de leur côté ont enregistré une légère hausse par rapport à l'an dernier.

L'assistance totale a été de 16,600,493, dont 2,539,349 aux rencontres disputés à Los Angeles et 2,315,603 à celles présentées à Cincinnati. Les Expos de Montréal figurent parmi les cinq équipes à avoir subi une baisse de l'assistance.

Scott Harvey proteste contre Equipe-Canada

FREDERICTON (PC) — Scott Harvey, président de la Fédération du Nouveau-Brunswick de baseball amateur, s'est récrié hier en apprenan qu'aucun joueur des Maritimes n'avait été choisi au sein de l'Equipe Canada pour les Jeux panaméricains de Mexico le mois prochain.

"C'est incroyable, d'autant plus que deux équipes du N.-B. ont vaincu Equipe-Canada avant et pendant le tournoi de la Coupe Intercontinentale en août. Est-ce que le gérant Wayne Norrton croit vraiment que le N.-B. ne possède aucun joueur digne de participer aux Jeux panaméricains."

Dix des 19 joueurs de l'Equipe-Canada viennent de la Colombie-Britannique. C'est la première fois depuis 1967 que le N.B. n'est pas représenté au sein de l'équipe nationale.

Harvey abien l'intention de marquer ses protestations officiellement et peut-e tre sera-t-il joint par le Québec qui ne compte aucun représentant.

Les Castors participeront au tournoi mondial de hockey

OTTAWA — L'Association canadienne de hockey amateur a annoncé que les Castors de Sherbrooke, de la Ligue de hockey junior majeure du Québec, représenteront le Canada aux championnats du monde de hockey junior qui auront lieu en Finlande à la fin de l'année.

Le porte-parole de l'Association canadienne a ajouté que, la ligue ayant refusé de permettre aux Castors de se renforcer avec des joueurs d'autres clubs, il ne faudra pas se surprendre si le club sherbrookois éprouve des difficultés dans ce tournoi où ils retrouveront les équipes nationales de l'Union soviétique, de la Finlande, de la Suède, de la Tchécoslovaquie et probablement des Etats-Unis.

Bjorn Borg ira en Espagne même si son pays le défend

STOCKHOLM — La fédération sportive suédoise a recommandé à ses membres d'éviter autant que possible de participer à des compétitions sportives avec l'Espagne. Dans un communiqué, elle déclare que le monde entier a exprimé son dégoût devant les condamnations à mort prononcées en Espagne et que la réaction contre cette terreur est très forte en Suède. Mais, malgré la demande de la fédération sportive suédoise, Bjorn Borg, le joueur numéro un de la Suède, a annoncé qu'il participera aux Grand Prix de tennis de Barcelone et de Madrid, le mois prochain en Espagne.

Andrusyshyn: toujours en tête des compteurs

TORONTO (PC) — Zenon Andrusyhyn, des Argonauts de Toronto, occupe toujours la tête du classement des compteurs de la conférence de l'est de la Ligue canadienne de football, mais son collèque Gerry Organ, des Rough Riders d'Ottawa, le talonne.

Andrusyshyn a 88 points à son actif, deux de plus que Organ. Deux autres botteurs, soit Don Sweet, des Alouettes de Montréal, et Ian Sunter, des Tigers-Cats de Hamilton, suivent avec 79 et 64 points respectivement.

Y penser c'est bien
Y participer c'est mieux
OXFAM

À TOUS LES LECTEURS DU JOUR
"AIDEZ-NOUS À MIEUX VOUS SERVIR!"
Le jour vous est-il facilement accessible?
Votre dépositaire favori le reçoit-il?
Si oui, est-il en quantité suffisante?
S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à:
Le Jour, 367 boul. Lebeau, Ville St-Laurent
NOM DU DÉPOSITAIRE:
ADRESSE:
TEL.: VILLE:
QUANTITÉ INSUFFISANTE ☐
NOUVEAU DÉPOSITAIRE ☐
REMARQUES: